OTTAWA--- 366, RUE DALHOUSIE
Téléphone: Rideau 514
HULL------- 4, RUE LANGEVIN
Téléphone: Sher. 3[illegible]

LE DROIT

SEUL QUOTIDIEN FRANÇAIS D'OTTAWA ET DE HULL

DEMAIN
BEAU ET TRES FROID
MAXIMUM HIER 32
MINIMUM (NUIT) 0
A 8 H. CE MATIN 2

15e Année No 53
OTTAWA LUNDI 5 MARS 1928
Le numéro 2 sous

LE FEU FAIT SEPT NOUVELLES VICTIMES

S. G. Mgr FORBES CONFIRME LA NOUVELLE DE SON ARRIVÉE ET DE SON INTRONISATION LE 28

Il nous annonce aussi la réception de ses bulles au nombre de trois, qui seront lues et dont la teneur sera publiée en temps et lieu voulus.

LES TROIS BULLES

Dans une lettre qu'il nous adresse ce matin Sa Grandeur Monseigneur Guillaume Forbes, archevêque-élu d'Ottawa confirme la nouvelle publiée samedi dans le "Droit", de son arrivée et intronisation à Ottawa le 28 de ce mois.

Sa Grandeur nous annonce aussi qu'elle vient de recevoir ses bulles, au nombre de trois, qui seront lues et dont la teneur sera publiée en temps et lieu voulus. La première de ces bulles, est à l'adresse de Monseigneur l'archevêque lui-même et sera promulguée à la cérémonie même de son intronisation. La deuxième est pour le vénérable chapitre, le clergé et le peuple de la ville et du diocèse d'Ottawa. Elle sera promulguée en séance du chapitre, d'abord, et puis au prône de l'église métropolitaine, un dimanche ou jour de fête qui suivront. Une troisième bulle, est pour les évêques suffragants, d'Ottawa: NN. SS. de Pembroke, de Haileybury, de Mont-Laurier et de Hearst. Nous donnerons sous peu les détails complémentaires du programme que nous avons publié samedi au sujet des fêtes de l'arrivée et de l'intronisation de Monseigneur Forbes à Ottawa.

L'ENQUÊTE SUR LES BULLETINS D'OTTAWA-SUD

Elle commence aujourd'hui à Toronto. — Semaine fructueuse à la législature. — Le débat sur le budget va commencer demain et les choses vont être menées rondement d'ici la fin de la session.

UNE REVUE

TORONTO, 5.—Les semaines en se suivant se ressemblent parfois fort peu. Celle qui se termine est de celle-là.

La semaine qui s'est terminée vendredi a vu se clore le débat sur l'adresse. Un fait important de la présente semaine, c'est la création par le premier ministre d'une commission royale composée de deux juges de la Cour Suprême pour obtenir la vérité sur les bulletins de vote trouvés dans les rues d'Ottawa. Les juges Magee et Hodgins assistés de l'avocat J. L. Starr ont mission d'étudier la question au cours de cette semaine en commençant aujourd'hui, et d'en faire rapport à la chambre dans le plus bref délai possible. On ne sait que penser au juste de cette récente nomination. Nul doute que le premier ministre était manifestement ennuyé de l'impasse dans laquelle l'avait jeté le chef de l'opposition et il s'est scandalisé de la pression que la presse de diverses nuances a exercé sur lui en l'occurence. Il s'est alarmé, et pour ne pas qu'on l'accuse de préjugé ou de partisannerie politique il a recouru à ce moyen un peu radical. Car enfin il n'y a pas là motif à une commission royale, aucune accusation formelle n'ayant été portée. Le public n'a plus la même foi en ces commissions nommées souvent pour cacher les erreurs des administrateurs, et il demeurera quand même sceptique sur le verdict rendu, quelle que soit l'intégrité des juges nommés. Qu'importe, l'opportunité ou l'efficacité de cette commission si elle extirpe cet ennuyeux problème de la sphère de la législature pour quelque temps et si elle permet à nos législateurs de se consacrer à leur tâche.

M. W. H. Price, procureur général dans le cabinet Ferguson, a prononcé son discours sur la régie des liqueurs mardi. Et jeudi après-midi l'honorable Monteith, trésorier provincial, apportait à la chambre son exposé financier. L'un et l'autre ont fourni une grande contribution au travail de la semaine. Le premier discours était surtout grandement attendu. On se

(suite à la 6ième page, col. 4)

W. T. BANTING, père du Dr F. G. Banting, inventeur de l'insuline, décédé récemment à Alliston, Ont.

UNE ÈRE DE PROSPÉRITÉ POUR ONTARIO

L'ère des déficits est passée. — La province se relève de sa mauvaise posture financière. — En marge de l'exposé financier de l'hon. Monteith. — D'où viennent ces améliorations? — La vente des liqueurs et ce qu'elle peut promettre.

LA DETTE

(Du correspondant du "Droit")

TORONTO, 5. — L'Ontario après une ère de déficits incessants, au fait depuis la période d'avant-guerre, semble aujourd'hui se placer en meilleure posture. C'est ce que l'hon. Monteith, trésorier provincial, a révélé dans son exposé financier jeudi dernier.

Quelles sont les causes de l'amélioration, si amélioration il y a, et quelles furent les causes de l'ère de déficits qui est close, dit-on. Il faut placer la construction et le maintien du chemin de fer du Temiscaminque qui remonte à plusieurs années en arrière, et qui jusqu'à tout récemment ne pouvait équilibrer son budget. La Province qui avait endossé le payement de l'entreprise, dû consentir à de fortes avances au dit chemin de

(suite à la 6ième page, col. 5)

LA FÊTE DE SAINT THOMAS D'AQUIN

La fête de saint Thomas d'Aquin sera célébrée cette année au couvent des RR. PP. Dominicains.

La fête religieuse aura lieu mercredi, le 7 mars, à 9 h. 30, en l'église St-Jean-Baptiste. Il y aura grand'messe solennelle à laquelle assistera Son Excellence Monseigneur Andrea Cassulo, délégué apostolique.

Le panégyrique de saint Thomas sera prononcé par le R. P. Rodrigue Villeneuve, O.M.I. supérieur du Scolasticat des Oblats.

Samedi, le 10 mars, à 3 h. 30, aura lieu en la salle St-Jean-Baptiste, rue Empress, une conférence de Monseigneur L.-A. Paquet, P.A., V.G., sur saint Thomas d'Aquin et les besoins de notre âge. Le conférencier sera présenté par le R. P. M. Gaudreau, O.P., professeur de théologie dogmatique au couvent des Dominicains de cette ville. Il sera remercié par l'honorable Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des Communes. Cette conférence sera sous la présidence de Son Excellence le Délégué Apostolique.

Les membres du clergé sont cordialement invités à assister à ces deux fêtes.

Elections françaises le 22 avril prochain

PARIS, 5.—Le Cabinet a décidé qu'une élection parlementaire aura lieu le 22 avril et que le deuxième ballotage nécessaire se produira le 29 avril. La campagne électorale s'ouvrira officiellement dès l'ajournement lequel doit se produire vers le 16 mars.

Le système de représentation proportionnelle prédominait aux élections de 1924, mais la France revient aujourd'hui aux élections de district, en sorte que cette année on n'aura plus besoin de calcul intégral ni de tables de logarithmes pour découvrir qui a gagné.

UN BILL TRÈS IMPORTANT POUR LES C. FRANÇAIS

Le projet Finlayson au sujet de l'Ontario-nord. — Colons qui végètent et que l'on se propose de transplanter. — Quelle sera la part des nôtres?

SOL STERILE

(Du correspondant du "Droit")

TORONTO, 5. — Un bill d'une extrême importance pour nos compatriotes a été adopté en deuxième lecture vendredi après-midi à la législature. Nous espérons que lorsque l'on en commencera l'étude, clause par clause, l'on veillera au grain. Voici le projet préconisé par le ministre des Terres et Forêts, M. Finlayson. On présente un bill autorisant le gouvernement à faire des avances d'argent aux colons du Nord Ontarien. Le réel projet a une étendue plus vaste. On a constaté que quantité de familles d'Ecossais établis sur de mauvaises terres dans le nord ontarien végètent et on désirerait les déménager de ces terres où elles sont établies pour les établir ailleurs. La semaine dernière nous avons souligné d'une façon toute particulière le discours prononcé au cours du débat sur l'adresse par M. Newman, député libéral de Victoria-nord. On dit que les colons que l'on se propose de transplanter sont dans une grande proportion de la région qu'il représente. Est-il osé de dire qu'il peut a-

(suite à la 6ième page, col. 5)

CONFLAGRATION DE $750,000 À PORT HOPE, ONT.

Un incendie détruit samedi l'école du collège Trinity à Port Hope. — Les dommages sont compensées par les assurances.

ON RECONSTRUIRA

PORT HOPE, Ont., 5.—(S.P.C.) — L'école du collège Trinity a été complètement détruite samedi par un incendie. Les pertes sont évaluées à $750,000 compensées par les assurances. Les flammes se propagèrent de la patinoire. C'est la conflagration la plus désastreuse à Port Hope depuis trente-trois ans, alors que l'ancien collège Trinity fut détruit.

Le feu se déclara à deux heures et demie, samedi après-midi, et se propagea avec une grande rapidité. Vers six heures du soir, la patinoire, le gymnase et le collège lui-même étaient une masse de flammes. Les trois bâtiments communiquaient ensemble par un passage. On employa de la dynamite pour faire sauter le passage, mais les flammes avaient fait trop de progrès.

L'école était située sur une colline, au nord-est de la ville. Les pompiers se rendirent promptement sur les lieux, mais la basse pression de l'eau leur nuisit. Avant qu'on put prendre des mesures pour confiner l'incendie à la patinoire, le gymnase prit feu également, et dans environ une demi-heure c'était une perte totale. Un fort vent de nord-ouest poussait les flammes et elles se propagèrent à la chapelle et à la résidence du Dr Orchard. Maitres, élèves et pompiers volontaires purent sauver un certain nombre d'objets de l'école.

On prendra des mesures pour reconstruire l'école immédiatement. Les travaux seront complétés en dix-huit mois. Le feu fut découvert par de jeunes garçons qui jouaient au hockey.

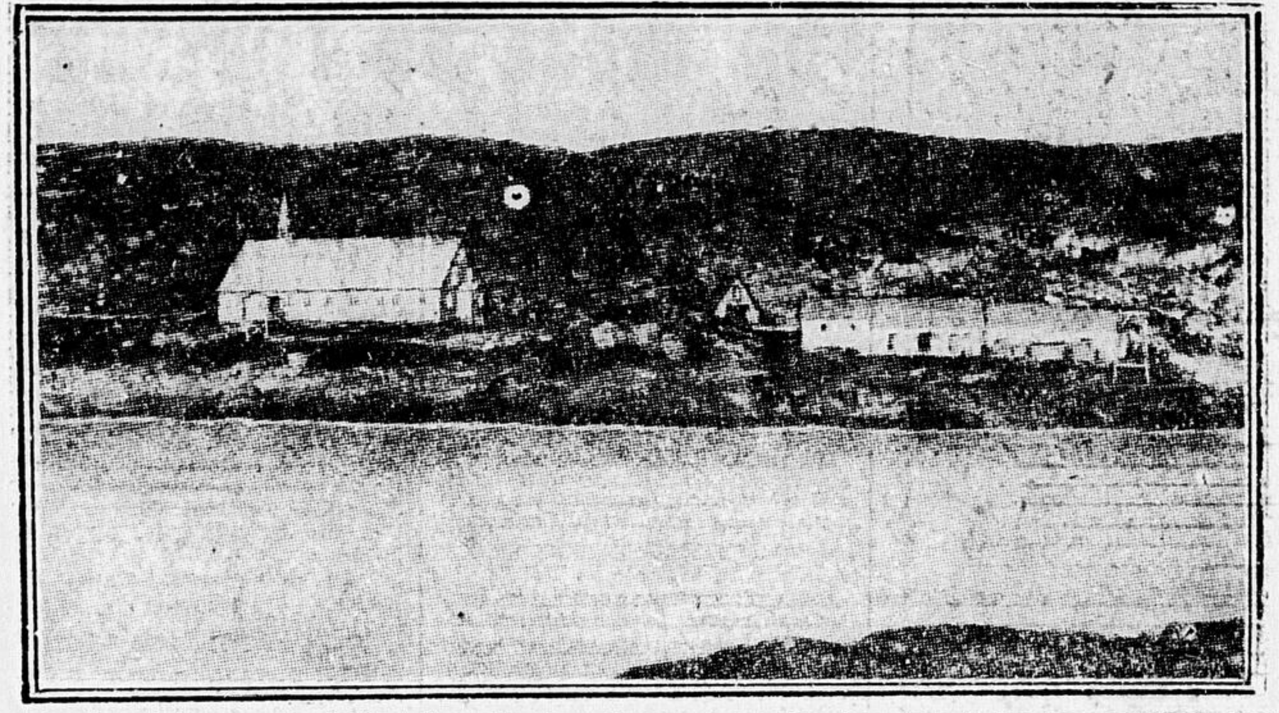

La mission morave à Port Burwell où sont en ce moment sains et saufs les deux aviateurs Lewis et Terry et leur guide esquimau, après avoir été perdus pendant douze jours dans les solitudes arctiques.

LEGISLATURE DE QUEBEC

UNE REVUE DE LA SEMAINE À LA LÉGISLATURE

Une semaine mémorable. — Adoption de deux projets de loi très importants. — M. Guertin trouve encore moyen de défendre son comté et sa ville. — Provoque un débat au sujet de l'école Technique.

ECOLES DU SOIR

(Du correspondant du Droit)

QUEBEC, 5.—La semaine parlementaire qui vient de se terminer est appelée à faire époque dans les annales de la Législature de Québec. Deux des plus importants projets de loi de la session ont été étudiés par la chambre et ont provoqué des débats d'une vigueur et d'un intérêt exceptionnels.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

Mardi après-midi, l'hon. M. Antonin Galipeault, ministre des travaux publics, a présenté la nouvelle loi des accidents de travail, attendue depuis si longtemps et bien que le gouvernement ait annoncé une loi presque parfaite, tous les députés n'ont pas été pleinement satisfaits. Il y en a même un, M. Damien Bouchard, député libéral de St-Hyacinthe, et vice-président de la Chambre, qui s'est séparé de son parti sur cette question et qui a prononcé un discours de deux heures pour faire ressortir les prétendues faiblesses de la nouvelle législation. Le principal grief de M. Bouchard et des députés de l'opposition, c'est le système d'assurance prixée adopté par le gouvernement. Le député de St-Hyacinthe s'est prononcé en faveur de l'assurance collective administrée par l'E-

(suite à la 6ième page, col. 3)

GRACE A LEUR GUIDE ESQUIMAU A. LEWIS ET N. C. TERRY ONT PU RETROUVER LEURS CAMARADES

Détails sur l'aventure périlleuse des deux aviateurs dans les régions arctiques. — Marchent pendant au moins 24 heures dans une direction opposée à leur camp. — Une illusion d'optique. — Doivent jeter leurs vivres, ne pouvant plus les transporter.

LE GUIDE

Les détails du retour à Port Burwell des deux aviateurs A. A. Lewis et N. C. Terry et de leur guide esquimau après une absence de seize jours dans les régions arctiques, ont finalement été annoncés aux autorités du ministère de la Marine dans un message de radiophonique reçu samedi après-midi.

Il ressort de l'histoire officielle de cette tragédie qui a eu un si heureux dénouement, que le sauveur du trio perdu sur les côtes glacées de l'Atlantique a été sans aucun doute l'humble guide esquimau à qui les années et l'occasion si souvent répétée, ont appris à se tracer une route là où il ne se trouve comme indicateur que de vastes étendues de neige et de glace et comme aliments, pratiquement rien, à part quelques rares bêtes polaires et les fruits d'une pêche peu souvent fructueuse.

Parti avec leur guide pour une envolée d'observation, les deux aviateurs ont été forcés d'atterrir, par une défectuosité de leur moteur. Ils marchèrent pendant toute une journée vers l'est, se croyant dans l'Ungava. Le jour était plus clair le lendemain et sous un brillant soleil ils purent discerner au loin vers l'ouest la ligne des côtes glacées que dessinait l'ondulation des montagnes. Ils comprirent alors que loin de retour-

(suite à la 6ième page, col. 4)

UN APPAREIL QUI EXIGE DE L'EXPÉRIENCE

Un fonctionnaire du gouvernement, le major McMillan, qui rend témoignage sur le désastre de la mine Hollinger, est d'avis que l'appareil de sauvetage doit être manié par des hommes expérimentés.

AUTRES TEMOINS

TIMMINS, Ont., 5 (S. P. C.)—L'opinion d'un fonctionnaire du gouvernement sur l'efficacité de l'appareil de sauvetage en cas d'incendie dans une mine a été donnée à la commission royale qui fait enquête sur le désastre de la mine Hollinger. Le major James G. McMillan, en charge des camps de minerais d'argent et de Kirkland Lake, a rendu témoignage samedi après-midi devant le juge Godson.

Le major McMillan, apelé à Porcupine au temps du désastre, vu l'absence du district de son collègue, George Cole, dit entre autres choses que le genre de masque de deux heures est nécessaire pour permettre aux hommes de s'aventurer avec confiance dans une telle atmosphère, et que les progrès seraient nécessairement lents parce qu'il sauraient à tâtonner pour trouver leur chemin.

Le témoin ne croit pas que tous les appareils du monde eussent été utiles en cette circonstance, vu l'épaisse fumée. L'appareil peut être utile en certaines circonstances, mais il faudrait qu'il fût dans les mains d'hommes entrainés pour le mettre en opération et en prendre soin. Autrement, ce serait une source de danger et de mort possible. Le témoin est d'avis que ce serait une bonne chose que d'entrainer des hommes pour afire usage de l'appareil. Il croit de plus que le danger d'incendie dans ces mines est extrêmement éloigné. Le témoin est en faveur d'équipement a un point central plutôt que de le distribuer parmi les mines.

Dans son témoignage, Godfrey Johnson, contre-maitre de la mine, déclare qu'il n'y avait qu'un téléphone souterrain dans la Hollinger.

Deux autres témoins furent interrogés samedi: Paul Richer, un contre-maitre, et John R. Rutherford, ancien inspecteur de sûreté. Voici quelques points de leurs témoignages. Le premier dit que les pièces de bois cassés sauvées par ses hommes furent amenées à la surface. Dix ou douze chars étaient chargés chaque jour et envoyés aux stations. Richer se dit certain qu'il n'était pas possible que le bois fût entassé dans les gradins pendant qu'il était là.

Rutherford, premier inspecteur de sûreté de la mine, emploi qu'il remplit pendant trois ans et demi, pour être ensuite promu contre-maitre, reçut sa nomination de M. Williams. Il n'avait pas fait d'étude spéciale des mesures de sûreté et avait discuté avec le surintendant général les responsabilités de sa charge. Il reçut, dit-il des instructions verbales de M. Williams et devait rapporter tout homme faisant autre chose que ce qu'il devait faire. Il ne fut pas question de la maisonnette de dégel de la poudre. Il ne songea jamais à l'incendie. Il constata que les rebuts étaient entassés dans les gradins. Il ne pensa jamais que ces rebuts constituaient une menace d'incendie.

L'OUVERTURE DE LA 49ème REUNION DU CONSEIL DE LA SOCIETE DES NATIONS

GENEVE, 5 — (S. P. A.) — L'assemblée publique de la quarante-neuvième réunion du Conseil de la Société des Nations, s'est ouverte aujourd'hui à midi 10 minutes. Francesco Jose Urrutia, de Colombie, présidait.

Un des premiers actes du Conseil fut d'adopté un vote de sympathie envers le gouvernement suédois et les parents de feu Mme B. Wicksell, seule femme membre de la commission permanente de mandat de la Société. L'an dernier, Mme Wicksell soumit à la commission un rapport sur travaux éducatifs en faveur des races autres que la race blanche. Le rapport parut très appréciable au point de vue du développement de la politique éducative.

Le Conseil a aussi alloué $41,500 pour la coopération technique avec les autorités d'hygiène des pays latino-américains et en vue d'une enquête sur la mortalité infantile.

LE DROIT AU CNRO

CE SOIR, à 8 h. 45

Charles MARCHAND

(Folkloriste)

Dans un programme de CHANSONS canadiennes, françaises et humoristiques.

72 minutes de Gaiété du Bon Vieux Temps !

Au piano d'accompagnement: M. LOUIS BEDARD.

Charles Marchand

SEPT ENFANTS PERDENT LA VIE DURANT 2 INCENDIES DANS LE MANITOBA ET LA SASKATCHEWAN

Dans l'un de ces incendies, près du lac Fife, Sask., six enfants ont péri à la ferme de Pierre Deschaîne. — L'autre s'est déclaré près de Winnipeg. — Un jeune homme de 15 ans succombe à ses brûlures.

PARENTS DESOLES

WINNIPEG, 5.—S.P.C.)—Sept enfants, âgés de deux à quinze ans, ont péri à la fin de la semaine dans deux incendies, qui ont balayé leurs demeures, par une tempête dans les prairies. Six ont perdu la vie à la ferme de Pierre Deschaine, près du lac Fife, Sask. Arthur Tapping, quinze ans, a succombé aux brûlures qu'il s'est faites dans un incendie qui a détruit une maison de ferme du chemin Rosser, près de Winnipeg. Deux autres jeunes gens furent blessés dans ce dernier incendie.

Au lac Fife, le père seul s'échappa de la maison. La mère était absente, étant allée à Willow Beach. A son retour elle trouva la maison en ruines. Elle eut une crise, aiguë en apprenant le sort de ses enfants, et elle se ressent encore aujourd'hui du choc nerveux.

Les corps calcinés de tous les enfants ont été retrouvés, et les funérailles auront lieu demain.

M. Deschaine raconte qu'il fut éveillé par une toux étouffante. Il roula à bas du lit, sa tête frappa le plancher, et il s'aperçut que la maison était en feu. Il se jeta par la fenêtre et tomba inconscient sur le sol. Il revint à lui quelque temps après et vit que la maison était enveloppée de flammes. Incapable d'atteindre ses enfants, n'ayant que ses vêtements de nuit, il alla en toute hâte à une maison voisine, où il s'affaissa, épuisé.

Comme on lui demandait des détails, il répondit: "S'il vous plait, laissez-moi oublier cela. Je mourrais plutôt que de passer de nouveau par quelque chose de semblable."

Le Dr J. Wylie, coroner de Rock Glen, décida qu'une enquête n'était pas nécessaire.

LE TRANSPORT PARALYSÉ DANS LE MICHIGAN

Deux trains, qui s'embourbèrent à la suite d'une tempête de 18 heures, ont pu repartir. — Des équipes d'hommes ont enlevé la neige qui paralysa le transport dans l'est du Michigan.

GRAND VENT

SAULT STE-MARIE, Mich., 5.—(S.P.A.)—Après avoir déblayé la voie afin de libérer deux trains de voyageurs retenus pendant plus de dix-huit heures, un groupe d'hommes sont occupés aujourd'hui à enlever la neige qui a paralysé le transport dans la partie est de la péninsule du Michigan, partie supérieure.

Un des trains, transportant une trentaine de voyageurs, s'embourba à Stronga, à soixante mille à l'ouest d'ici, et un train de la ligne du Sault, portant quarante voyageurs, fut pris dans la neige à Rexton, à cinquante milles à l'ouest d'ici. Le premier put gagner Sault Ste-Marie, mais l'autre fut forcé de retourner à Minneapolis.

Les services de trains, d'automobiles et autres ont été supprimés dans la région. La tempête fit rage samedi et dimanche. Pratiquement toutes les villes de la région furent isolées. Les routes étaient impraticables et plusieurs automobilistes furent pris par la tempête et forcés d'abandonner leurs voitures.

Le vent atteignit une vélocité de 24 milles à l'heure. Le service de tramways fut suspendu ici.

Les deux trains s'embourbèrent à environ un mille de leurs stations respectives.

JAMBES COUPEES PAR UN CAMION

MONTREAL, 5—(S.P.C.) — Ruth Parlow, dix-sept ans, de Westmount, s'est fait couper les deux jambes hier, en roulant en-dessous des roues d'un camion. Elle a été transportée à l'hôpital Western, et son état est regardé comme critique.

LA LIBRAIRIE DU "DROIT"

POESIES DE LAMARTINE:

Une très belle édition des poésies de Lamartine, cartonnée:

Premières méditations Poétiques; au comptoir 40 sous et par poste 45 sous.

Nouvelles Méditations Poétiques; au comptoir 40 sous et par poste 45 sous.

Harmonies Poétiques et Religieuses; au comptoir 40 sous et par poste 45 sous.

• • •

LA VIE SPIRITUELLE A L'ECOLE DU BIENHEUREUX L.-M. GRIGNON DE MONTFORT, par Antonin LHOUMEAU, S. M. M.

La doctrine spirituelle du Bienheureux Grignon de Montfort a exercé déjà une influence considérable depuis le peu d'années qu'elle est connue et elle est appelée à en avoir une beaucoup plus considérable dans les années à venir.

Au comptoir 65 sous et par poste 70 sous.

• • •

LA VIERGE MARIE ET LES APOTRES DES DERNIERS TEMPS D'APRES LE BIENHEUREUX L.-M. GRIGNON D MONTFORT, par A. LHOUMEAU, S. M. M.

Au comptoir 25 sous et par poste 30 sous.

• • •

LES DOULEURS DE NOTRE-DAME, Méditations, Allocutions et Lectures pour le Temps de la Passion, par le R. P. JOSEPH RENARD, S. J.

Pendant le Carême, il n'y a pas de plus belle lecture spirituelle que celle de ce volume. Au comptoir 60 sous et par poste 65 sous.

• • •

PLANS DE SERMONS POUR LES FETES DE L'ANNEE, en deux volumes, par J. MILLOT, vicaire général de Versailles.

Ces deux volumes contiennent 67 plans de sermons pour toutes les fêtes de l'année. Les prêtres soucieux de varier leurs instructions trouveront dans ces livres des indications précieuses et des plans utilisables.

Au comptoir $1.50 pour les deux volumes et par poste, $1.60.

• • •

UN ROMAN CANADIEN

LA PENSION LEBLANC, roman, avec dessins de PAUL LEMIEUX, par ROBERT CHOQUETTE.

M. Robert Choquette n'est pas un inconnu pour les gens de lettres: auteur d'"**A travers les Vents**", il vient encore de remporter le prix **d'Action Intellectuelle de l'A. C. J. C.**, avec un recueil de poésies en manuscrit. Son premier roman qui a soulevé certaines critiques reste un beau début dans un genre très peu cultivé au Canada.

Au comptoir $1.00 et par poste $1.05.

• • •

LES MOINES (Extraits de l'Introduction à l'Histoire des Moines d'Occident), par **MONTALEMBERT**, avant-propos par **ANTOINE DE MEAUX** et notice par **GEORGES GOYAU**, de l'Académie française.

Au comptoir 70 sous et par poste 75 sous.

• • •

ADRESSE POSTALE: La Librairie du "Droit", case postale 554, Ottawa, Ont.

ADRESSE LOCALE: No 370, rue Dalhousie, Ottawa. Téléphone, Rideau 516.

Pronostics

TORONTO, 5.—Une dépression qui se concentrait samedi matin dans le nord Manitobain s'est transportée avec célérité vers l'est, gagnant sans cesse plus d'intensité jusqu'à ce qu'elle atteigne le golfe Saint-Laurent. Elle a occasionné de grands vents et de la neige, en Ontario et dans Québec et de la pluie dans les Provinces Maritimes. Il fait beau et très froid dans les provinces de l'ouest.

PRONOSTICS

Vallée de l'Outaouais et Haut-Saint-Laurent: vents de l'ouest; beau aujourd'hui et demain. Très froid ce soir.

TEMPERATURE

Maximum hier 32
Minimum durant la nuit 0

A 8 heures ce matin: Prince Rupert, 38; Victoria, 44; Kamloops, 34; Calgary, 10; Edmonton, 4; Prince Albert, 20 sous zéro; Winnipeg, 8 sous zéro; Sault Ste-Marie, 4 sous zéro; Toronto, 16; Kingston, 4; **Ottawa, 2**; Montréal, 6; Québec, 4; St-Jean, N. B., 16; Halifax, 34; St-Jean, T.-N., 30; Détroit, 14; New-York, 20; Moncton, 29, Charlottetown, 33.

OTTAWA REUSSI A VAINCRE LES SOLIDES OUVRIERS DE CHICAGO

MONTREAL BAT CANADIEN --- DOCTOR WILSON A GAGNE LE DERBY

UNDERHILL CHAMPION - PIRATES GLISSENT - LE TROPHEE AU LISGAR

LES SENATEURS PRENNENT LA MESURE DES BLACK HAWKS APRES UN ASSEZ BEAU DUEL

Alex Smith est le héros de la victoire de 3 à 1 — Les deux équipes font du travail passablement intéressant — Allan Shields fait ses débuts avec les champions du monde — Godin continue ses séances sur le banc.

LES SENATEURS ETAIENT PRIVES DES SERVICES DE DEUX ETOILES

Chicago a livré un rude combat aux Sénateurs, sur la glace de l'Auditorium, samedi soir, mais il fut trouvé trop léger et les champions ont triomphé, au pointage de 3-1, après une partie fort intéressante qui n'avait attiré que 4,000 spectateurs.

Il est évident que le succès du hoquet dépend de la foule qui assiste à une joute, car l'affaire de samedi fut beaucoup plus également partagée que celle de mardi dernier, entre Canadien et Ottawa, mais il n'y avait guère d'enthousiasme, à cause, sans doute, des nombreuses rangées vides que l'oeil rencontrait autour de la surface glacée.

Les deux équipes se livrèrent un duel acharné; de part et d'autre, les courses enlevantes se succédaient avec rapidité et le jeu d'ensemble ne laissait aucunement à désirer. Et, fait encore plus digne de remarque, c'est que les arbitres Rodden et Berlinguette n'infligèrent que quatre punitions dont une était pour une infraction excessivement légère.

SMITH UN HEROS

Alex Smith fut le héros de la performance. Ses longues courses, balayant toute la glace et le mettant hors d'atteinte de l'ennemi, lui ont valu deux magnifiques points dans la session initiale.

Quinze minutes durant, les troupes avaient travaillé à chances égales sans que la lumière rouge n'ait lui. Alex, debout sur la défense, aux côtés du capitaine Boucher, attendait l'occasion de se distinguer. Finalement la rondelle vint près de sa zone; il s'en empara, glissa au centre, se faufila sur la droite et, tandis que Moran et Hoffinger cherchaient à le stopper, il poussa un rude coup entre les deux hommes; Gardiner ne put voir la rondelle qui alla s'aplatir dans le milieu du panier, à la hauteur de la hanche.

Deux minutes plus tard, Alex se porta encore à l'assaut, flanqué de Denneny et de Nighbor. Arrivé près de la défense, Smith feignit une passe à Denneny et, tandis que les défenses se portaient sur l'aile gauche, il continua au centre et planta le chou entre le bras de Gardiner et le poteau des buts. C'était un beau coup.

SHIELDS DEBUTE

Frang Ahearn a causé une surprise au public en glissant en uniforme le grand Allan Shields, étoile du Montagnard, de la ligue de la Cité et pilier du Notre-Dame, de Hull, l'hiver dernier.

Shields promet de devenir une constellation, pourvu que le gérant Dave Gill le laisse jouer, bien entendu. Il démarra pour trois ou quatre minutes dans la session finale, fit deux courses dont l'une se termina par un coup sur Gardiner.

Au commencement du combat, MM. Fred Bourguignon et Emmett Morris, directeurs du Montagnard, se rendirent au centre de la glace pour remettre un cadeau à Shields et lui souhaiter tout le succès, possible sous les couleurs des champions.

Shields, qui est solidement bâti, devrait faire un excellent joueur de défense, même si la gérance l'essaya sur l'aile droite, samedi soir. Il se replia vite, cependant, sur la défense, à la suggestion de Smith qui couvrit l'aile.

GODIN EST OUBLIE

La direction des Sénateurs semble oublier que Godin, enrôlé il y a quelques semaines, n'a pas joué depuis longtemps.

On s'attendait à ce que Hozomer fasse le coup de feu samedi soir, mais Gill n'a pas jugé à propos de le faire sortir, quoique les "millionnaires" le demandaient à grands cris. Si les Sénateurs ont l'intention de garder Godin qu'ils le fassent jouer; ce n'est pas en laissant perpétuellement un homme sur le banc qu'on obtient de lui des résultats satisfaisants.

Le club Ottawa veut l'appui du public canadien-français: il l'a déjà, mais il l'aura davantage s'il glisse Godin, très populaire chez notre élément, dans l'arène, de temps à autre.

KEATS COMPTE

Chaque équipe fit un point dans la deuxième période et ce fut tout. Duke Keats fit celui de Chicago, après dix minutes de jeu à la suite d'une magnifique descente qui lui permit de contourner la défense et d'attirer Connell.

Peu après, Finnigan descendait sur la droite et atteignait le poteau des buts; en un clin d'oeil, il revint à la charge, et, cette fois-ci, il ne se trompa point.

Plusieurs incidents se déroulèrent au cours de la parade. Dans le premier paragraphe, McCalmon, de Chicago, atteignit le poteau droit du panier et la rondelle bondit de telle façon qu'on pouvait croire à un point, mais le juge Butterworth n'alluma pas sa lumière et Chicago demanda qu'il soit enlevé. C'est King Clancy, étoile malade dse Sénateurs, qui finit la partie derrière le panier.

Dans la deuxième période, Boucher brisa son bâton en arrêtant un peu violemment le sieur Hoffinger et dans la troisième Denneny, mécontent d'une caresse de Moran, lui passa le bâton et les deux copains—David et Goliath—faillirent en venir aux mains.

Babe Dye, le grand estropié, reprit le harnais sur l'aile droite de Chicago, mais comme son jeu n'était guère sensationnel, il ne fut laissé en scène que quelques minutes durant.

ALIGNEMENTS

Chicago—Gardiner, Wentworth et Hoffinger; Keats, Arbour, McCalmon; McVeigh, Dye, Moran et Miller.

Ottawa—Connell, Boucher et A. Smith; Nighbor, Denneny, Finnigan; Broadbent, Grosvenor, Godin, Shields.

Arbitres, Rodden et Berlinguette.

SOMMAIRE

Première période

1—Ottawa, A. Smith 15.30
2—Ottawa, A. Smith 2.35
Punition: Arbour.
Arrêts: Gardiner, 15; Connell, 9.

Deuxième période

3—Chicago, Keats 10.00
4—Ottawa, Finnigan 4.00
Punition: Boucher.
Arrêts: Gardiner, 13; Connell, 6.

Troisième période

Pas de point.
Punitions: Moran et Denneny.
Arrêts: Gardiner, 12; Connell, 14.

Total des arrêts

Gardiner	15	13	12—40
Connell	9	6	14—29

L'UNIVERSITÉ EST ARRIVÉE DEUXIÈME

LE COLLEGITE LISGAR ENLEVE LA COURSE A TRAVERS CHAMP.

Le Collegiate Lisgar a enlevé le championnat interscolastique à la course en skis à travers champ, qui fut disputé samedi dans les montagnes de la Gatineau. Ses candidats firent la randonnée en 4 heures, 16 minutes, 51 secondes.

L'Université d'Ottawa fut deuxième en 4:24:14; le Glebe Collegiate, troisième, en 4:26:16.

Comme chaque équipe alignait quatre partants, les moyennes se lisent comme suit: Lisgar, 1:04:12 3-4; Université, 1:06:3 1-2; Glebe, 1:06:19.

Bryce Grayson-Bell, du Glebe, fit le meilleur temps individuel, soit 58 minutes.

Aux vainqueurs revient la coupe H. S. Southam.

LES RESULTATS

1—Collegiate Lisgar

Bud Clarke, 2ème, 1.00.00; John Currie, 4ème, 1.00.45; Percy Cawdron, 6ème, 1.07.25; Pat O'Keefe, 10ème, 1.08.41. Total—4.16.51.

2—Université

Edwin Connolly, 3ème, 1.00.40; Charlie Connolly, 5ème, 1.07.03; Vince Hogan, 7ème, 1.07.31; Des. Smith, 11ème, 1.09.00. Total—4.24.14.

3—Collegiate Glebe

B. Grayson-Bell, 1er, 0.58.00; Bob Church, 8ème, 1.08.04; Bryce Gillis, 9ème, 1.08.32; Fred Staveley, 12ème, 1.10.40. Total—4.25.16.

L'INTERPROVINCIAL NE SORTIT PAS

LES GARS DU CAFE REFUSENT DE TRAVAILLER DANS LA DEUXIEME JOUTE AVEC OTTAWA-HOUSE.

Dimanche matin à l'Université, levait avoir lieu la deuxième partie d'une série, entre l'Ottawa House et l'Interprovincial, pour la coupe Brading, magnifique trophée, que la Brasserie, remettait au vainqueur de cet engagement.

Mais, malheureusement, comme l'Interprovincial n'a pas voulu démarrer, soit dit en passant, qu'il était au complet. Pour une raison ou pour une autre, les gars ne voulurent pas faire face à l'Ottawa House, après avoir gagné le premier engagement, au pointage de 6-1.

Comme résultat de tout ceci, l'Ottawa House gagne la coupe par défaut.

Il célébra son triomphe par un déjeuner bien apprêté.

ALIGNEMENTS

OTTAWA HOUSE: — E. Venne J. Verdon, F. Lavigne; Graham, Reinhart O. Beauparlant; A. Myre, [illegible] vageau.

INTERPROVINCIAL: — C. Leblanc; H. Watters, Bolduc, C. Fortier, Kirkpatricks, F. Watters; Nadon, Nadon.

SASKATOON GAGNE

REGINA, 3 mars:—Saskatoon a pris la mesure de Regina, par 2—1, dans une joute peu intéressante de la ligue des Prairies.

Alex SMITH, joueur de défense d'Ottawa, qui a été le héros de la victoire des Sénateurs sur Chicago, samedi soir.

DETROIT SE GLISSE EN 3me PLACE

Deux coups de hasard ont raison des Pirates.

UNE PARTIE SERREE CHEZ LES CORSAIRES

PITTSBURGH, 4. — Les Corsaires ont essayé un rude coup ici samedi soir quand les Couguars de Détroit les ont terrassés, au pointage de 3-2, après une partie serrée au suprême qui avait attiré la plus forte assistance de la saison.

Cette victoire de Détroit lui assure temporairement la troisième place dans la zone Américaine, avec la faible marge de deux points.

Chaque équipe enfila un point dans la session initiale. Pittsburgh compta le premier en quatre minutes, à la suite d'une mêlée devant les buts de Holmes; il enleva la rondelle à Foyston, à la mise en jeu et la hissa dans le milieu du panier.

Après dix minutes de travail acharné, les Couguars égalisèrent les chances, sur un coup de Hay qui déjoua la défense locale et poussa la pilule par dessus Worters, au moment où ce dernier était tombé à genoux.

SUBSTITUTS A L'OEUVRE

C'est dans la deuxième session que Détroit s'assura la victoire et ce sont des substituts qui la lui donnèrent.

Cinq minutes s'étaient écoulées quand Noble descendit sur l'aile droite jusqu'au fond du salon, d'où il passa la rondelle à Palangio qui l'envoya dans le panier, au grand chagrin des amateurs locaux. Moins de trois minutes plus tard, un coup de hasard bâcla les affaires. Loughlin et Cotton se rencontrèrent derrière les buts locaux et l'un ou l'autre hissa la rondelle au-dessus de la cage: Elle frappa Worters dans le dos et glissa dans le panier.

Les Corsaires se remirent à la besogne à une allure de possédés et finalement White réussit à se faire un chemin pour ajouter un point au total local, mais la défense de Détroit tint ensuite tête à la tempête jusqu'à la fin.

ALIGNEMENTS

DETROIT. — Holmes, Noble et Traub; Foyston, Aurie et Hay; Cooper, Loughlin, Sheppard, Walker, Fraser.

PITTSBURGH. — Worters, Burke et McCaffrey; Milks, Darragh et Cotton; Drury, White, McCurry, McKinnon et R. Smith.

Arbitres—Laflamme et O'Hara.

SOMMAIRE

Première Période

1—Pirates, Drury 4.24
2—Détroit, Hay 9.49
Punition—Aucune.

Deuxième Période

3—Détroit, Palangio (Noble) 5.48
4—Détroit, Loughlin 2.12
5—Pirates, White 4.24
Punitions—Traub, McCurry.

Troisième Période

Pas de point.

LE RETOUR DE NOS ATHLETES

PATINEURS ET SKIEURS REVIENNENT DU CONCOURS.

HALIFAX, 5 mars:—Gérald Dupuis, d'Ottawa; Charlies Gorman et Willie Logan, de Saint-Jean; Ross Robertson, de Weston; M. Putnam, de Toronto; et William Thompson, de Westmount, patineurs et skieurs canadiens aux Jeux Olympiques, à Saint-Moritz, sont arrivés ici samedi, à bord du Lapland, de la ligne White Star.

MONTREAL SE RAPPROCHE DU TRONE EN POUSSANT UNE GIFLE AU CANADIEN

Hooley se fâche et compte le point décisif dans la session supplémentaire.

LA RANDONNEE PLUTOT RUDE

MONTREAL, 4.—Les Maroons se sont rapprochés de la première place dans la ligue Nationale en passant une défaite de 3-2 au Canadien, après une partie passablement mouvementée jouée samedi soir au Forum.

Selon l'habitude quand les deux équipes locales se rencontrent, une des plus fortes assistances de la saison vit les équipes aux prises et le bruit qui se faisait chez les "Millionnaires", armés de toutes sortes d'instruments, était épouvantable.

Du commencement à la fin du combat, l'enthousiasme fut à son comble, mais il est évident que la défaite du Tricolore a jeté le deuil dans le camp canadien-français, car ses partisans commencent à craindre qu'il ne descende du piédestal où il siège depuis l'ouverture de la saison.

BEL AVANTAGE

Toutes les célébrités montréalaises, le maire Martin incius, étaient dans le salon quand Howie Morenz, un bandeau autour de la tête, prit sa place au centre, en face de Hooley Smith, pour commencer la bataille. Et quelle bataille!

Pas un point ne fut compté dans la séance initiale, mais les Maroons obtinrent un avantage fort utile dans la session suivante. Hooley Smith brisa la glace, en l'absence de Siebert, après avoir saisi la rondelle près de la ligne bleue du Canadien. Avant ce point, Dutton fut banni pour avoir bousculé Leduc et ce dernier qui voulait une punition plus sévère pour Red, agrafa une amende de $10.

Le public protestait énergiquement contre les décisions des arbitres et les "Millionnaires" lancèrent des sous sur la glace.

Peu après, Oatman s'empara du chou, le passa à Phillips qui le glissa à Lamb et ce dernier secoua le filet au grand déplaisir de Hainsworth. On lança encore des sous sur la glace. Joliat était au pénitencier quand le point entra.

SMITH LE HEROS

Le Canadien fit des prodiges de valeur dans la troisième session et en moins de cinq minutes, il avait compté deux points pour égaliser les chances. Morenz s'illustra en courant d'un bout à l'autre du salon pour attirer Benedict et planter la soucoupe dans le sac. Dutton fut banni pour avoir terrassé Morenz et, en son absence, Joliat compta.

Une minute après la reprise du jeu, dans la strophe supplémentaire, Hooley Smith contourna la défense tricolore et bâcla les affaires.

ALIGNEMENTS

MONTREAL — Benedict, Dutton, Siebert; H. Smith, Ward et Stewart; Munro, Lamb, Oatman, F. Brown, Phillips et Walsh.

CANADIEN — Hainsworth, Gardiner et Leduc; Morenz, Joliat et Gagné; Langlois, Gaudreault, Larochelle, Hart et Patterson.

Arbitres—Ion et Hewitson.

SOMMAIRE

Première Période

Pas de point.
Punitions—Siebert, 2; Ward, Dutton, Leduc, Joliat.

Deuxième Période

1—Montréal, Smith 4.52
2—Montréal, Lamb (Phillips) 6.35
Punitions. — Siebert, 2; Dutton, Joliat, Smith, Ward, Leduc, $10.

Troisième Période

3—Canadien, Morenz 3.04
4—Canadien, Joliat 1.38
Punitions — Gaudreault, 2; Dutton, Munro, Gagné, Leduc, Stewart, Lamb.

Supplémentaire

5—Montréal, Smith 1.20
Punition—Aucune.

LES COUREURS SONT EN ROUTE

PRES DE 300 ESPOIRS DANS LA CLASSIQUE TRANSCONTINENTALE.

LOS ANGELES, Cal., 5 mars:—La grande course transcontinentale est commencée samedi avec une avalanche de 275 coureurs.

Cette randonnée, organisée par C. C. Pyle, est longue de 3,400 milles et la bourse de $48,000 sera partagé comme suit: $25,000 aux vainqueurs; $10,000 au deuxième; $5,000 au troisième; $2,500 au quatrième; les six autres à finir recevront $1,000 chacun.

ASHBURY FAIT PARTIE NULLE

Un ralliement remarquable, qui produisit deux points dans la troisième session, a permis à l'Ashbury de faire joute nulle de 3—3 avec Westmount, samedi après-midi, à l'Auditorium.

FINALE ALBERTAIN

Canmore .... 4; Lacombe 0
Canmore gagne la série, 6—3.

MATCH DECISIF A S. FRISCO

CHICAGO, 4 mars:—L'Association de billard nationale annonce que le match entre Jake Schaefer, des Etats-Unis, et Edouard Horemans, de Belgique, pour le championnat du monde au billard 18.2, aura lieu à San Francisco, les 12, 13 et 14 mars.

Le match sera joué en séries de 300 points.

TORONTO FAIT PARTIE NULLE

IRONSTONE REMPLACE ROACH DANS LES BUTS DU MAPLE LEAF.

TORONTO, 4 mars:—Le Maple Leaf, jouant pour une place dans le détail de la zone Canadienne, a fait partie nulle, sans point, avec Boston, après un combat intéressant qui fournit aux spectateurs de nombreuses chances de s'enthousiasmer.

Toronto, privé des services de John Ross Roach, qu'une indisposition soudaine force au lit, alignait Joe Ironstone dans les buts, et le juif de Sudbury, qui travaille aussi pour les Falcons, de la ligue Canadienne, fit du bon travail.

La troisième période fut la plus intéressante de la soirée, car les courses rapides abondaient de part et d'autre et les gardiens de buts durent faire des arrêts sensationnels.

ALIGNEMENTS

BOSTON:—Winkler, Shore, Hitchman; Frederickson, Oliver, Galbraith, Gaynor, Clapper, Connor, Gordon.

TORONTO: — Ironstone, Ramsay, Duncan; Herberts, Bailey, Keeling; Lowery, Cox, Rodden, A. Smith.

Arbitres — Bell et Mallinson.

SOMMAIRE

Pas de point.

Punitions

1ère Période — Ramsay.
2ème Période — Smith, 2; Galbraith, Bailey, Frederickson, Hitchman, Cox.
3e Période — Bailey, Shore, Herberts, Clapper, Frederickson.
Supplémentaire — Duncan.

LES COURSES A LA HAVANE

SETH'S HOPE CONTINUE SA BESOGNE EN GAGNANT LE CASINO.

LA HAVANE, 5. — Voici les résultats des courses de dimanche au Parc Oriental:

Première Course

1—Jimmy Finn, Gleed, 4-1, 7-5, 3-5; 2—Lawless, Gwynne, 6-5, 2-5, 1-5; 3—Three Sixty, Meyer, 4-1, 8-5, 3-5.

Deuxième Course

1—Hong, Pernia, 10-1, 4-1, 2-1; 2—Saratoga Maid, Mitchell, 6-1, 5-2, 6-5; 3—Sky Flight, Meyer, 2-1, 7-10, 1-3.

Troisième Course

1—Lady Murphy, Meyer, 10-1, 4-1, 2-1; 2—Lower Vive, Moon, 6-5, 1-2, 1-4; 3—Twelve Thirty, Seabo, 8-1, 3-1, au pair.

Quatrième Course

1—Lemnos, Seabo, 3-5, 1-4, 1-8; 2—Hanky Rice, Ford, 3-1, au pair, 2-5; 3—Everglade, Horvath, 8-1; 3-1, au pair.

Cinquième Course

1—Seth's Hope, Robertson, au pair, 1-3, xx; 2—King David, Moon, 2-1, 4-5, xx; 3—Euphrates, Horvath, 2-1, 4-5, xx.

Sixième Course

1—Dragon, Meyer, 2-1, 7-10, 1-3; 2—Futuro, Moon, 3-1, au pair, 2-5; 3—Tin Hat, Seabo, 6-5, 1-2, 1-4.

Septième Course

1—Bachelor's Error, Gleason, 3-1, au pair, 1-2; 2—Bronco Girl Churchman, 20-1, 8-1, 4-1; 3—Diversity, Pernia, 30-1, 12-1, 5-1.

COURTIERS GARDENT LA 1re POSITION

Les Courtiers ont gardé la tête dans la ligue Bancaire en faisant partie nulle de 1—1, avec la Banque Royale, samedi après-midi, à l'Auditorium.

La Toronto-Standard a enregistré sa première victoire de la saison en battant la Banque du Commerce, par 3—1.

LE CLASSEMENT

	G.	P.	N.	Pts.
Courtiers	4	1	3	11
Royale	4	1	1	10
Commerce	2	3	2	6
N.-Ecosse	2	4	1	5
Tor.-Standard	1	4	2	4

VARSITY PERD

KITCHENER, 5. — Kitchener a battu Varsity, par 4-2, dans la première partie de la finale de l'O. H. A. Sammie Seagram fit trois points pour les locaux.

LE DERBY VA À DOCTOR WILSON

Un bon champ se rencontre dans la classique.

VIVE SURPRISE DE PETER BRUSH

TIA JUANA, 5 — Doctor Wilson, portant 122 livres et conduit par Fields, a gagné le derby de Tia Juana, de $25,000 ajoutés, réservé aux bêtes de trois ans et disputé dimanche après-midi, sur le 1⅛ mille.

Le vainqueur fit la distance en 1.56 4-5 sur une pistes plutôt lourde. General Duskin courut à la place et Wirt G. Bowman arriva troisième. Il y avait treize partants.

LES RESULTATS

Première course

1—Firm Friend, Louman, $10.20, 5.40, 4.00; 2—Shasta Butte, Luther, $10.80, 5.40; 3—Picnic, Owen, $4.80.

Deuxième course

1—Holly Boy, Richardson, $26.80, 9.60, 6.60; 2—Gondolier, Inzelone, $8.20, 6.60; 3—Lucky Hayes, Brown, $6.60.

Troisième course

1—Eyelash, Stevens, $12.00, 4.80, 3.40; 2—Jack Knight, Warden, $4.40, 4.20; 3—Spearo, Robertson, $3.20.

Quatrième course

1—Isaman, Ray, $20.40, 10.00, 4.00; 2—Matilda B., Jones, $6.80, 3.80; 3—Little Man, Louman, $3.60.

Cinquième course

1—Peter Brush, Richardson, $107.20, $4.20, 8.40; 2—Blue Lane, Ayraud, 17.20, 8.00; 3—Herdsman, Brown, $3.80.

Sixième course

1—Bon Fils, Luther, $8.00, 5.20, 3.00; 2—Fire Captain, Warden, $5.40, 4.00; 3—Muriel H., Stevens, $4.80.

Septième course

1—Cantankerous, Warden, $10.20, 4.20, 3.00; 2—Rip Rap, Ray, $3.40, 2.40; 3—Bonnie Omar, Doggett, $2.60.

Huitième course

1—Doctor Wilson, Fields, $7.00, 4.00, 2.60; 2—General Diskin, Peternel, $8.40, 4.80; 3—Wirt G. Bowman, Laidley, $4.20.

Neuvième course

1—True Boy, Ayraud, $5.80, 2.60, 2.20; 2—York Home, Deford, $3.60, 2.60; 3—Prattle, Inzelone, $2.60.

Dixième course

1—Irvington, Louman, $5.40, 3.00, 2.20; 2—Composer, Warden, $3.20, 2.40; 3—Bardalid, Jones, $4.20.

Onzième course

1—First Dance, Duplessis, $19.20, 6.40, 5.60; 2—Captain Guard, Francis, $4.40, 2.80; 3—Paula Shay, Jones, $2.80.

LE CHAMPIONNAT À SAINT-GABRIEL

LACHINE BATTU DANS LA FINALE DU TOURNOI POIDS-COQ.

MONTREAL, 4 mars:—Saint-Gabriel a enlevé le championnat poids-coq des séries de hoquet de l'Association de Québec en triomphant de Lachine, au pointage de 6—8, au Forum, samedi après-midi.

Lachine a fait du beau travail, mais il était trop léger pour les champions. G. Mullins et E. O'Flaherty comptèrent chacun trois points. Naylor et Poirier firent le nécessaire pour Lachine.

ALIGNEMENTS

LACHINE:—Shore, Pardie, Carter; Naylor, Poirier, Lafontaine; Cattle, E. Weir.

SAINT-GABRIEL:—Behan, Gill et Moore; G. Mullins, Tougher et E. O'Flaherty; R. Mullins, M. O'Flaherty.

Arbitre — Percy Moore.

LE SAULT DANS LES ÉLIMINATIONS

IROQUOIS PERD LA SERIE DU NORD-ONTARIO, MALGRE SA VICTOIRE.

IROQUOIS, Ont., 3 mars:—Le Sault représentera le Nord-Ontario dans les séries juniors de la province, en dépit de sa défaite de 3—1 aux mains d'Iroquois, vendredi soir.

C'était la deuxième joute de la série, mais comme le Sault avait enlevé le premier engagement, par 3—0, la palme lui reste, au pointage global de 4—3.

De Labbio a brillé dans les buts du Sault, surtout durant la troisième strophe, quand les locaux bombardèrent ses buts sans répit, dans l'espoir d'égaliser les chances.

LIGUE NATIONALE

ZONE CANADIENNE

	G.	P.	N.	Pr	Ctre	Pts
Canadiens .	20	9	7	91	37	47
Montréal .	19	12	6	73	64	44
Ottawa . .	17	11	9	63	45	43
Toronto . .	15	16	7	68	69	37
N.Y. Amér.	11	20	5	56	96	25

ZONE AMERICAINE

	G.	P.	N.	Pr	Ctre	Pts
N.Y. Rangers	17	12	8	71	57	42
Boston . .	16	10	10	61	50	42
Détroit . .	15	15	6	67	66	36
Pittsburgh	13	16	8	49	67	34
Chicago .	7	29	3	63	111	17

Parties mardi: — Ottawa à Boston; Canadien à Pittsburgh; Rangers à Montréal; Toronto à Détroit.

LIGUE CANADIENNE

Détroit, 5; Kitchener, 1.

UNDERHILL ENLEVE LE TITRE DE BADMINTON

LES JOUEURS DE TORONTO SE DISTINGUENT AU CONCOURS NATIONAL.

TORONTO, 4. — Jack Underhill, de Vancouver, a donné une remarquable démonstration, ici samedi après-midi, lorsqu'il battit Jack Purcell, de Toronto, par 13-18, 15-4 et 17-14, dans la finale du championnat de Badminton canadien.

Purcell obtint un avantage de 14-6 dans la dernière partie du match et tous lui concédaient les honneurs. C'est alors que le gars de Vancouver se mit à l'oeuvre avec une ardeur exceptionnelle: il gagna peu à peu du terrain, égalisa les chances à 14-14, puis, continuant sa besogne, il ajouta trois autres points à son total pour obtenir la décision.

Hugh Robertson, d'Ottawa, a gagné le championnat de consolation, E. Wilmot et Foy, aussi d'Ottawa, ont pris les doubles de consolation.

Mme COKE GAGNE

Mme E. F. Coke, de Toronto, championne en 1924, 1925 et 1926, a repris la raquette samedi pour enlever le titre féminin à Mlle Eileen George, de Vancouver, au pointage de 11-8, 11-4. Mlle George commit plusieurs erreurs qui lui coûtèrent des points, lorsqu'un peu plus de précision lui eut donné des joutes.

Après le match, le colonel McKee, de Montréal, président de l'Association Canadienne, remit le trophée à Mme Coke et une médaille à Mlle George.

LES DOUBLES

Mme C. A. Boone et Mme Coke, de Toronto, ont décroché le championnat féminin double, grâce à leur victoire décisive de 15-9, 15-8 sur Mlle Eileen George et Mme J. G. Muir, de Vancouver.

Les championnes étaient de beaucoup supérieures aux dames de Vancouver.

Mme Boone a fait partie d'une équipe victorieuse cinq fois au cours des six dernières années.

Un autre titre vint à Toronto quand le colonel G. Blackstock et C. K. F. Andrews prirent la mesure de Jack Underhill et J. G. Muir, de Vancouver, champions de 1927, dans la finale double. Le pointage fut de 15-2, 7-15, 18-13.

LE CANADA BATTU AUX ETATS-UNIS

UTICA, 4. — Les joueurs de curling des Etats-Unis ont décroché le trophée international Gordon, en prenant la mesure d'une équipe canadienne, au pointage global de 278 à 254.

Les deux pays étaient représentés par des joueurs de la plupart des grands centres où se joue le curling.

BRILLANT RECORD

NEW-YORK, 4 mars:—Lloyd Hahn, de Boston, a abaissé à 1 minute, 51 2-5 secondes le record mondial de 1154 3-5 pour le demi-mille fait à Buffalo, le 19 mars, 1904.

Hahn a fait son fameux record dans une épreuve spéciale à New-York, samedi soir; Sam Martin et Pinkie Sober lui firent la lutte mais sans succès cependant.

Dr. Peltzer était au nombre des spectateurs.

VICTOIRE SAVANTE

L'Université d'Ottawa a pris la mesure du Château Laurier, au pointage de 5—3, dans une intéressante partie jouée samedi après-midi.

Le Chateau obtint un avantage de 2—0, puis le Collège égalisa les chances et, dans la troisième session, ces mêmes Etudiants firent trois points pour bâcler les affaires.

FEU FOLLET A GAGNE LE BEAUREGARD

Deux favoris seulement font le nécessaire à Jefferson.

LANOIL CAUSE VIVE SURPRISE

N.-ORLEANS, 4. — Feu Follet, payant près de 7 pour 1, a gagné le handicap Beauregard, l'épreuve principale de la séance de samedi au parc Jefferson. C'était une randonnée d'un mille et 70 verges que le vainqueur fit en 1. 43 1-5, sur un tracé rapide, pour battre Bob Rogers et William Penn.

Florence Mills, Boom, Prickly Heat, Twinkling et Laddie complétaient le champ.

La défaite d'Algol, dans le handicap Ruston, de six furlongs, a causé une assez vive surprise. C'est Lounger, habilement conduit par Pichon, qui enleva la palme en 1.12 4-5. Tannic courut à la place et Shasta Lad fut troisième. Algol ne se plaça même pas.

LES RESULTATS

Première Course

1. Polygamia, Pascuma, $13.40, 7.20, 4.60; 2—Gad, Moore, $16.00, 7.60; 3—Muldoon, Dubois, $3.60.

Deuxième Course

1—[illegible] Gibson, Horn, $5.20, 2.80, 2.20; 2—Islam, Anbrose, $3.20, 2.80; 3—Reigh Thorne, Pichon, $2.60.

Troisième Course

1—Hopeless, Leonard, $3.80, 3.00, 2.60; 2—Drama, McGinnis, $6.60, 3.60; 3—Red Banner, Maguire, $3.20.

Quatrième Course.

1—Lounger, Pichon, $10.40, 5.20, 4.00; 2—Tannic, Abel, $7.20, 4.60; 3—Shasta Lad, Schaefer, $3.00.

Cinquième Course

1—Feu Follet, Deprema, $15.20, 8.00, 4.60; 2—Bob Rogers, Leyland, $5.80, 3.00; 3—William Penn, Lang, $3.60.

Sixième Course

1—Beauregard, Craver, $10.20, 6.80, 3.20; 2—Jack Higgins, Schaefer, $13.00, 4.40; 3—Her Ladyship, West, $2.60.

Septième Course

1—Lanoil, Jones, $38.20, 16.40, 7.20; 2—Réveillon, Leonard, $4.60, 3.00; 3—Mollie Myhill, Root, $3.00.

(Voir aussi page 5)

EXPERTS EN BADMINTON

A gauche, Jack Underhill, de Vancouver, qui a décroché le championnat de badminton canadien au tournoi national, à Toronto. A droite, J. G. Muir, de Vancouver, qui, avec Underhill, a perdu le titre double.

Quand on veut détruire la religion, on commence par attaquer le prêtre, parce que là où il n'y a plus de prêtre, il n'y a plus de sacrifice, et là où il n'y a plus de sacrifice, il n'y a plus de religion.

CURE D'ARS.

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

CALENDRIER

MARDI, 6 MARS 1928 — 66e jour de l'année
Lever du soleil 6.24 — Lever de la lune 6.01
Coucher du soleil 5.47 — Coucher de la lune 6.55
QUARANTE-HEURES
Embrun, 4, 5 et 6 mars.
Couvent de Buckingham, 6, 7 et 8 mars.
FETE DU JOUR —Ste-Colette, vierge.

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la patrie.
Fondé le 27 mars 1913
Publié par le Syndicat d'Œuvres Sociales (Ltée)
SIEGE SOCIAL: ANGLE DALHOUSIE ET GEORGES.

Services télégraphiques:
PRESSE ASSOCIEE ET PRESSE CANADIENNE

Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membre de l'Audit Bureau of Circulations et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS
Quotidien
Canada . . . . $5.00 — Etats-Unis . . . . $ 7.00
Ottawa par poste . . . . 6.00 — Union Postale 10.00
Hebdomadaire
Canada . . . . $2.00 — Etats-Unis et Union Postale, 3.00

OTTAWA, LE 5 MARS 1928

La persécution au Mexique

Le récit d'un témoin. — En pleine barbarie. — Calles en guerre contre Dieu. — Nouvelles atrocités en prévision.

La publication de récentes lettres de catholiques mexicains échappées à la censure prouve que la persécution religieuse au Mexique continue d'être aussi sanglante. La brute Calles et sa soldatesque commettent toujours des atrocités épouvantables et, de jour en jour, la liste des martyrs se couvre de nouveaux noms.

Une lettre de Villa Hildago, en date du 27 décembre dernier, contient les détails suivants:

> Le dimanche 11 courant, environ 600 fédéraux sont arrivés ici. Le but de leur venue était de venger la défaite qui leur fut infligée dernièrement par les **libertadores** (les catholiques) à la ferme des Gonzalez. Comme il n'y avait ici que 100 **libertadores**, ils durent fuir. Les fédéraux s'en aperçurent parfaitement; mais comme ils voulaient surtout faire le plus de mal possible à notre malheureuse bourgade, ils les laissèrent fuir sans les poursuivre et restèrent ici, chez nous.
>
> Aussitôt après leur arrivée, leur général donna des ordres précis pour le pillage: ne laisser aucune maison sans la piller, afin de punir et d'épouvanter tous les habitants, pour qu'ils n'offrent plus refuge et protection aux **Cristos** (c'est ainsi que par dérision ils appellent maintenant les **libertadores**). Pour que les ordres fussent exécutés au pied de la lettre, il fut décidé que toute porte qu'on trouverait fermée serait démolie sans égards pour personne, et que tout homme trouvé dans les maisons serait immédiatement passé par les armes; mais Dieu n'a pas permis que cette dernière disposition fût observée; les soldats eux-mêmes trouvèrent que c'était trop fort. Le pillage néanmoins s'accomplit au pied de la lettre et avec les excès que tu peux te figurer: tous les magasins ont été complètement vidés. Ce qu'ils ne pouvaient emporter, les fédéraux l'inutilisaient, mélangeant par exemple le sucre avec du pétrole, le riz avec le tabac, etc. Les maisons ont été vidées de leurs meubles et même de tout le linge; on ne nous a laissé que ce que nous avions sur le corps, et même le cas n'est pas rare où les femmes ont été dépouillées de leur fichu.
>
> Mais ce qui suivit est bien pire. Les fédéraux avaient d'avance entassé une grande quantité de feuilles sèches; puis, ayant placé une bombe de dynamite à chacun des quatre coins de la place principale, ils nous réunirent tous, nous menaçant de nous brûler vifs. Tu peux t'imaginer la scène lamentable qui eut lieu à ce moment: pleurs et lamentations des femmes et des enfants, auxquels l'ignoble soldatesque ne répondait que par des rires et des moqueries. Le but de tout cela, c'était de nous intimider pour que nous ne protégions plus les nôtres; en effet, après s'être moqués un bon moment de tous ces pauvres gens sans défense, ils abandonnèrent cette scène pour s'en offrir d'autres encore plus douloureuses, parce qu'on y trouve le sang répandu à flots. Un des **libertadores** était resté à l'hôpital, malade. Aussitôt qu'ils le surent, les fédéraux y allèrent; ils l'en sortirent en le tirant par les cheveux, le déshabillèrent et le traînèrent par les rues jusqu'à la place; là, ils lui en firent faire plusieurs fois le tour en le traînant toujours; ils le martyrisèrent tant et plus pour obtenir de lui un **Viva Calles!** devant tout le monde; mais lui ne répondait que **Viva Cristo Rey! Viva la Virgen de Guadalupe!** Un instant avant de mourir, on le voyait encore remuer les lèvres comme pour prononcer le **Viva Cristo Rey!** qui a le don de mettre en fureur les fédéraux. Son dernier mouvement fut de porter une main au coeur pendant qu'avec l'autre il montrait le ciel. Un martyr, un vrai martyr!
>
> Le pauvre D. Tomas Serna, de Jacona (tu te rappelles quel excellent homme c'était), conduisait une charge de bois: il rencontre les fédéraux qui veulent l'obliger à crier: "Vive Calles!", mais lui leur répond: "Non, Messieurs, je ne puis dire cela, mais je dis: Vive le Christ-Roi!" Sans plus attendre, ils le décapitèrent à coups de sable. Comme le fouet qu'il portait fut tout trempé de son sang, nous nous le sommes partagé comme une relique d'un martyr de la cause. La même chose est arrivée à deux autres; je ne t'en donne pas le récit, parce que je veux que cette lettre parte le plus tôt possible, afin de t'informer des événements. Nous les avons enterrés tous ensemble. Quel bonheur que d'avoir des martyrs de notre petit coin de terre!
>
> Finalement, après le départ des fédéraux, presque toutes les familles sont parties pour Aguascalientes, parce qu'il est impossible de vivre ici, sous de perpétuelles menaces. J'allais oublier de te dire qu'ils transformèrent l'église en caserne; quant à la grille de la Table de communion, ils en ont fait faire des fers à chevaux; tout ce qui avait quelque valeur, dans l'église, ils l'ont volé.
>
> Au moment où je t'écris ces lignes, je reçois une nouvelle que je te transmets telle que je viens de l'entendre. A la gare de Castro, ils ont martyrisé le P. Leandro-Juan Garcia: ils lui ont écorché la plante des pieds, lui ont coupé les doigts et l'ont frappé jusqu'à le faire mourir. La famille, qui recueillit le cadavre, fut emmenée prisonnière, parce que le Père avait célébré le Saint Sacrifice chez elle. L'enterrement a eu lieu à Encarnacion; il a été très émouvant. Prie beaucoup le bon Dieu pour ta patrie si affligée et n'oublie pas de prier aussi pour ton ami . . .

A lire le récit de la persécution religieuse au Mexique, on se croirait transporté aux premiers temps de l'ère chrétienne où les disciples du Christ étaient jetés en pâture aux bêtes parce qu'ils refusaient de brûler de l'encens devant les empereurs romains qui s'arrogeaient le rang de la divinité. A leur exemple, Calles regarde comme un crime qui mérite la mort le refus d'acclamer son nom.

Pauvre insensé qui croit triompher de Dieu et de son Eglise!

L'orgueil et la haine ont égaré son esprit. Après avoir passé aux armes ses adversaires politiques, il découvre partout des complots contre la sûreté de l'Etat. Sur de simples soupçons, sans l'ombre d'un jugement, il ordonne l'exécution d'innocents parmi lesquels se trouvent toujours des prêtres et des catholiques laïques militants. Simple prétexte pour assouvir son fanatisme!

C'est ainsi que le P. Juarez, jésuite, et l'ingénieur Vilches, membres de la Ligue de défense religieuse, furent fusillés en pleine ville de Mexico il y a quelques mois, sans qu'on ait trouvé contre eux la moindre preuve de culpabilité.

Une dépêche de ce matin laisse supposer qu'une nouvelle infamie se prépare: "La police déclare, y est-il dit, qu'à la suite de l'arrestation d'un prêtre catholique du nom d'Osorio Ley, dans une maison privée à Mexico, on a découvert un complot pour assassiner le président Calles et le général Obregon, le seul candidat à la succession de Calles.

"La police annonce également que certaines personnes se sont réunies dans cette maison, qu'elles y ont préparé la manufacture de bombes pour assassiner le président Calles et le général Obregon, et que vont probablement avoir lieu d'autres arrestations, parmi lesquelles celles de personnes importantes."

Alors il ne faudra pas s'étonner si d'ici quelques jours on apprend l'exécution d'un prêtre et de plusieurs catholiques. C'est ainsi que procèdent Calles et ses tortionnaires.

Pendant ce temps, la presse mondiale continue de faire le silence sur ces atrocités et les Etats-Unis, "défenseurs de la liberté et du droit", affichent les relations les plus cordiales avec le Mexique.

Notre voisin espère-t-il que le gouvernement mexicain lui paiera une partie de ses dettes avec les dépouilles de l'Eglise et du clergé? Triste marché pour un pays qui croit son blason plus propre que celui des autres!

Charles GAUTIER.

Immigration canadienne

Pendant la semaine qui s'ouvre aujourd'hui nous entendrons parler beaucoup d'immigration. En Chambre des Communes le comité parlementaire de l'agriculture et de la colonisation, qui se compose de soixante députés, de tous les groupes politiques, jettera les bases de son enquête dans le ministère fédéral de l'immigration. Le Parlement lui a donné le pouvoir d'interroger le ministre, l'hon. Robert Forke, son sous-ministre, les autorités des grandes compagnies de transport, sur mer et sur terre, qui s'occupent d'immigration, les officiers du département à Ottawa et ses employés ailleurs dans notre Puissance ou dans les pays étrangers. L'hon. R. B. Bennett, chef de l'opposition conservatrice, en demandant cette enquête a dit qu'il s'agissait de faire disparaître chez les gens les inquiétudes, les soupçons qu'on entretenait trop généralement à l'endroit du ministère incriminé.

Il faudrait cependant, pour atteindre un but élevé, que les enquêteurs se préoccupent beaucoup moins de trouver le présent ministère en défaut, pour en tirer du capital politique, que d'en arriver à des moyens d'améliorer tout le système d'immigration canadienne. Le premier résultat n'aurait rien de commun avec le progrès bien entendu, tandis que l'autre pourrait être fertile en promesses. Le déplacement des personnes d'un pays à l'autre a toujours été un problème important. Il se présente de nos jours sous deux formes principales: celle de la main d'oeuvre, c'est-à-dire de la population ouvrière, et celle du tourisme, c'est-à-dire des voyageurs riches.

Le tourisme est une source de revenus très précieuse pour un pays qui sait attirer les riches sur son territoire. Les nations qui ont souffert dans leur change, par la guerre, y trouvent une compensation très appréciable. Notre province de Québec a appris la valeur de cette industrie et l'exploite merveilleusement.

Mais, quand dans notre Parlement on parle d'immigration il ne peut s'agir du tourisme; il s'agit bien plutôt du déplacement de la main d'oeuvre. Il s'agit de l'immigration de la classe pauvre.

Le Canada a besoin d'immigrants, c'est incontestable. Son territoire est sept ou huit fois trop vaste pour la population qu'il a actuellement. L'accroissement naturel mettrait des siècles à remplir tous les vides que nous avons, tant il reste de terres encore à coloniser. Il convient donc de jeter les yeux ailleurs.

Il faut pourtant remarquer que l'immigration qui a lieu dans un pays enlève des habitants à d'autres pays, de sorte que le déplacement des habitants crée effectivement deux problèmes: le problème de l'émigration pour le pays qui voit partir ses fils, et le problème de l'immigration, pour le pays qui les accepte.

L'émigration serait inexplicable dans un pays qui manque de main d'oeuvre. Quand elle a lieu c'est qu'au contraire elle le débarrasse d'un trop plein de population qui pèserait sur les taux des salaires. Il est vrai qu'il faut inscrire au débit du compte de cette émigration tous les frais qui ont été faits pour amener ces émigrants à l'âge adulte et aussi les petits pécules qu'ils emportent avec eux; mais il faut inscrire d'autre part au crédit du compte tout l'argent que les émigrants renverront à leur famille ou qu'ils rapporteront dans leurs pays quand ils y reviendront, — et s'ils s'y fixent comme colons, il faut inscrire tous les bénéfices qu'ils procureront au commerce national en restant ses clients et ses propagandistes. L'émigration italienne est arrangée merveilleusement pour donner ces résultats. Nous renvoyons nos lecteurs à un article de M. Perrault, dans la Revue Parlementaire de février dernier, pour s'en faire une idée.

Il peut donc arriver, et de fait il arrive souvent qu'un pays a tout intérêt à se débarrasser du surplus de sa population, ce surplus de nuisible qu'il est dans le pays se changeant en bénéfices du moment qu'il fait souche ailleurs. Le pays qui demande des immigrants — et c'est notre cas — doit-il accepter ces surplus qu'on lui offre? Oui, mais avec beaucoup de prudence. Il y a, dans toute population, des désirables et des indésirables. Ceux du premier groupe il faut les attirer honnêtement, sans fausses représentations; ceux du deuxième groupe il faut les rejeter catégoriquement, sans marchandage d'aucune sorte.

Est-ce que nos lois canadiennes sont faites pour faire ce triage judicieusement? Et si elles le sont, est-ce que le présent ministère de l'immigration les respecte, ces lois?

Voilà au moins deux questions très pertinentes, et qui valent bien l'enquête que l'on a demandée, puis obtenue.

Mais à part la loi, qui établit les règles générales, il y a le système des permis, pour les cas particuliers. C'est l'emploi discrétionnel de ces permis par le ministre qui a attiré à M. Forke les plus graves reproches. Qu'est-ce qu'il faudrait faire de ce système? Le supprimer, ou le corriger?

Le comité d'enquête devra résoudre encore cette alternative.

L'enquête, entreprise dans l'esprit qu'il faut, puis conduite dans le même esprit, est de nature à donner les meilleurs résultats.

Charles MICHAUD

Au Jour le Jour

Une conférence sur le Labrador.

Sir Wilfred Grenfell donnait, vendredi dernier, à Ottawa, une conférence sur le Labrador. Explorateur du Labrador, il est en même temps le médecin des pêcheurs disséminés sur les côtes de l'Atlantique. C'est dire qu'il possède de cet immense pays, dont un jugement du Conseil privé amputait, voici un an, la province de Québec, une connaissance exacte et étendue. Il pouvait donc faire comprendre à ses auditeurs l'énorme perte que le Canada subissait lorsque le plus haut tribunal de l'Empire lui en enlevait la propriété pour la donner à Terreneuve. En peu de temps, dit-il, le Labrador constituera un champ d'action incomparable où s'exercera l'activité humaine. Il abonde en richesses les plus variées. L'exploitation industrielle sous toutes ses formes pourra s'y donner cours.

Et le Canada dispose-t-il de quelque moyen qui lui permettrait de reprendre ce riche territoire qu'il a perdu? Ses conditions financières ne lui permettent pas d'en faire l'achat présentement. Telle est sur ce point la déclaration du premier ministre du Canada lui-même, l'hon. Mackenzie King. Terreneuve ne consentairait probablement à céder le Labrador au Canada que moyennant une somme fabuleuse. Aussi, selon l'avis même de M. King, l'entrée seule de Terreneuve dans la Confédération canadienne pourrait réparer l'énorme perte que notre Dominion a faite.

Le Conseil Privé, tribunal suprême, a donc dit le ternier mot. Le jugement qu'il a rendu est définitif. Et de ce chef la province de Québec, et, par voie de conséquence, la Puissance du Canada, se trouve amputé d'un territoire mesurant 112,400 milles carrés de superficie, territoire pourtant que les géographes officiels leur avaient autrefois attribué.

Science.

Deux associations du génie civil tenaient, il y a quelques jours, une conférence afin de discuter de l'importance et des progrès de leur art. Pour être de même race, leurs membres respectifs n'en appartenaient pas moins à des nationalités différentes.

La British Institution of Electrical Engineers, son nom l'indique assez, se compose d'ingénieurs anglais. Elle devait se joindre à un syndicat d'ingénieurs américains pour former une même assemblée sous la présidence d'une des personnalités les plus marquantes de l'une ou de l'autre association. En fait c'est un ingénieur anglais, M. Archibald Page, qui présida l'assemblée. Et ces messieurs se réunirent-ils en Angleterre ou aux Etats-Unis, à Londres ou à New-York, comme il convenait? Personne ne se dérangea. Ingénieurs américains et ingénieurs anglais demeurèrent respectivement dans leur propre pays. Les uns s'assemblèrent à New-York dans l'Engineering Auditorium, et s'installèrent familièrement à leur place d'usage. Les autres, sans plus de frais de déplacement, tinrent leurs assises à l'Auditorium de Londres, à l'heure convenue. Et, soit dit en passant, l'horloge marquait 10 h. 30 a.m. à New-York, et 3 h. 30 p.m. à Londres quand les orateurs du congrès, dont une partie siégeait dans la capitale anglaise, et l'autre dans la métropole américaine, commencèrent à parler.

C'est la radio-téléphonie qui servait de trait d'union entre les deux tronçons de cette même assemblée dont le président invitait de Londres les ingénieurs américains réunis à New York à prendre la parole. Et telle fut de part et d'autre la netteté de l'audition que ces messieurs du génie percevaient jusqu'aux acclamations qui leur parvenaient en franchissant l'océan.

La puissance des organes auditifs et visuels de l'homme, encore qu'ils soient les plus nobles, les plus parfaits, est limitée. Son intelligence ingénieuse, grâce à ses récentes découvertes, en a étendu le champ d'action. Elle a imaginé des appareils qui apportent à l'ouïe des sons émis à des milliers de milles de distance. Les efforts qu'elle a tentés dans le domaine de la télévision restent jusqu'ici sans résultats vraiment pratiques, bien que les expériences réussies permèttent d'augurer que dans un avenir rapproché deux personnes communiquant par téléphone pourront, à une grande distance l'une de l'autre, se voir en même temps que se parler.

Méthodes barbares.

Soutenu par la presse américaine, que M. Coolidge ramenait dernièrement au sentiment du devoir, le secrétaire d'Etat des Etat-Unis, Frank B. Kellogg, poursuit sa campagne contre les sous-marins. Il se déclare prêt à conclure avec tous les pays du monde un traité pour abolir la construction et l'emploi de ce terrible engin de guerre. L'emploi des sous-marins, s'est-il écrié, est une méthode barbare de faire la guerre. Comme si toutes les méthodes de faire la guerre n'étaient pas barbares, et qu'il en existât de gentilles et douces. Comme s'il était plus consolant, plus humain pour l'équipage et les passagers d'un navire qu'ils soient envoyés au fond de l'océan par la bombe d'un contre-torpilleur ou d'un hydravion que par celle d'un sous-marin. Comme si la mine sous-marine qui fait sauter le navire qui vogue paisiblement à la surface des eaux était moins traîtresse, moins méchamment sournoise que le monstre qui surgit des flots à l'improviste pour lancer son engin de mort.

On le voit, M. Kellogg aura peine à persuader au monde que son pays doit, pour le bien de l'humanité, construire un grand nombre de destroyers, et que les autres pays au contraire seraient mal avisés de se prémunir contre les sautes d'humeur et les ambitions secrètes de l'Oncle Sam.

R. R.

LES LIBERAUX REVIENDRAIENT

PENZANCE, Cornwall, 5 — Il n'y a pas de raison pour lesquelles le parti libéral ne serait pas ramené au pouvoir aux prochaines élections en Angleterre, de l'avis de Sir Herbert Samuel, président de l'organisation libérale, qui a prononcé un discours ici.

Les socialistes, dit-il, veulent construire un grand édifice avec des tours, des salles spacieuses, mais ils ont oublié les fondations, de sorte que leur édifice s'écroulera.

L'ENQUETE CE MATIN

TORONTO, 5 —La première séance de la Commission d'enquête sur les bulletins d'Ottawa a été fixée pour ce matin à 11 heures, à Osgoode Hall, devant les commissaires Hodgins et Maggee. M. J. R. L. Starr, C. R., est l'avocat de la Commission. La séance d'aujourd'hui ne sera consacrée, croit-on, qu'aux préliminaires.

LETTRE DE FRANCE

LE ROI D'AFGHANISTAN A PARIS.

Paris a reçu, la semaine dernière, la visite du roi et de la reine d'Afghanistan et ceux qui ne connaissent que très vaguement la géographie ont été étonnés d'apprendre que ces souverains règnent sur un pays un peu plus grand que la France, mais qui est, il est vrai, beaucoup moins peuplé puisqu'il compte seulement environ cinq millions d'habitants. Situé entre l'Inde et la Perse, assez isolé dans ses montagnes qui en font une sorte de Suisse asiastique, sans communication avec la mer, l'Afghanistan est un Etat qui cependant se modernise sous l'action de son nouveau souverain, musulman, mais dépourvu du fanatisme habituel de ses coreligionnaires et exempt de toute xénophobie. C'est à travers ses massifs que toutes les invasions se sont frayé un passage pour pénétrer en Europe et c'est encore la route naturelle qui unit l'Asie russe à l'Inde anglaise; aussi l'Afghanistan a-t-il été soumis aux deux influences et son territoire a-t-il servi en quelque sorte de champ de bataille au duel entre "l'éléphant et la baleine". L'Angleterre l'a emporté et l'Afghanistan a été occupé, dès 1838, par les troupes anglaises mais, trois ans après, à la suite d'un soulèvement, l'armée anglaise était détruite et l'Afghanistan recouvrait son indépendance. En 1879, les Anglais prirent leur revanche et les deux villes de Kaboul et de Kandahar reçurent une garnison britannique, pendant que les principaux passages ouverts entre l'Inde et l'Afghanistan étaient annexés à l'empire des Indes. De nouveau et, semble-t-il, définitivement, l'Afghanistan a conquis son indépendance qui lui a été reconnue par l'Angleterre aux termes du traité anglo-afghan du 8 août 1919, complété par celui du 22 novembre 1921.

Le jeune Etat a cherché sa voie et il ne l'a peut-être pas encore trouvée. Libéré de la tutelle anglaise, il s'est tourné presque naturellement vers la Russie, la rivale, et il a conclu avec les Soviets un traité en 1921, puis un autre traité de neutralité en 1926. Vivant en bons termes avec sa voisine, la Perse, il s'est lié par un traité de neutralité à son égard en 1927, de même qu'il avait signé un traité d'alliance avec la Turquie en 1921. Turquie, Perse et Afghanistan forment une sorte de triple entente musulmane qui s'appuie sur Moscou. Sans doute ces relations ne suffisent pas au jeune roi qui rêve d'élargir le cercle des rapports afghans avec les autres nations et qui est venu en Europe pour s'y faire connaître et nouer quelques amitiés. Il se devait de réserver l'une de ses premières visites à la France avec qui l'Afghanistan a toujours entretenu les meilleures relations. Nous avons, en effet, des écoles à Kaboul — la capitale —, notamment une école d'agriculture, et le fils aîné du roi, le futur souverain de l'Afghanistan, fait ses études à Paris. Nos savants ont obtenu le monopole des fouilles archéologiques, ce qui ne peut que rehausser encore notre prestige dans ce pays. Tout cela ne suffit pas: il faut que notre influence se fasse sentir d'une manière plus directe. Pendant son séjour en France, le roi d'Afghanistan a visité les établissements du Creusot et sans doute a-t-il passé quelques commandes d'artillerie et de matériel militaire; nous pouvons donc et nous devons être appelés en Afghanistan pour organiser et instruire l'armée. De plus, dans ce pays, qui ne possède que quelques routes et pas du tout de chemins de fer, où les transports se font encore la plupart du temps à dos de chameau, il y a une place tout indiquée pour nos ingénieurs et un débouché intéressant ouvert à notre industrie. Il importe surtout que ce pays tout neuf et qui peut jouer dans le monde musulman un rôle assez considérable, ne tombe pas sous l'influence de Moscou et, par la Russie, sous l'influence de l'Allemagne. Aucun point d'appui n'est négligeable dans le monde et, si bien des petits Etats ont recours à nos bons services et à notre expérience, nous devons, en échange en faire des clients dévoués à notre influence et prêts à nous soutenir dans la mauvaise comme dans la bonne fortune. L'Afghanistan est un petit pays dont le rôle peut grandir et qui doit être, dans cette immense Asie, comme un de ces sommets où vient se poser le génie de la France pour rayonner à travers le monde.

DEUX DISCOURS.

Le Parlement vient d'être le théâtre de deux grandes discussions qui ont donné lieu à de nombreux discours et qui se sont terminées toutes les deux par un ordre du jour assez platonique, mais donnant, à de très fortes majorités, la confiance au gouvernement. Au Sénat, on a parlé politique étrangère et les critiques les plus avisées de l'esprit de Locarno et des intentions trop évidentes de l'Allemagne se sont exprimées librement pour la plus grande édification de l'opinion publique. M. Aristide Briand a mis fin au débat par un de ces discours où, avec une éloquence indiscutable, il excelle dans l'art de parler pour ne rien dire: et encore, s'il ne disait rien, le mal ne serait pas trop grave, mais malheureusement il émet parfois des idées et ces idées ne sont pas toutes fort heureuses. Cueillons-en quelques-unes au cours de cette harangue ministérielle.

Pour M. Briand, Locarno tend à mettre un peu plus d'humanité dans le traité de Versailles: autant dire que le traité est inhumain et qu'il serait contraire à tout droit et à toute justice d'en exiger l'application intégrale. Comment concilier cette déclaration de M. Briand avec cette affirmation tant de fois répétée par lui-même que les accords de Locarno avaient été conclus dans le cadre du traité de Versailles? Pour M. Briand également, la question de l'évacuation de la Rhénanie est une affaire qui n'est pas exclusivement particulière à la France, mais qui regarde aussi ses Alliés, intéressés comme elle a l'occupation des territoires rhénans. Oui, sans doute, mais nos Alliés ne sont pas aussi directement intéressés que nous à cette occupation qui est notre garantie immédiate et peut-être la seule sérieuse pour notre sécurité. Affirmer que, dans cette question, l'avis de nos Alliés pèsera d'un poids égal au nôtre dans la balance, c'est avouer que nous ne sommes pas les maîtres de notre politique et que nous ne pouvons bouger sans en référer à nos Alliés, c'est avouer que la solution à la question posée par le récent discours de M. Stresemann viendra bien moins de Paris que de Londres, de Rome ou de Washington et c'est ainsi nous mettre devant le Reich dans une situation dépendante de nos Alliés. Cependant c'est la France qui est toujours le plus menacée, c'est vers elle qu'est sans cesse dirigée la pointe de l'épée allemande, cette Reichswehr à l'esprit belliqueux. Le gouvernement français avait signalé au gouvernement allemand la publication de certaines brochures haineuses et agressives contre la France; M. Briand s'est félicité de ce qu'elles aient disparu à sa demande, mais la haine a-t-elle aussi disparu et ne subsiste-t-elle pas dans les coeurs allemands? M. Briand n'a eu à la bouche que le mot de "paix", mais ignore-t-il qu'il faut être deux pour faire la paix? Or, jusqu'ici, nous sommes seuls à la vouloir sincèrement et pour de solides raisons puisées dans les souffrances des quatre années de guerre; quant aux Allemands, ils n'ont jamais montré de dispositions vraiment dignes d'être prises en considération, aussi, devant leur mauvaise volonté évidente, nous en sommes réduits à rester forts pour les tenir en respect et les empêcher de recommencer. M. Briand ne veut pas du **"Si vis pacem para bellum"**, vérité pourtant ancienne et toujours jeune et les sénateurs l'ont entendu déclarer que l'histoire témoigne de l'inanité de cette formule puisque, en dépit de son application, il y a toujours eu des guerres. Il y a encore et il y aura toujours des maladies malgré la médecine, mais ce n'est pas une raison pour vilipender la médecine et lui reprocher d'avoir fait faillite.

A la Chambre, où l'on discutait finances, M. Painlevé a dit moins de contre-vérités, mais il s'est montré d'un optimisme un peu outré. Il est vrai que le principal objet de son discours était d'inspirer confiance à tout le monde, car la confiance a toujours besoin d'être ranimée et entretenue puisqu'elle constitue un facteur essentiel du redressement économique et financier d'un pays. Il est certain que la situation est bien changée entre le mois de juillet 1926 et le mois de février 1928: la livre était à 248, elle est aujourd'hui à 124; le budget est en équilibre, les impôts rentrent normalement et même il y a parfois des excédents. Mais ce qui est inquiétant, c'est que ces rentrées fiscales importantes n'ont jamais servi qu'à augmenter le nombre et les traitements des fonctionnaires, de sorte que l'excédent sort de la caisse aussi vite qu'il y est entré et que le budget suivant est grevé de ces nouvelles libéralités dispendieuses. On pressure le contribuable et l'on est étonné que, malgré ce laborieux effort et ces lourds sacrifices, le pays ne se relève pas. Rien d'étonnant à cela: on ne re-

(suite à la 6ième page, col. 8)

UN RHUME NÉGLIGÉ
c'est la porte ouverte
à toutes les maladies
de la GORGE, des BRONCHES
et des POUMONS
Ne négligez pas un Rhume
SOIGNEZ-LE
GUÉRISSEZ-LE
avec les
PASTILLES VALDA
En Vente partout
Les Exiger EN BOITES
portant le nom
VALDA
Agent Général pour le Canada:
J. Alfred OUIMET
23 est, rue St-Paul. — MONTRÉAL

Aubaines en Radios
Comportant des
Rabais sur les Nouveaux Radios Atwater Kent

5 ATWATER KENT, Modèle 35. Prix de vente $70
10 ATWATER KENT, Modèle 33. Prix de vente $95
1 ATWATER KENT, Modèle 32. Prix de vente $120
1 ATWATER KENT, Modèle 2700, R 33. Prix de vente $140
1 ATWATER KENT, Modèle 2700-30. Prix de vente $140
1 ATWATER-KENT, Modèle 2600-30. Prix de vente $158
1 ATWATER KENT, Modèle 1900-30. Prix de vente $165

Radios DeForest-Crosley

3 DeFOREST-CROSLEY, Trirdyne. Prix de vente $44
2 DeFOREST-CROSLEY, Console 5. Prix de vente $70
1 DeFOREST-CROSLEY, Console. Prix de vente $105

Radios Divers

1 Radiola, 4 lampes, haut-parleur inséré. Complet $65
1 Fada à panneau, 5 lampes, complet avec haut-parleur . . . $65
1 Radiola 25, 6 lampes avec antenne boucle. Complet $95
1 Freed-Eisemann, complet avec haut-parleur $95
1 Fada 5 lampes, complet avec haut-parleur $99
1 Radiola 16. Prix de vente . . . $85
1 Zenith Super 6. Complet $135
1 Northern Electric, Super 8, complet avec haut-parleuh conique . . $175
1 Northern Electric, Super 9, complet avec haut-parleur conique . . $195

Hauts-Parleurs

Corne Northern Electric, seulement . . $5
Music Master. Corne cabinet $8
Music Master. Cornes. Seulement . . $10
Crosley. Corne cabinet. Seulement . . $15
D'autres à prix divers.

$10 ET PLUS COMPTANT
Le solde par versements faciles

175 rue Sparks
ORME'S
The MUSIC CENTRE
ORME LIMITED
Tél: Queen 6107

Le journal qui a le plus fort tirage
dans Hull et la région.

LE DROIT

Le journal quotidien spécialement dévoué
aux intérêts de Hull et de la région.

HULL, LUNDI 5 MARS 1928

D'IMPORTANTES NOUVELLES CE SOIR AU SUJET DE LA SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE

Un comptable du gouvernement provincial est venu à Hull samedi rencontrer le maire Lambert relativement aux octrois que nous attendons depuis longtemps pour faire fonctionner la Société de Bienfaisance fondée le printemps dernier. L'aviseur légal de la ville, Me J. W. Ste-Marie; le trésorier, J. Raymond; le greffier, H. Boulay; le secrétaire de la Société de Bienfaisance, M. L. Leblanc, qui est aussi l'assistant du greffier, étaient également présents à l'entrevue.

Le maire réserve en premier lieu pour les membres du conseil les détails de la conférence qui a eu lieu. Comme il y a séance régulière ce soir, il fera un rapport complet de ce qui s'est passé samedi. M. Lambert s'est contenté de nous dire que les nouvelles qu'il fera connaître allaient être très encourageantes.

FORTE DENONCIATION DE LA PRESSE JAUNE

LA VIE SYNDICALE

MENUISIERS ET PEINTRES

Le syndicat des menuisiers et peintres a ce soir une courte assemblée après les exercices de la retraite des hommes, soit à 9 heures à la Bourse du Travail.

LES RETRAITES QUI SONT EN COURS

DEUX SONT CLOTUREES DANS NOTRE-DAME ET ST-REDEMPTEUR, ET DEUX AUTRES RECOMMENCENT, AINSI QU'UNE TROISIEME DANS WRIGHTVILLE.

La retraite des femmes mariées dans la paroisse Notre-Dame, prêchée par les RR. PP. Lortie et Castonguay, O.M.I., s'est terminée hier après-midi à trois heures. Il est entendu que comme par le passé l'affluence des femmse a été considérable. Le soir, à 7.30 heures, s'ouvrit la retraite des hommes, qui durera comme l'autre, une semaine. Elle est prêchée par le R. P. Lortie, et le R. P. Smitd, de l'Ouest Canadien, qui est venu succéder au R. P. Castonguay, appelé ailleurs.

Dans St-Rédempteur a été clôturée hier après-midi la retraite des dames et des demoiselles et le soir s'est ouverte celle des hommes et des jeunes gens. Les prédicateurs sont les RR. PP. Legault et Pratte, O.M.I.

Hier soir, à St-Joseph de Wrightville, a commencé la retraite spéciale pour les paroissiens de langue anglaise. Le prédicateur est M. l'abbé Sénécal, vicaire. La retraite se poursuivra toute la semaine.

EN CORRECTIONNELLE

Y. et J. Scharf, 100 rue Baldwin, Ottawa, arrêtés hier soir pour vagabondage par le constable Charron, ne sont pas revenus en cour ce matin et leurs cautionnements de $10 chacun ont été confisqués. Tom Blackburn, rue Albert, Ottawa, arrêté pour vagabondage, et John Crilly, de Chelsea, arrêté pour ivresse et désordre, ont été condamnés ce matin aux frais ou à 8 jours, par le recorder Parent.

LAIT SPECIAL

"Vous pouvez fouetter notre Crème, mais vous ne pouvez pas battre notre Lait"

Laiterie Laurentienne

LAIT—CREME—BEURRE

Nos voitures passent
à votre porte.

Téléphone: RIDEAU 7000

M. l'abbé Guindon, curé de St-Jean-Marie Vianney, parle hier au prône des méfaits des journaux sensationnels, et demande à ses paroissiens de les mettre de côté pour recevoir le journal franchement catholique.

UN EXEMPLE

M. le curé Guindon, de St-Jean Marie Vianney, a mis en garde ses paroissiens, au cours de son prône d'hier contre les méfaits de la presse à sensation ou presse jaune, qui est surtout dangereuse pour les enfants. Il leur a demandé de s'abonner plutôt au journal franchement catholique, qui respecte toujours ses lecteurs, et peut être mis entre toutes les mains.

Il a commencé par rappeler que le temps du carême était particulièrement propice à la réflexion et aux résolutions salutaires. Il en est venu à parler de l'attitude qu'il convient de prendre au sujet de la presse jaune. Commentant la dénonciation si vigoureuse de S. G. Mgr Gauthier, de Montréal, qui a jugé à propos de désigner nommément en pleine église deux journaux de la métropole qui sont particulièrement sensationnels, il a montré les dangers et les méfaits de cette presse, dans la famille et chez les enfants surtout. Il a comparé cette sorte de journalisme à un poison mortel. On ne laisse pas le poison à la portée des enfants; on ne les envoye pas à l'école pour leur apprendre l mal. De même, convient-il d'éloigner complètement d'eux les journaux qui vont les engager petit à petit dans le chemin de la perdition et peut-être du crime.

FAIT REVELATEUR

M. le curé a rappelé à ce sujet un événement tragique dont il a eu personnellement connaissance pendant qu'il était à Buckingham. On trouva un jour un jeune homme qui s'était suicidé par empoisonnement, et on apprit la cause de sa mort après qu'on eut découvert dans une des poches de ses vêtements une découpure de journal relatant précisément un empoisonnement.

Il a ajouté qu'un groupe de personnes recevait de bonne foi le journal jaune. Celles-là, les conseils donnés les éclaireront. D'autres connaissent les dangers de ce journal et les reçoivent quand même. Les arguments répétés et les exemples mis sous les yeux réussiront peut-être à les décider un bon jour à ne plus s'y abonner.

M. le curé a terminé par un pressant appel en faveur de l'abonnement aux journaux franchement catholiques, par conséquent dénués par principe de toute sensation et de tout jaunisme, des journaux comme le "Devoir", l'"Action Catholique", le "Droit".

Il fera aussi distribuer dans toutes les familles de la paroisse, par l'intermédiaire des enfants des écoles, des feuillets de propagande qui contiennent la sévère et précise dénonciation de Mgr Gauthier.

VOUS QUI TOUSSEZ

Prenez une Dose de

BRONCHITINE

et Vous Serez Soulagés

A. R. FARLEY, Ph. C. - HULL

ERREUR

VOICI CE QU'IL AURAIT FALLU LIRE DANS L'ANNONCE DE

A. L. Raymond

Angle Champlain et St-Laurent

PARUE VENDREDI SOIR DANS LE "DROIT".

LAIT CARNATION
Boite de 16 onces.
3 boites pour 35c

IMPOSANTES FUNÉRAILLES DE H. TOUTLOFF

ELLES ONT LIEU HIER APRES-MIDI EN L'EGLISE ST-FRANÇOIS DE SALES, POINTE-GATINEAU. — NOMBREUSE ASSISTANCE DE PARENTS ET D'AMIS.

A 3 heures hier après-midi ont eu lieu en l'église St-François de Sales de la Pointe-Gatineau, les funérailles de Harry Toutloff, décédé vendredi dernier, à la demeure de ses parents, M. et Mme Frank Toutloff, à l'âge de 10 ans. Le libera a été chanté par M. l'abbé Rollin, prêtre-desservant de la Pointe-Gatineau, assisté de MM. les abbés Racan, curé de Deschênes, et Vaillantcourt, vicaire, comme diacre et sousdiacre.

Le chant, à la tribune, a été fait par la chorale paroissale, sous la direction de M. A. Danis. M. René Laflamme a rendu le "Crucifix" de Faure. A la sortie M. A. Danis a joué la marche de Chopin. L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial.

Conduisaient le deuil: son père, M. Frank Toutloff; ses frères, Frank et Irvin Toutloff; ses oncles, Edouard, Napoléon et René Toutloff; ses cousins, Roger et Georges Toutloff; un grand-oncle, Albert Daoust.

Dans le cortège il y avait: le maire E. Charron, le chef Barrette, le col. J. E. Gravelle, Oscar Dompierre, H. Lemieux, M. R. Lafontaine, Jos Laurin, Ls Laurin, Tom. Purcell, C. Lalonde, inspecteur Brown, Ph. Sylvain, M. Foley, Ad. Labelle, E. Labelle, Albert Labelle, Alph. Labelle, Jos. Galipeau, E. Malette J,os. Lajoie, C. K. Déziel, A. Vaive, A. Clavelle, J. Tassé, X. Chastang, L. A. Miron, M. Plouffe, Ned. Pelletier, E. Corneau, A. Cyr, G. Charron, W. Ross, L. St-Amand, L. F. Kavanagh, O. St-Germain, R. D. Séguin, A. Paquette, C. Nantel, A. Caron, M. Holmes, O. Charette, R. Bélanger, A. Blais, A. Charete, H. Valin, L. Fortier, F. Chénier, V. Bélanger, C. chartier, A. Charron, D. Plouffe, V. H. Lafontaine, les conseillers Nap. Lauzon et A. Charron, A. Larose, N. Diguette, R. Laflamme, R. Richard, I. Vaive, V. Charette, Jos. Gascon, K. Kerr, Nap. Pelletier, F. Vaive, fils, E. Séguin, A. Charette, Nap. Fournel, H. Hotte, S. St-Jean, I. G. Gascon, S. Pelletier, A. Charbonneau, J. Davidson, F. Thomas, L. Lefebvre,, A. Wallingford, E. Lirette, M. Malette, I. Paquin, H. St-Jean, A. Charron, G. Cayer, D. Bélanger, Archie Wallingford, G. Langlois, H. Chartier, A. Séguin, Ls Gravelle, B. Chartier, C. Bélanger et plusieurs autres.

FUNÉRAILLES DE M. LAFRAMBOISE

CE GARÇONNET, AGE DE 5 ANS, SUCCOMBE A DES BRULURES REÇUES VENDREDI.

Les funérailles de Maurice Laframboise, 5 ans, ont eu lieu hier après-midi en l'église paroissiale de Val-Tétreau, à 2.30 heures. M. l'abbé Lombard, curé de la paroisse, a récité les prières sur la dépouille mortelle de l'enfant.

Le cortège funèbre a quitté la demeure de ses parents, M. et Mme Napoléon Laframboise, 25 rue Bourget, à 2.15 heures. Conduisaient le deuil son père, Napoléon Laframboise; Paul Laframboise, son frère; J. B. Emery et Joseph Laframboise, ses oncles; Ambroise Paquette et Ambroise Laframboise, ses cousins.

L'enfant est décédé vendredi soir à la suite de brûlures causées par l'eau bouillante contenue dans une chaudière qui fut renversée par sa petite soeur Marguerite. Lorsque l'accident eut lieu Mme Laframboise était allée travailler au dehors; ce n'est qu'à son retour, une vingtaine de minutes plus tard, qu'elle sut ce qui était arrivé à son Maurice.

Au moment de l'accident, la petite soeur de la victime, Marguerite, âgée de 8 ans, se trouvait seule avec lui. Elle avait essayé de mettre du bois dans le poêle qui s'éteignait, et, on ne sait trop comment, renversa la chaudière d'eau brûlante que sa mère y avait mise. C'est vraiment étonnant que la petite fille ne se soit pas elle-même brûlée. Elle courut chez le voisin chercher Mme Emery, sa tante. Puis on fit mander l'ambulance Gauthier et l'enfant fut transporté à l'hôpital du Sacré-Coeur, où il mourut vers 10 heures du soir. Dès le début, les docteurs Ste-Marie et Laverdure eurent peu d'espoir de sauver l'enfant. Le coroner J. Isabelle a jugé qu'une enquête par jury n'était pas nécessaire.

La France a ratifié la convention internationale

CONCERNANT LE PLACEMENT DES MARINS

Le Bureau international du Travail a été avisé de la ratification, par la France, de la convention internationale concernant le placement des marins.

Cette convention a été adoptée par la Conférence de Gênes en 1920. Tout Etat qui la ratifie s'engage à veiller à ce qu'il soit organisé un système efficace d'offices gratuits de placement pour les marins. Le placement des marins ne peut faire l'objet d'un commerce exercé dans un but lucratif par aucune personne, société ou établissement. Aucune opération de placement ne peut donner lieu de la part des marins d'aucun navire au payement d'une rémunération quelconque, directe ou indirecte. Les lois nationales doivent comporter des sanctions pénales pour toute violation de ces dispositions.

Cette convention a été précédemment ratifiée par treize Etats.

UN IMMEUBLE POUR LES LIBÉRAUX

Des démarches vont être prochainement faites par un groupe de libéraux de la ville pour la construction d'un immeuble dans lequel se tiendraient les assemblées, petites et grandes, du parti dans Hull. Le comité qui s'est formé en causera avec les deux clubs libéraux d'ici, le Club libéral du comté de Hull et le Club de Réforme, dont on désire et espère la fusion dans un avenir plutôt rapproché.

Une compagnie serait formée pour réaliser le dessein et l'immeuble que l'on construirait coûterait entre $15,000 et $20,000. On croit qu'il ne serait pas difficile de recueillir cette somme parmi les libéraux de la localité et de la région. On a même un terrain en vue, celui situé à l'angle des rues Vaudreuil et Leduc, propriété de M. E. E. Tremblay, qui a une étendue de 74 par 102 pieds, est dans un site avantageux et serait acquis relativement à bon compte pour la fin mentionnée.

UN AUTO FRAPPE Mme E. BOURGEOIS QUI DÉCÈDE À LA SUITE DE SES BLESSURES

L'accident est arrivé hier matin près de la traverse du C. P. R. sur la rue St-Florent. — Une enquête s'est ouverte ce matin et a été ajournée à mercredi soir. — La défunte était née aux Trois-Rivières et avait 74 ans.

DETAILS RELATES

Mme veuve Eugène Bourgeois, a été frappée hier matin par un automobile, près de la traverse du C. P. R. sur la rue St-Florent, et est décédée le soir à 10 heures à la résidence de son fils, M. Eugène Bourgeois, 80 rue St-Florent, sans avoir recouvré sa conscience.

Une enquête s'est ouverte ce matin, à 80 St-Florent, sous la présidence du coroner J. Isabelle, à laquelle assistait le détective Sauvé et où se fit l'assermentation des jurés, qui sont D. Lalonde, Eug. Gaudreau, El. Séguin, Alph. Garand, Jos Lacasse, H. Dussiaume. Elle a été ajournée à mercredi soir, à 9.30 heures, dans la morgue Gauthier.

L'ACCIDENT

Mme Bourgeois s'en revenait de l'église St-Rédempteur, où elle avait entendu la messe de 10 heures. Elle marchait sur le côté de la rue et fut frappée par l'auto que conduisait M. H. Sabourin, 18 rue Frontenac. M. W. Dubien, de la rue Du Pont, et Hormisdas Maheu, de la rue St-Jacques, étaient aussi dans l'auto. M. Dubien a relaté que la voiture allait lentement sur la rue St-Florent. Arrivé près de la traverse du chemin de fer, le chauffeur fit retentir son avertisseur. Mme Bourgeois entendit, traversa la rue et fut tout de même frappée par le pare-choc et projetée à quelques pieds. On ne faisait pas plus que 10 milles à l'heure, dit-il.

Les occupants descendirent immédiatement, relevèrent la victime et la transportèrent chez M. J. Maurice, tout près de là sur le rue St-Florent, et le Dr J. N. Boivin fut appelé. Elle avait des blessures aux jambes et à la tête. Elle fut conduite plus tard chez son fils, M. Eugène Bourgeois, 80 rue St-Florent, où elle expirait à 10 heures hier soir, sans avoir repris connaissance.

L'accident fut rapporté au coroner et à la police.

LES SURVIVANTS

La défunte était née aux Trois-Rivières, avait 74 ans et demeurait dans Hull depuis 65 ans et y était bien connue et très estimée. Lui survivent: son fils, M. Eugène Bourgeois; trois filles, Mmes A. Guertin, à Montréal, P. Gratton, à Sprague, Ont., et O. Séguin, de Hull; trois soeurs, Mmes J. Charron, à Poltimore, H. Beauchesne, à Montréal, et E. St-Amour, de Hull.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 7.30 heures en l'église du T. S. Rédempteur.

Nous prions les parents en deuil de croire à nos plus vives sympathies dans leur pénible épreuve.

CHORALE DU S.-C.

Réunion demain soir au local ordinaire de la chorale du Sacré-Coeur. Toutes les dames sont priées d'être présentes.

LES RETRAITES SONT OUVERTES A AYLMER

Les retraites pascales se sont ouvertes à Aylmer hier soir par celle des dames et des demoiselles. Elle durera toute la semaine pour être suivie de la retraite des hommes et des jeunes gens. Les prédicateurs sont les RR. PP. Duval et Paré, Rédemptoristes d'Ottawa.

DÉCÈS DE Mme PH. MILLETTE

ELLE MEURT SUBITEMENT A 7 HEURES HIER SOIR, CHEZ MME RICHARD BARRETTE, OU ELLE ETAIT EN VISITE.

Mme Vve Philias Millette, née Clémentine Tessier dit Lavigne, est décédée subitement hier soir chez Mme Richard Barrette, 3 Boulevard St-Joseph, où elle était en visite. Elle s'y était rendue après la clôture de la retraite des dames et des demoiselles qui venait d'avoir lieu en l'église St-Rédempteur et qu'elle avait suivie toute la semaine. Elle devait assister dans la soirée à une partie de cartes chez des amis. Il va sans dire que son trépas soudain arrivé vers 7 heures, a causé une vive émotion chez les visités et parmi les parents et connaissances.

La défunte était native de St-André Avellin et demeurait ici depuis 45 ans. Son époux est décédé il y a dix ans. La dépouille mortelle est exposée chez Mme Edgar Blais, fille de la défunte, 129 rue St-Henri, d'où les funérailles auront lieu mercredi matin en l'église St-Rédempteur, à 8 heures.

Elle laisse dans le deuil: cinq fils Oscar, Elzéar, Victor, Albert, à Hull, Eugène Millette, à Détroit; quatre filles, Mme Edgar Blais (Yvonne); Mme Hector Gauthier (Blanche), à Cantley; Mme Alex. Miron (Laurenza); Mme Art. Servant (Valéda), à Wrightville; deux soeurs, Mmes Josept Pharand, à l'Annonciation, et Nap. Allard, à Vendé, près de St-André Avelin; trois frères, Gilbert, Lucien, Avila Tessier dit Lavigne, tous de St-André; deux belles-soeurs Mme Jos. Dupuis, à Eastview et Mlle Octavie Millette, à Ottawa.

Nous prions les parents en deuil d'agréer l'expression de nos plus vives sympathies.

UN RÈGLEMENT EST INTERVENU

M. A. ST-LOUIS REGLE AVEC LA COMPAGNIE FRASER BRACE POUR UNE SOMME DE $520.00.

L'honorable juge Martineau siégeant en Cour Supérieure, vient de rendre jugement sur règlement intervenu entre Antoine St-Louis et la Cie Fraser Brace Engineering.

M. St-Louis avait contracté une hernie double au cours de son travail, alors qu'il était à l'emploi de la défenderesse à Gatineau Mills; malgré une opération très bien réussie, le demandeur alléguait qu'il souffrait d'une diminution dans sa capacité de gagner sa vie.

La cour, confirmant le règlement intervenu entre les parties, vient de rendre jugement pour $520.00.

Mes Parent et Taché occupaient pour le demandeur Antoine St-Louis de Gatineau Mills.

UN LEGER INCENDIE AU LAVAL TAXI

Hier matin, à 9.45 heures, les pompiers du poste no 1 ont été appelés par téléphone au Laval Taxi, 5½ rue Laval, pour un léger feu occasionné par une défectuosité dans le système de chauffage. Un extincteur chimique a suffi pour faire disparaitre toute trace d'incendie.

Samedi soir, à 7 heures, les pompiers des postes1 et 3 sont allés chez A. Désormeaux, 46 Ste-Hélène, pour un commencement d'incendie dans la cuisine de la maison. Ceux des postes 1 et 2 sont allés hier après-midi vers 2.30 heures chez Alex. Emery, rue Youville, pour un feu de cheminée. Ce matin, à 9.50 heures, les pompiers ont été mandés chez Mme Vve Pilon, 78 Frontenac, pour un tuyau surchauffé.

Ces petits incendies n'ont pas causé de dommages pour la peine.

COLLISION DE TAXIS

Deux taxis ont été endommagés hier après-midi, vers 4.35 heures, sur la rue St-Rédempteur, en se frappant après avoir glissé sur la route. Les chauffeurs étaient Sam Piché, d'Ottawa, qui s'en allait à Chelsea, et Léo Masson ,de Hull. Aucun d'eux n'a été blessé. La voiture du premier a dû être remorquée au garage et celle du second a pu reprendre sa route après quelques réparations.

Conférence du chan. Thellier de Poncheville

La conférence Thellier de Poncheville qui sera donnée au Monument National lundi le 19 mois à 8 h. 30 p. m., sera sous la patronage de Mgr Joseph Charbonneau, vicaire capitulaire. L'honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice, présentera le conférencier, et l'hon. Sénateur Béland remerciera. Le sujet de la conférence sera "Comment préparer les chefs de demain."

FEU M. E. PROULX

Dimanche est décédé à sa résidence, Ste-Rose-de-Lima, M. Edouard Proulx, autrefois d'Ottawa, à l'âge de 62 ans 6 mois, après une assez longue maladie. Il laisse pour le pleurer son épouse (née Georgiana Legault) une fille Mme Vital Sanscartier (née Augustine) et trois petits enfants, Roger, Gérard, Jeannine. Les funérailles auront lieu mardi à 9 hrs. à Ste-Rose-de-Lima

Chevreuils victimes de la tempête

Incapables de s'enfuir à cause de la neige épaisse, plusieurs chevreuils ont été les victimes des loups et des chiens dans la région du nord de Wakefield. M. Henry Fitzpatrick, de cet endroit, dit que les restes de chevreuils traînés par des loups et des chiens ont été trouvés dans la neige à 8 milles au nord du village de Wakefield.

LA PROTECTION AUX ANIMAUX SUR LE CHEMIN PUBLIC

LE MAGISTRAT MILLAR CONDAMNE UNE PERSONNE A PAYER $37 A UN CULTIVATEUR DONT IL A FRAPPE LA VACHE A MORT, EN CONDUISANT UN ATTELAGE SUR LA GRANDE ROUTE.

Le magistrat Millar a siégé à Buckingham, samedi dernier et il a entendu et jugé la cause de Tom Butler contre Daniel Rowan, tous deux de l'endroit précité. Le premier réclamait la somme de $35, prix d'une vache qu'il a perdue, en attribuant la faute au second. Le tribunal a décidé en faveur du demandeur.

Voici les faits: le 14 novembre dernier, Butler envoyait ses deux fils, Edgar et Michel, chercher son troupeau de vaches au champ. Gardiens et bêtes s'en revenaient à l'étable par le grand chemin. Tout à coup Daniel Rowan arriva en voiture, au grand galop et dépassa le troupeau. Une des vaches fut frappée par l'atelage et mourut une semaine plus tard en dépit des soins d'un vétérinaire.

Le magistrat, en rendant jugement, a dit que, les animaux passant avec des gardiens, comme dans le cas présent, sur le chemin public, avaient droit à la protection de la loi. Il en aurait été autrement s'il se fut agi de bêtes trouvées errantes. Il a accordé alors gain de cause au demandeur, pour la somme de $35, prix de la vache, et en plus $2 de frais de vétérinaire.

LA VILLE EST RESPONSABLE DE CET ACCIDENT

A RECLAMATION DE $1,000 CONTRE LA VILLE DE M. PHILIAS BOURGEOIS A LA SUITE D'UN ACCIDENT EST MAINTENUE PAR LE JUGE MARTINEAU.

M. Philias Bourgeois, du numéro 130, rue Montcalm, Hull, P. Q., vient l'obtenir jugement au montant de 1,000, devant l'Hon. Juge P. G. Martineau, en Cour Supérieure, à Hull, dans sa poursuite contre la Cité de Hull.

Le 16 août, 1927, Philias Bourgeois était, dans le cours et à l'occasion de son travail, à mettre sur un tombereau, aidé d'un compagnon d'ouvrage, un gros coffre d'outils, contenant des pics, pelles, barres, masses, marteaux, etc., dont la Cité de Hull se servait dans l'exécution de ses travaux publics et plus particulièrement dans la construction d'un trottoir en béton à l'angle des rues Barston et Maisonneuve, à Hull.

Pendant que le demandeur aidait à entrer ce coffre d'outils dans le tombereau, le supportant à la hauteur de ses deux bras, le cheval, attaché à cette voiture, fit un mouvement d recul et la roue vint violemment le frapper. En faisant des efforts pour empêcher le coffre de tomber sur lui et l'écraser, il imprima un tel mouvement à son bras droit qu'il subit une rupture du poignet.

Il poursuivit la Cité de Hull en vertu de la "Loi des Accidents du Travail."

L'Hon. Juge Martineau, siégeant en Cour Supérieure, à Hull, lui a accordé jugement pour $1,000 et les frais.

Mtre Auguste Lemieux, C. R., avocat, à Ottawa, occupait pour le demandeur.

POUR LA MI-CAREME

Ce soir, dans la paroisse St-Jean Marie Vianney, sera tenue une réunion pour commencer l'organisation d'une grande partie de cartes qui aura lieu dans la salle, maintenant tout à fait terminée. On y a fait un plancher neuf, on a fini l'intérieur, où se trouvent de belles décorations. Cette partie de cartes se fera à la mi-carême, le 16 mars.

Date des examens dans la province

Le ministère de l'Instruction Publique ontarien annonce que les examens scolaires annuels commenceront le lundi 19 juin et se termineront le mardi, 3 juillet.

Le 18 juin auront lieu les premiers examens pour les Middle and Upper Schools. Les premiers examens pour la Lower School commenceront le 22 juin.

Les examens d'entrée des écoles modèles anglo-françaises commenceront le 27 juin. Les examens d'High Schools Entrance s'ouvrent le 25 juin et se terminent le vendredi, 29 juin.

RÉCLAMATION DE $10,000 CONTRE LA FRASER BRACE

A LA SUITE DE LA TRAGEDIE DU 8 DECEMBRE, M. JAMES BAILLIE INTENTE UNE POURSUITE CONTRE CETTE COMPAGNIE.

M. James Baillie, de Breckenridge, vient d'intenter une poursuite au montant de $10,000 de dommages contre la Fraser Brace Engineering Company, à la suite de la mort de son fils, Robert H. Baillie, qui a perdu la vie dans un accident de travail, à Paugan Falls, comté de Wright, le 8 décembre 1927.

Ce jour-là, Robert H. Baillie se trouvait avec quatre ou cinq autres compagnons de travail, sur une estacade qui flottait sur la rivière Gatineau, en amont de la digue que la compagnie Fraser Brace était à construire pour la compagnie Canadian International Paper. Le cable d'acier qui retenait cette estacade au rivage se brisa avec le résultat qu'elle fut emportée par le courant, excessivement rapide à cet endroit. Robert H. Baillie et quatre de ses compagnons tombèrent dans l'eau, puis furent entraînés avec une extrême violence, dans l'une des écluses de la digue en question. Ils furent tous engloutis dans les rapides de Paugan.

Comme Robert Baillie était l'un des soutiens du demandeur auquel il versait régulièrement la plus grande partie de ses gages, ce dernier poursuit, devant la cour supérieure de Hull, la Compagnie Fraser Brace, lui réclamant $10,000 de dommages. Le demandeur allègue qu'il y eut faute et négligence de la part de cette dernière en permettant que son fils travaille à un endroit aussi instable que cette estacade et en n'attachant pas cette estacade à la terre ferme avec un cable suffisamment puissant pour résister à la force terrible du courant.

Mtre Auguste Lemieux, C.R., avocat à Ottawa, occupe pour la poursuite.

MISE AU POINT DE M. T. MOORE RÉPONSE À HOCKEN

POURQUOI IL EST PREFERABLE D'INTERDIRE L'ENTREE AU PAYS DES ENFANTS DE MOINS DE QUATORZE ANS.

M. Tom Moore, président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada a fait cet après-midi la déclaration suivante au sujet de l'immigration des enfants.

"Depuis la mise en vigueur des règlements interdisant l'entrée au pays des immigrants de moins de quatorze ans, à moins qu'ils ne soient accompagnés de leurs parents ou gardiens, ou qu'ils viennent rejoindre ces derniers, certaines personnes et certains groupes intéressés en ont toujours demandé l'abrogation. Mercredi, M. H. C. Hocken, de Toronto, a ramené cette question devant le parlement. Il tient responsable de ces règlements le sécrétaire du Conseil du Bien-Etre de l'Enfance au Canada. Il ajoute que ce secrétaire, depuis l'entrée en vigueur des dits règlements a toujours essayé de se justifier soit par des déclarations aux journaux ou autrement.

"Le congrès des Métiers et du Travail, étant d'avis que l'immigration des enfants prête à l'exploitation et n'est d'aucune valeur pour les enfants eux-mêmes ni pour le Canada a été l'une des associations qui ont le plus travaillé pour obtenir ces règlements et leur maintien. Mademoiselle Bondfield, dans son rapport de la délégation britannique au Canada en 1924 corrobore fortement cette attitude. C'est probablement en raison des recommandations contenues dans ce rapport que le gouvernement s'est décidé finalement de recourir à ces règlements."

M. Hocken prétend, dans sa dernière déclaration, ne pas bien voir les raisons contenues dans ce rapport qui motiveraient la prohibition de l'immigration des enfants de moins de quatorze ans. Cependant, le passage suivant du rapport pourra peut-être l'éclairer et empêcher le public d'être mal renseigné sur une aussi importante question:

"Il nous semble que tout en convenant que les enfants sont envoyés au Canada pour y travailler, ils ne devraient pas quitter ce pays (l'Angleterre) ayant d'avoir atteint l'âge de travailler (page 13 du rapport). Ce rapport constata que des enfants travaillent plus qu'ils ne devraient pour leur âge. Il parle des difficultés au sujet des salaires et surtout de celles de la perception des gages dus. De plus on a constaté dans le cas d'une des sociétés qui s'occupent de ces enfants, que d'après l'entente avec le fermier, l'enfant ne devait fréquenter l'école que pendant les mois d'hiver. Ceci les plaçait dans une posture désavantageuse vis-à-vis les autres enfants de la même région.

Ces constatations faites, le rapport ajoute: "Le système dans sa meilleure application n'a pas eu beaucoup d'avantages." (page 13) Sans aller plus loin dans ce rapport, et avec le témoignage des société d'aide à l'enfance, qui disent avoir plus d'enfants sur les bras que d'endroits pour les placer, et que la difficulté du placement augmente en proportion du nombre d'enfants emmenés au pays par les sociétés d'immigration, il devrait être assez facile de comprendre l'importance du maintien de ces règlements, auxquels s'objecte M. Hocken. Ils sont dans le meilleur intérêt du Canada et des enfants eux-mêmes.

UNE TEMPÊTE DE NEIGE AVEUGLANTE À OTTAWA HIER

LA CAPITALE N'A CEPENDANT PAS ETE AFFECTEE COMME LE RESTE DE LA PROVINCE. LE CENTRE DE LA TEMPETE ETAIT A SAULT STE-MARIE— LE THERMOMETRE MARQUE 0 A 8 HEURES CE MATIN.

Une tempête de neige aveuglante a fait rage pendant quelques heures à Ottawa hier après-midi. Des rapports télégraphiques de toutes les parties de la province d'Ontario et de Québec démontrent que dans plusieurs endroits la température a été la plus maussade de la saison. Il est tombé une quantité considérable de neige dans certaines localités.

La Capitale n'a pas été affectée aussi violemment que le reste de la province semble-t-il. Un fort vent soufflait et poussait à grande vitesse une neige fine qui s'amoncelait à mesure qu'elle tombait mais cette violence n'a été que de peu de durée. D'ailleurs, il ne faisait pas froid et il est tombé peu de neige.

A huit heures ce matin, selon le bureau de météorologie de la Ferme Expérimentale d'Ottawa, le thermomètre marquait 0, soit la même température qu'à minuit. Il fait très beau aujourd'hui et le soleil brille gaiement sur toute la ville.

Les grandes routes ont été rendues presqu'impassables à bonne heure hier matin par les amoncellements de neige que faisait le vent du sud. Trois lignes de longue distance à Toronto ont été rompues. Les automobilistes avaient peine à avancer par suite de la mauvaise vision qu'ils avaient de la route à suivre.

LA TEMPERATURE

La température maximum au cours de la journée hier a été de 32 degrés dessus zéro et le minimum de 0 à minuit hier soir. A huit heures hier soir, le mercure était à 16 degrés dessus zéro. Le maximum samedi a été de 19 degrés dessus zéro et le minimum de 5 dessus zéro.

La Cie du Tramway d'Ottawa a eu un rude combat à livrer de trois heures à 5 heures hier pour maintenir son service. Grâce à l'efficacité des balayeuses il y a eu peu de retards sensibles. Le principal trouble se produisit sur la ligne de Britannia à l'ouest de McKellar. Les amoncellements de neige sur la voie forcèrent la compagnie à faire le service sur une seule voie pendant quelque temps.

Un autobus de la C. C. L. portant des voyageurs d'Ottawa et d'ailleurs et venant de Brockville n'a pu passer sur le chemin de Prescott et a dû arrêter à Kemptville pour la nuit.

DANS LA PROVINCE

TORONTO, 5 (S. P. C.)— La pire tempête de l'hiver a visité Ontario samedi et dimanche suivant les rapports qui parviennent ici.

De l'est, de l'ouest et du nord arrivent des nouvelles qui parlent de chemins impassables, le centre de la tempête étant, semble-t-il la région du Sault Ste-Marie. Des deux côtés de la frontière au Sault, il est tombé beaucoup de neige et du côté des Etats-Unis le service de train de voyageurs a été retardé.

Toronto n'a ressenti qu'un écho de la tempête. Dans l'après-midi, le temps s'est couvert à tel point qu'il fallut allumer les lumières dans les demeures. Un vent rageur s'est abattu sur la ville venant du nord-ouest, mais n'a pas duré longtemps.

D'autres localités au sud ont fait rapport d'une tempête peu violente. A Niagara Falls, on a entendu du tonnerre et vu des éclairs. A Kingston, trois ou quatre pouces de neige sont tombés. La circulation a été paralysée à Guelph. Gananoque rapporte la pire tempête de la saison. Dans la région de North Bay, les chemins de fer doivent employer tous les chasse-neige pour nettoyer les voies.

ON TROUVE LE CORPS D'UN JEUNE BEBE

Le corps d'un jeune bébé a été trouvé dimanche midi par deux garçonnets qui faisaient du ski sur le Lac Dow. La tête portait des marques de violence et on soupçonne quelque chose de louche. Le coroner J. E. Craig a ouvert une enquête à 10 heures 30 ce matin dans les salons funéraires Woodburn. L'enquête a été ajourné au 14 mars.

Owen Nealon, âgé de 10 ans, 45 boulevard Sunset, et Richard Collins, âgé de 11 ans, 8 boulevard Sunset, en jouant sur le lac, aperçurent un colis entre deux billots, près d'un pile de bois sur le côté est du canal où l'on construit un mur en ciment. Leur curiosité éveillée, ils déchirèrent le papier recouvrant le colis et ayant vu ce qu'il contenait firent avertir la police.

Après avoir vu le cadavre le docteur Craig le fit transporter à la Woodburn's Funeral Home. Le corps ne portait absolument aucun vêtements, mais il était recouvert d'un journal, l'Evening Citizen du 4 février 1928. Le coroner a fait enlever soigneusement le journal pour voir s'il ne contiendrait pas d'indices révélateurs.

LE RADIO

LA RECEPTION DE RADIO

Rapport officiel du département de la Marine et des Pêcheries:—Dimanche, bonne avec certain évanouissement des ondes. Samedi, bonne.

RESEAU ROUGE—WEAF, WEEI, WGY, WFI, WRC, WTAM, WWJ, WCAE, WGN, WSAI, WOC, WCCO, KSD, WHO, WDAF, WOW, WHAS, WMC, WSM, WSB, KVOO, WFAA.

RESEAU BLEU—WJZ, WBZ, WBZA, KDKA, WBAL, KYW, WPR, WLW, WHO, WHAM, WOW, WDAF, KVOO, WHAS, WSM, WBT, WTMJ, WBAP, WSB, KRPC

RESEAU COLUMBIA—WOR, WADC, WAIU, KOIL, WCAO, WEAN, WFBL, WGHP, WJAS, WRKC, WMAK, WMAQ.

ATTRACTIONS SPECIALES CE SOIR

Florence Easton, du Metropolitan Opera, prendra part ce soir à un programme de musique à 9.30 h. (est) au cours du concert General Motors. La fanfare de concert Goldman et un orchestre symphonique sous la direction de Roderic Graham feront aussi partie du programme qui sera irradié par le réseau rouge (WEAF).

• • •

Les Strollers joueront la pièce de Hartley Manners "Queen's Messenger" à 8 heures (est) au poste WCAE Pittsburgh.

• • •

Henry Sellinger jouera "Humoresque" de Dvorak et d'autres pièces au cours du programme offert à 9.30 h. (centrale) au poste WLS, Chicago. Sellinger a donné pendant les deux dernières années des concerts au poste de Chicago sous le nom de le "Violon fantôme".

• • •

A moins qu'un incendie se déclare avant la fin du concert, les amateurs de radio pourront entendre le programme de la soirée de l'Association des Pompiers de Toronto. Le programme sera irradié par le poste CFCA, Toronto, à 11.30 h. (est).

• • •

La Légion Américaine offre un programme à 10 heures (centrale) au poste WCCO, Minneapolis-St-Paul.

• • •

La chorale du collège Hamilton, comprenant une cinquantaine de jeunes gens, offre un concert excellent de musique à 10.30 h. (est) par le réseau bleu (WJZ).

• • •

Pietro Capodiferro, joueur de trompette, rendra des solos ce soir au cours du programme offert par Roxy et sa troupe, à 7.30 h. (est). Le programme comprendra des morceaux par l'orchestre symphonique Roxy et par un choeur de chant, et sera irradié par le réseau bleu (WJZ).

• • •

Le Hyde Park Y. M. C. A. Glee Club offre un programme ce soir à 7.45 heures (centrale) au poste WLS, Chicago.

• • •

Le réseau Columbia (WOR) irradiera à 9. (est) un programme qui comprendra un numéro intitulé "Modern Love Stories", un concert de pièces musicales rares, et un numéro offert par le capitaine Kidd et ses boucaniers.

• • •

Un orchestre et plusieurs solistes de Chicago exécuteront au cours de l'heure Riverside ce soir à 8 heures (centrale) des pièces semi-classiques. Le programme sera irradié par le réseau bleu (WJZ).

AUTRES BONS CONCERTS

7.30—WJZ, New-York: Roxy et sa troupe au réseau.
8.00—WCAE, Pitts., Pièce: "Queen's Messenger".
9.00—WOR, Newark: Réseau Columbia: "Modern Love tories".
9.30—WBZ, Springfield: Fanfare Shriner.
9.30—WEAF, New-York: Concert General Motors: Florence Easton, du Metropolitan Opera; orchestre symphonique; Fanfare Goldman, au réseau.
11.00—WCCO, Mpls-St-Paul: Programme de la Légion Américaine.
11.00—WEAF, New-York: Orchestre Vincent Lopez, au réseau.

LES RESEAUX CE SOIR

ROUGE (WEAF)

6.00—Diner-concert Waldorf Astoria: WRC, WEEI, WCAE, WTAG.
8.00—Grands moments de l'histoire: au réseau.
8.30—Bohémiens A. et P.: WJAR, WLIT, WRC, WCAE, WTAM, WWJ, WGY, KSD, WSAI, WCSH, WEEI, WDAF WTIC, WHO, WGN.
9.30—Concert General Motors: WEEI, WTIC, WJAR, WTAG, WCSH, WLIT, WRC, WCAE, WTAM, WWJ WSAI, KSD, WHO, WOW, WJAX, WCCO, WOC, WDAF, WHAS, WSM WMC, WSB, WBT, WTMJ, WGY, WGN, KVOO, WFAA, WGR.
11.00—Orchestre Lopez: WTIC, WCAE, WHO, WOW, KSD, WCSH, WMC, WWJ.

BLEU (WJZ)

6.30—Les Jardiniers Buits: WHAS, WMC WSB, WBT, KDKA, WLW.
7.30—Roxy et sa troupe: WBZ, WBZA, KDKA, WRC, KYW, WSB, WHO, KWK, KOA, KRPC, WSM, WBAL, WBT, WOW, WHAM, WREN, KVOO, WFAA, WJR.
9.00—Heure Riverside: WBZ, WBZA, WBAL, WHAM, KDKA, WHAS, WSB, WLW, WBAP, WBT, KVOO, WREN, KWK, KYW, KRPC, WJR WMC, WCCO, KOA.
10.00—Lune Magique: WHAM, KDKA.
10.30—Choeur du Collège Hamilton: KDKA et WFAA.
10.30—Le capitaine Kidd et ses boucaniers, au réseau.

Lundi, 5 mars

POSTES DU CENTRE
—HEURE DE L'EST—

WBBM—CHICAGO—389.4
8.30—"Nighthawks"; concert d'orchestre.
9.30—Concert d'ensemble.
10.00—Quatuor; période de danse.
11.00—Orchestre de concert; musique de danse.

KYW—CHICAGO—526
7.00—Oncle Bob.
7.30—Programme WJZ.
10.30—Concert de studio.

WGN—CHICAGO—416
7.10—Oncle Quin; concert.
8.00—Almanach.
8.30—Programme WEAF (2 hres).
10.30—Violoniste fantôme.
11.00—Nouvelles.
11.10—Musique de danse; chant.

WJBT—CHICAGO—389.4
7.00—Pianiste; musique de danse.
11.00—Musique de danse.

WLS—CHICAGO—345
7.00—Programme Supperbell.
7.25—Club Sports; orchestre Sherman.
8.00—Nouvelles; comédiens.
8.30—Glee Club Y. M. C. A.
9.00—Hippodrome WLS (2 hres).

WMAQ—CHICAGO—447.5
6.15—Période Topsy Turvy.
7.0—Orchestre de concert de studio.
8.10—Ténor.
8.30—Calendrier musical.
9.00—Réseau Columbia.
11.00—Potpourri musical.
12.00—Orchestre de danse du studio. (2 heures).

WLW—CINCINNATI—428.3
6.00—Nouvelles.
6.30—Programme WJZ.
7.00—Programme Courtoisie.
8.15—Ménestrels KIO.
9.00—Programme WJZ.
9.30—Jumeaux Mona.
10.00—Vagabonds Cato; événements (2 heures).

WSAI—CINCINNATI—361.2
6.00—Club Safety; "Seckatary Hawkins".
7.00—Orchestre Thies; golf.
8.00—Programme Las-Stick.
8.30—Programme WEAF (2½ hres).
11.00—Orchestre Thies.
11.30—Orchestre Miller.

WCCO—MINNEAPOLIS-ST-PAUL—405
7.00—Scouts Boy et Lone.
7.30—Orchestre Long.
8.30—Orchestre Vagabond.
9.30—Programme WEAF (1½ hre).
11.00—Programme de la Légion Améric.

WSM—NASHVILLE—337
6.30—Marchés; nouvelles.
7.00—Théâtre Lowe.
7.30—Roxy et sa troupe.
9.00—Orchestre Pellettieri.
9.30—Programme WEAF (1½ hre).
11.00—Orchestre Craig.

POSTES DE L'EST

WPG—ATLANTIC CITY—272.6
7.05—Diner-concert; causerie.
8.00—Orchestre de danse Casino.
8.45—Programme de studio.
9.15—Orchestre de concert Ambassador.
10.00—"Music Box".
10.30—Orchestre Daugherty.
11.00—Orchestre Follies.
11.30—Orchestre Silver Slipper.

WBAL—BALTIMORE—385.5
6.00—Cercle Sandman.
6.30—Programme WJZ.
7.30—Programme WJZ (2 hres).
9.30—Récital.
10.00—Orchestre Marylander.

WEEI—BOSTON—365.6
6.45—"Big Brother Club".
7.30—Ménestrels de l'ancien temps; musicale.
8.30—Programme WEAF (2½ hres).
11.00—Croisière aérienne; orchestre Lido Venice.
11.30—Nouvelles; orchestre.

WGR—BUFFALO—303
6.30—Orchestre Armbruster.
7.45—Programme WEAF.
9.30—Programme WEAF (1½ hre).
11.00—Orchestre Statler.

WTAM—CLEVELAND—399.8
6.00—Muqsique de danse.
8.00—Programme de studio.
8.30—Programme WEAF (2 hres).
11.30—Jardin du Souvenir.

WAIU—COLUMBUS—283
6.00—Diner-concert.
7.00—Sunny Jim; causeries.
8.00—Heure Kingtaste.
9.00—Réseau Columbia.

WGHP—DETROIT—277.6
6.00—Diner concert; nouvelles; marchés.
7.00—"Lady Moon".
9.00—Réseau Columbia (2 heures).

WJR—DETROIT—441
5.50—Causerie d'afaires; ensemble Goldkette.
6.30—Programme WJZ.
7.00—Ménestrels Lingeman.
7.30—Programme WJZ (1 hre).
8.30—Rêveurs De Luxe; orchestre.
9.00—Programme WJZ.

WWJ—DETROIT—352.7
6.00—Diner-concert.
7.00—Nouvelles; musique.
8.00—Joueurs d'instruments à cordes.
8.30—Programme WEAF.

WOR—NEWARK—422.3
6.15—Heure des enfants.
7.00—Orchestre Commodore.
7.55—Carillon; événements courants.
9.00—Histoires amoureuses modernes.
9.30—Heure 1ère Performance.
10.0—Les Boucaniers.
11.00—Orchestre Roseland.
11.30—Heure sorcière.

WEAF—NEW-YORK—492
5.0—Orchestre Fallon.
6.00—Musique Waldorf Astoria.
7.00—Causerie; quatuor à cordes.
7.30—Interviewe, Wm. Sealbrook.
7.45—"Physical Culture Prince".
8.00—Grands Compositeurs.
8.30—Bohémiens A. et P.
9.30—Programme General Motors.
10.30—"Time-to-Retire Boys".
11.00—Orchestre Lopez.

WHN—NEW-YORK—324.5
8.00—Troubadours Séville.
8.30—Théâtre Loew.
10.30—Nouvelles; chant; musique de danse.
9.00—Joute de boxe Arène St-Nicolas.
12.00—Orchestre club Cotton.

WJZ—NEW-YORK—454
6.00—Orchestre Kemp.
6.30—Jardiniers Buits.
7.00—Cordonniers Klein.
7.30—Roxy et sa troupe.
9.00—Heure Riverside.
9.30—Rise et Shine.
10.00—"Moon Magic".
10.30—"Bonnie Laddies".
11.00—Rêverie musicale.

KDKA—PITTSBURGH—315.6
6.15—Petite Symphonie.
6.30—Programme WJZ.
7.00—"Eclipse Clippers".
7.30—Programme WJZ (2 heures).

WCAE—PITTSBURGH—461.3
6.00—Orchestre Waldorf Astoria.
7.00—Orchestre Venice.
7.30—Oncle Gimbee; causerie sur la nourriture.
8.00—Pièce: "Queen's Messenger".
8.30—Programme WEAF (2½ hres).

WGY—SCHENECTADY—379.5
6.00—Marchés; école de la ferme.
6.30—Orchestre Van Curler.
7.30—Orchestre; soliste.
8.30—Programme WEAF (2½ hres).

WBZ—SPRINGFIELD—333
6.00—Radio Forum; ensemble Weldon.
7.00—Orchestre Lowe.
7.30—Programme WJZ (2 hres).
9.30—Fanfare Shriners.
10.00—Loi de l'Immeuble.
10.35—Troubadours Andrew.

CFCA—TORONTO—357
6.30—Causerie; orgue.

WRC—WASHINGTON—469
6.00—Orchestre Waldorf Astoria.
6.45—Programme Courtoisie.
7.30—Réseaux NBC (3½ hres).
11.00—Fanfare Le Paradis.

Mardi, 6 mars

POSTES DU CENTRE
—HEURE DE L'EST—

KYW—CHICAGO—526
7.00—Oncle Bob.
7.30—Orchestre Hamp.
8.00—Programme WJZ (2 hres).
10.30—Demoiselles Armand.
11.00—Comédiens.
11.30—Orchestre Congress.

WBBM—CHICAGO—389.4
8.30—Concert de musique italienne.
9.00—Orchestre Coon-Sanders; chant.
10.00—Orchestres de danse.
11.30—Nighthawks; musique de danse.

WEBH-WJJD—CHICAGO—365.6
6.00—Club Aichanee; chansons; histoires.
7.00—Programme WEAF.
8.00—Programme de studio.
8.30—Programme WEAF.
9.30—Programme musical.
12.00—Comédiens (2 hres).

WGN—CHICAGO—416
7.10—Oncle Quin; concert.
8.00—Programme WEAF.
8.30—Orchestre de concert.
9.00—Programme WEAF.
10.30—Groupes instrumentals.
11.00—Nouvelles; récital.
11.30—La course de cheval.
11.35—Orchestre de danse.

WHT—CHICAGO—306
9.30—Nouvelles; pianiste.
10.00—Programme Maytag.
10.30—Votre Heure.

WIBO—CHICAGO—306
8.00—Nouvelles; diner-concert.
11.00—Orchestre Handler.
1.00—Ordre des "Saps".

WJBT—CHICAGO—389.4
7.00—Chant; musique de danse.
12.00—Chant; musique de danse.
1.00—Orchestre Lombardo.

WLS—CHICAGO—345
6.15—Orgue; sports.
6.40—Période du joueur de flûte.
7.25—Sports; orchestre; nouvelles.
8.00—Nouvelles; Jack et Jean.
8.30—L'Angelus.
8.40—Personnalités en musique "Rubenstein".

WMAQ—CHICAGO—447.5
6.00—Période Topsy Turvy.
7.00—Orgue; concert d'orchestre.
8.40—Causerie de l'U. de Chicago.
9.00—Programme musical.
11.00—Débat, Kent et U. de Wyoming.
11.15—Orchestre de danse du studio.

WLW—CINCINNATI—428.3
7.00—"Badbox Boys".
7.30—Jumeaux Mona Oil.
8.00—Accordéon, baryton.
8.15—Ensemble Crosley.
9.00—Jumeaux Mona; cosaques.
10.00—Evénements de studio.
11.00—Vagabonds Cato.

WSAI—CINCINNATI—361.2
6.00—Al et Pete.
6.30—Orchestre Queen City.
7.00—Programme WEAF.
7.30—Sérénadeurs.
8.00—Programme WEAF (2½ hres).
10.30—Sextette Bicycle.
11.30—Orchestre Miller.

WCCO—MINNEAPOLIS-ST-PAUL—405
7.00—Programme WEAF.
7.30—Famille F. et R.
8.00—"Southern Sunshine".
9.00—Programme WEAF.
10.30—Artistes du nord-ouest.

WSM—NASHVILLE—337
6.30—Marchés; nouvelles.
7.00—Programme WEAF.
7.30—Diner-concert.
8.00—Programme WEAF.
8.30—Orchestre Aandrew Jackson.
9.00—Programme WEAF (1½ hre).
10.30—Ténor; musique du Conservatoire.

POSTES DE L'EST

WPG—ATLANTIC CITY—272.6
6.45—Nouvelles; orgue; musique de diner.
7.45—Orchestre de danse.
8.30—Solos de chant.
9.00—Trio double.
10.00—Bridge.
10.30—Quatuor harmonie.
11.00—Orchestre de danse Casino.
11.30—Orchestre de danse Follies.

WGR—BUFFALO—303
6.30—Orchestre Van Surdam.
7.00—Programme WEAF; causerie (3½ heure).
11.30—"Lafayette Frolics".

WBAL—BALTIMORE—285.5
6.00—Cercle Sandman.
6.30—Orchestre de diner.
7.30—Baryton.
8.00—Programme WJZ (1 heure).
9.00—Ensemble WBAL.
10.00—Orchestre de danse Marylander.

WEEI—BOSTON—365.6
6.00—Orchestre WEAF.
6.45—Club Big Brother.
7.30—Programme de studio.
8.00—Programme WEAF.
8.30—Les Pèlerins.
9.00—Programme WEAF.
10.30—Croisière aérienne; orchestre Rins.

WTAM—CLEVELAND—399.8
6.00—Programme de studio.
6.30—Faits courants.
8.00—Réseaux NBC (3 hres).
11.00—Musique de danse.

WEAO—COLUMBUS—282.8
7.00—Prof. A. C. Cole.
7.30—Causerie.
7.45—Causerie historique.
8.00—Musique du Collège Capitol.
9.00—Orchestre de violoneux.

WJR—DETROIT—441
6.00—Ensemble Goldkette; orgue.
7.00—Orchestre Goldkette; causerie d'affaires.
7.30—Les Trappeurs aux Indes.
8.00—Programme WJZ.
9.00—"Manuel Girls".
9.30—Programme WJZ.
10.00—Club Red Apple.

WGHP—DETROIT—277.6
6.00—"Lady Moon"; causerie sur l'hygiène.
8.00—Orgue.
8.30—Hoquet: Toronto vs Détroit.
10.30—Arcadians.

WWJ—DETROIT—352.7
6.00—Concert Hôtel Statler.
7.00—Nouvelles; programme musical.
8.00—Programme WEAF (2½ hres).
10.00—Musique de danse Statler.

CNRA—MONCTON—322.4
8.00—Quatuor instrumental.
9.00—Fanfare miniature.
10.00—Petit orchestre de concert.

WOR—NEWARK—422.3
6.15—Ensemble Jacob; causerie.
7.30—Orchestre Levitow.
8.00—Nouvlles.
8.45—Programme U. de N.-Y.
9.00—Récital Barbizon.
10.00—Heure Listerine.
11.00—Orchestre Spech; nouvelles.

WEAF—NEW-YORK—492
5.00—Orchestre Tashoff.
6.00—Musique Waldorf Astoria.
7.00—Service des Electeurs.
7.00—Musicale.
7.50—Causerie, Richard Cotton Carline.
8.00—Chanteurs Sieberling.
8.30—"Sealy Air Weavers".
9.00—Heure exacte; Heure Eveready.
10.00—Bridge.
10.30—Orchestre Palais D'or.
11.30—Orchestre Hofbrau.

WJZ—NEW-YORK—454
6.00—Orchestre Kemp.
7.00—Causerie sur les chiens; violoniste.
7.30—Musicale.
8.00—Heure Stromberg Carlson.
9.00—"Souvenir".
9.30—"Torrid Tots".
10.30—Mae Breen, Peter de Rose.
11.00—Rêverie musicale.

WGBS—NEW-YORK—526
5.30—Orchestre Booker.
6.00—Oncle Geebee.
7.30—Pianiste.
7.50—Quartuor St-Marc.
8.30—Major général Jno. F. Ryan.
9.00—"Gant doré".

KDKA—PITTSBURGH—315.6
6.15—Petite Symphonie.
7.00—Chants sacrés.
7.30—Evénement.
8.0—Programme WJZ (2 heures).
10.00—Programme Maytag.

WCAE—PITTSBURGH—461.3
6.00—Programme WEAF (1 hre).
7.00—Orchestre Venice; oncle Gimbee.
8.00—Programme WEAF (2½ hres).
10.30—Orchestre New China.
11.00—Orgue.

WBZ—SPRINGFIELD—333
6.10—Marchs; orchestre Dolan.
7.00—Programme musical; causerie.
7.30—"Oil-O-Matics".
8.00—Programme WJZ.
9.00—Comédiens; orchestre Frost.
11.00—Programme WJZ.

WGY—SCHENECTADY—379.5
6.30—Orchestre Ten Eyck.
7.30—Quatuor Madrigal.
8.00—Programme WEAF (3½ hres).
11.30—Orgue.
12.00—Symphonie Shea.

WRC—WASHINGTON—469
3.30—Fanfare de la marine des E.-U.
5.00—Programme WEAF (5½ hres).
10.30—Orchestre New Madrillon.

Premiere Irradiation
Le plus puissant poste de radio-émission au Canada.

C-K-G-W
(312.3 mètres; 5,000 watts)

CE SOIR
Commençant à 8 hres

Voyez la section du Sanfilisme pour le detail du programme.

Mardi soir, le 6 mars, nous irradierons aussi un SPLENDIDE PROGRAMME MUSICAL, de 8 h. du soir à 3 h. du matin.

SYNTHONISEZ
Faites-nous savoir ce qui en est de notre émission.

Nous apprécierons grandement vos critiques et commentaires.

POSTE DE RADIO CKGW
HOTEL KING EDWARD - - TORONTO
Téléphones: Elgin 4394, 4395, 4396.

Une ambition facilement réalisable

Quel est l'employé de commerce qui n'ambitionne pas d'améliorer sa situation, quel est, en particulier, le comptable et le teneur de livres qui ne rêvent pas de pénétrer les secrets de sa profession, de maîtriser la science comptable et de prendre rang quelque jour parmi les experts si courus et si bien rémunérés? Ils sont rares en effet ceux qui se contentent d'une situation médiocre et d'un revenu correspondant; ceux qui n'aspirent pas à monter. Mais, s'il faut s'en tenir aux apparences, ils sont peut-être plus rares encore ceux qui voulant réussir, veulent également les moyens de réussir: dans le cas qui nous occupe, l'étude de la comptabilité, l'étude sérieuse, assidue, déterminée. On diffère, on trouve sans cesse des raisons de remettre à des lendemains qui ne viennent pas le moment de se plier quelques heures par semaine à la salutaire discipline de l'étude. Puis on finit par penser qu'il est trop tard pour entreprendre quoi que ce soit, par s'habituer à sa médiocrité, par l'aimer et ne pas vouloir en sortir. Résultat: on n'a pas réussi, puisqu'on n'a pas été égal à soi-même, puisqu'on est resté inférieur à ce qu'on aurait pu être. C'est pourtant facile aujourd'hui, pour un teneur de livres, un comptable, de décrocher sa licence, de prendre rang parmi les experts de la profession, et par conséquent, de se créer une situation très enviable.

En effet, l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, affiliée à l'Université de Montréal, offre un cours de comptabilité par correspondance—cours préparé par des spécialistes renommés—qui répond parfaitement aux besoins des hommes d'affaires et des employés de commerce canadiens-français. C'est un cours complet, rédigé en français et exposant les méthodes comptables en usage dans les maisons d'affaires américaines et canadiennes; c'est le seul cours du genre: on en chercherait en vain l'équivalent au Canada, aux Etats-Unis et en France. Sans se déranger de chez soi, sans abandonner ses occupations, on peut préparer sa licence comptable très rapidement.

Pour tous renseignement, s'adresser au Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, coin avenue Viger et rue Saint-Hubert, Montréal.

ABATTOIRS ET AUTOMOBILES

Le nom de Chicago éveille toujours l'image d'immenses abattoirs où des milliers de bestiaux sont abattus tous les jours pour nourrir les populations; tandis que Détroit est universellement reconnu comme le centre principal de l'industrie de l'automobile. Ces deux villes ont progressé avec une rapidité vraiment remarquable, passant pour ainsi dire du soir au lendemain au rang de municipalités géantes.

Un grand nombre d'Ottawans entretiennent des relations tant sociales que commerciales dans chacune de ces villes et ces voyages nécessitent un service de trains de tout premier ordre. Aussi le Canadien National a mis en opération sur sa magnifique voie-double un service comportant tout le confort et le luxe que l'on puisse désirer et faisant du voyage un plaisir et un repos.

Pour plus amples renseignements, retenues, etc., s'adresser à tout agent du Canadien National.

SPORT

LES JOUTES SONT PEU NOMBREUSES

PLUSIEURS PARTIES DE BALLON SONT REMISES A CAUSE DES SERIES DE LA COUPE.

LONDRES, 4 mars:—Voici les résultats des parties de ballon jouées samedi dans les ligues britanniques:

LIGUE ANGLAISE

Burnley	1;	Middlesboro	1
Bury	2;	Birmingham	3
Liverpool	4;	Bolton	2
Portsmouth	3;	Cardiff	0
West Ham	0;	Everton	0

Autres parties remises à cause des séries de la Coupe.

LIGUE ECOSSAISE

Aberdeen	3;	Raith Rovers	0
Bo'Ness	0;	Clyde	0
St-Johnstone	2;	Falkirk	1

Autres parties remises à cause des séries de la Coupe.

LIGUE IRLANDAISE

Bangor	2;	Linfield	5
Queen's Island	2;	Barn	1
Distillerie	2;	Glen Avon	0
Portadown	10;	Coleraine	2
Newry	3;	Cliftonville	2
Belfast	4;	Ards	1
Lorne	3;	Glentoran	2

LES JEUNES SAVANTS SONT VICTORIEUX

LE 1er CLUB DE LA DIVISION "JUNIOR" BAT LES NOTRE-DAME CENTRAL, 4-0. — LE 2e CLUB REMPORTE LA VICTOIRE SUR L'OTTAWA-EST JUVENILE AU POINTAGE DE 8 à 0. — DEUX PARTIES TRES INTERESSANTES.

Les jeunes de l'Université ont joué hier deux parties, très intéressantes. Dans l'après-midi, le 2e club de la division Junior se mesurait avec l'Ottawa-Est Juvenile. Bien que le pointage fut très élevé du côté des Universitaires la partie fut quand même intéressante et les deux côtés se distinguèrent par leur vitesse.

Le soir, le Notre-Dame-Central, de Hull, qui a une bonne réputation dans la cité transpontine, succomba devant le 1er club de la division Junior. Dans la première session, Kennedy enfila sur la passe de P. Marion.

Dans la 2e session, G. Dufour enfila un deuxième point, sur la passe de Kennedy. Et ce dernier fit les deux autres points dans la 3e période.

P. Marion et Kennedy se distinguèrent sur la première ligne. G. Gaudreault fut très difficile à passer sur la défense, car il fut toujours là. Dans les buts Georges Leyis fit du très beau travail.

ALIGNEMENTS
PREMIERE PARTIE

UNIVERSITE: — Buts: G. Lewis; Défense: J. Leduc (capitaine) et W. Brazeau; Avants: Em. Auger, Rod. Legault et Guy Auger; Subst.: L. Charlebois, C. Keon, R. Quesnel.

OTTAWA-EAST: — But: P. Vézina; Défenses: A. Lacelle, H. Willot; Avants: C. Villeneuve, J. Mandia, S. Mandia; Subst.: R. Duguer, J. Lacelle, A. Marion, T. Lafontaine.

DEUXIEME PARTIE

UNIVERSITE: — Buts: G. Lewis; Défenses: Eug. Auger et G. Gaudreault; Avants: P. Marion, J. Kennedy, J. P. Bourque; Subst.: G. Dufour, P. E. Moran, Emilien Auger, Lionel Charlebois.

NOTRE - DAME - CENTRAL: — Buts: Cholette; Défenses: Dupont, Crevier; Avants: Sauvageau, Gratton, Moussette; Subst.: Lévesque.

DES SURPRISES EN ANGLETERRE

FOULES IMMENSES AUX PARTIES ELIMINATOIRES DE LA COUPE ANGLAISE.

LONDRES, 4 mars: — Les équipes suivantes ont atteint la demi-finale dans les séries de la Coupe Anglaise, à la suite de leurs victoires, samedi après-midi: — Blackburn Rovers, Sheffield United, Huddersfield Town et Arsenal.

Le match principal de la séance, entre Hudersffeld et Nottenham, fut un pointage de 6-1, après que les vainqueurs eurent compté tous leurs points dans la session initiale.

Les autres parties, tout en étant plus serrées, ne laissèrent pas de doute du résultat final: Arsenal obtint un avantage d'un point sur Stoke, dans la première demie; Sheffield menait par deux points sur Notts Forest; Blackburn et Manchester United étaient égaux à 0-0, au repos.

LES RESULTATS

Blackburn	2;	Manchester	0
Sheffield Un.	6;	Notts Forest	0
Huddersfield	6;	Tottenham	1
Arsenal	4;	Stoke	1

LES ASSISTANCES

Tottenham à Huddersfield	55,000
Notts Forest à Sheffield	60,000
Manchester à Blackburn	60,000
Stoke à Arsenal	45,000

LES POSITIONS AU CONCOURS ANNUEL

TORONTO, 3 mars: — Voici le classement final des concurrents dans le tournoi de curling canadien, qui a pris fin vendredi soir:—

	G	P	Moy.
Winnipeg	9	2	.818
Alberta (Rosetown)	8	3	.727
Toronto (Lakeview)	7	4	.636
Ontario (Granites)	6	3	.667
Saskatch. (Régina)	5	4	.556
N.-Ontario (Sudbury)	5	4	.556
N.-Ecosse (Sydney)	4	5	.444
N.-Brunswick (St-Jean)	3	6	.333
Québec	1	8	.111
Montréal	0	9	000

HOQUET FEMININ

MANCHESTER, 4 mars:—L'Angleterre a battu l'Irlande, par 11—9, dans une partie de hoquet féminin, jouée samedi après-midi.

LE RUGBY DANS LE ROYAUME-UNI

LES ECOSSAIS PRENNENT LA MESURE DES IRLANDAIS. — OXFORD SUCCOMBE.

LONDRES, 4 mars: — Voici les résultats des parties de rugby jouées samedi dans le Royaume-Uni: —

LIGUE DE RUGBY

Bradford Northern 7; Batley 0.
Broghton Rovers 13; Widnes 0.
Dewsbury 6; Wigan 10.
Halifax 3; Swinton 5.
Huddersfield 26; Salford 11.
Hull Kingston Rovers 0; St. Helens 11.
Keighley 3; Hunslet 8.
Leeds 18; Featherstone 9.
Oldham 52; Rochdale Hornets 4.
St. Helen's Recs 7; Hull 15.
Wakefield Town 44; Castleford 3.
Warrington 22; Leigh 6.
Wigan Highfield 9; York 8.

UNION DE RUGBY

Irlandais de Londres 12; Ecossais de Londres, 24.
Gallois de Londres, 35; Moseley, 5.
Old Merchant Taylors, 14; Old Alleynians, 10.
Richmond, 29; Chatham Services, 12.
St. Barts, 3; Rosslyn Park, 11.
Bristol, 40; Guys, 3.
Birkenhead Park, 8; Waterloo, 22.
Coventry, 15; Bedford, 8.
Crosskeys, 6; Abertillery, 5.
Gloucester, 13; Swansea, 0.
Leicester, 18; Harlequins, 18.
Llanelly, 37; Bath, ,.
Northampton, 11; Air Force, 3.
Oxford, 16; Blackheath, 21.
Old Edwardians, 0; Old Blues, 11.
Plymouth Albion, 36; Glynneath, 0.
Pontypool, 28; St. Mary's Hospital 10.
Glasgow Acas., 15; Glasgow High School, 0.
Royal High School, 8; Watsonians, 20.
Stewartonians, 9; Bradford, 6.
Newport, 3; Cardiff, 12.

LES JOUTES DE LA COUPE D'ÉCOSSE

LES PORTE-COULEURS DE GLASGOW ET D'EDIMBOURG DANS LA MI-FINALE.

GLASGOW, Ecosse, 4. — Des équipes de Glasgow et d'Edimbourg continueront la lutte dans les séries de la coupe de ballon Ecossaise, car Rangers, Celtic, Queen's Park et Hiberniens gagnèrent les parties de la quatrième ronde.

Celtic, champion actuel, et Motherwell se sont livré un terrible duel qui ne fut bâclé que dans la deuxième session.

Albion, un club de la deuxième division, faillit renverser les fameux Rangers, qui ne comptèrent qu'un point.

La défaite de Patrick Thistle par l'équipe amateur de Queen's Park indique que ce dernier club revient peu à peu au rang glorieux qu'il occupait jadis dans le monde du ballon écossais.

La victoire des Hiberniens sur Dunferline était prévue mais certes pas au pointage décisif de 4-0.

LES RESULTATS

Rangers	1;	Albion	0
Celtic	2;	Motherwell	0
Queen's Park	1;	Patrick	0
Hiberniens	4;	Dunferline	0

LES ASSISTANCES

Queen's Park vs Pathick Thistle, à Hampden, 66,000; Albion vs Rangers, à Coatbridge, 25,000; Celtic à Motherwell, 23,000; Hiberniens à Dunferline, 15,000.

LE TURF FRANÇAIS

AUTEUIL, France, 5. — Prince de France, à A. E. Bodin, a gagné le Prix Finot, de 100,000 francs, un steeplechase de 3,500 mètres, disputé ici dimanche. Scarce Blende, à Maurice Kahn, fut deuxième et Montesquieu, à Paul Rosenberg, troisième.

MONTAGNARD JOUE CONTRE KINGSTON

KINGSTON, 4 mars:—Le Montagnard, d'Ottawa, joue une partie-exhibition avec Kingston, mardi soir, dans l'aréna Harty. Cette rencontre suscite un vif intérêt local.

VICTORIA EGALISE LA SERIE FINALE

MONTREAL, 5 mars:—Le Victoria a triomphé du Martin, par 1—0, dans la deuxième partie de la série décisive pour le championnat du Québec. Comme le Martin a gagné la première joute, une troisième randonnée est nécessaire.

Mlle HOLLIS PREND LES HONNEURS

DEL MONTE, Cal., 4 mars:—Mlle Marion Hollis, de New-York, ancienne championne de golf nationale, a gagné les honneurs au tournoi annuel de Pebble Beach, en triomphant de Mme Miriam Burns-Horn, de Kansas City, dans le match final, samedi après-midi.

LE TITRE VA A Mlle E. GOSS

PALM BEACH, 4 mars:—Mlle Eleanor Goss, de New-York, a enlevé le championnat de tennis de la Floride, en prenant la mesure de Mlle Clara Cassels, aussi de New-York, par 6—1, 4—6, 6—1, dans le match décisif.

MOGOG DECLASSE

MONTREAL, 4 mars: — Le Victoria a déclassé Magog, au pointage de 18-1, dans une partie éliminatoire junior de l'Association de hoquet de Québec, jouée samedi après-midi au Forum.

UNE INVENTION QUI A DU MÉRITE

LE NOUVEAU CHRONOMETRE ELECTRIQUE DONNE SATISFACTION.

PORT-ARTHUR, 4 mars: — Le chronomètre électrique, inventé par W. F. Martin, ancien joueur des Thistles, de Kenora, a été mis à l'essai vendredi soir, durant la joute entre Varsity, de Winnipeg, et Fort William, en cette dernière ville, et trouvé fort satisfaisant.

L chronomètre, suspendu au centre de la glace et contrôlé du banc des chronométreurs, porte une aiguilles de secondes et de minutes qui donne en tout temps au public une idée de l'avance de chaque période.

VAINQUEURS DE SAMEDI AU PARC COFFROTH

Première Course

1—Star Prince, Warden, $8.60, 3.40, 2.60; 2—Daphne Belle, Laidley, $3.40, 3.60; 3—Vapor, Louman, $4.00.

Deuxième Course

1—Fighting Red, Luther, $5.60, 3.20, 2.20; 2—My Buddy, Baker, $4.40, 2.80; 3—Rope's End, Ray, $2.40.

Troisième Course

1—Chiapas, Luther, $6.80, 3.80, 3.80; 2—Voorfloor, $12.20, 5.80; 3—Alma, Horning, $3.80.

Quatrième Course

1—Shasta Rose, Philpot, $3.20, 2.80; 2—Mozart, Inzelone, $4.60, 4.20; 3—King Bank, Stevens, $3.60.

Cinquième Course

1Prodigal, Brown, $6.00, 2.80, 2.60; 2—Jimmy Trinz, Luther, $3.20, 3.20; 3—Kilanea, Warden, $3.20.

Sixième Course

1—Margaret Elnora, Ayraud, $18.60, 11.60, 5.00; 2—Conciliation, Jones, $10.80, 4.60; 3—Levuloze, Luther, $3.20.

Septième Course

1—Broadmoor, Woolf, $10.60, 3.20, 3.20; 2—Tomarind, Doggett, $2.80, 2.40; 3—Gaberdine, Rose, $3.20.

Huitième Course

1—Ruffles, Francis, $5.80, 2.80, 2.40; 2—Prospect, Kelly, $6.00, 4.00; 3—Ralliim, Duplessis, $6.80.

Neuvième Course

1—Red Cross Princess, Kelly, $6.80, 5.00, 3.20; 2—Heathervale, Pendergrass, $7.00, 4.20; 3—Shasta Hope, Warden, $4.40.

VAINQUEURS DE SAMEDI AU PARC ORIENTAL

Première Course

1—Yen, Horvath, 4.50, 1-3, 1-6; 2—Antonio, Pernia, 8-5, 3-5, 1-4; 3—Pennyril, Meyer, 4-1, 8-5, 3-5.

Deuxième Course

1—Jim's Dream, Shropshire, 8-1, 3-1, 8-5; 2—Josie Hartman, Meyer, 6-5, 1-2, 1-4; 3—Highland Daisy, Robertson, 7-2, 6-5, 1-2.

Troisième Course

1—Rancho, Meyer, 7-2, 6-5, 1-2; 2—Cheating Cheaters, Seabo, 6-1, 5-2, 6-5; 3—Ponce, Cotton, 20-1, 8-1, 4-1.

Quatrième Course

1—Our Buddy, Robertson, 2-1, 7-10, 1-3; 2—Dry Nation, Mann, 3-1, 6-5, 3-5; 3—Sun Dance, Kingsland, 8-1, 3-1, 8-5.

Cinquième Course

1—Honest, Robertson, 4-5, 2-5, 1-5; 2—Field Marshall, Gwynne, 5-1, 2-1, au pair; 3—Lenny, Moon, 5-2, 4-5, 2-5.

Sixième Course

1—Nani Hawaii, Horvath, 8-5, 1-2, 1-4; 2—Sea Lion, Kingsland, 2-1, 7-10, 1-3; 3—Cut Bush, Roebrtson, 5-2, 4-5, 2-5.

Septième Course

1—Stanmore, Moon, 6-5, 2-5; 1-5; 2—Vernon, Robertson, 2-1, 7-10, 1-3; 3—Royal Flag, Gwynne, 4-1, 8-5, 3-5.

MORT D'UN SPECTATEUR

MOTHERWELL, Ecosse, 4 mars: — Un spectateur est mort subitement dans les estrades juste avant le commencement de la joute de détail entre Celtic et Motherwell, samedi après-midi.

DEFAITE UNIVERSITAIRE

EDIMBOURG, 4 mars: — L'Académie d'Edimbourg a triomphé de l'Université, par 10-6, et les Wanderers ont battu l'Institut d'Edimbourg, par 11-8, dans des joutes de rugby disputées samedi après-midi.

L'ARMEE GAGNE

TWICKENHAM, Ang., 4 mars: — L'armée a battu la Marine, par 11-5, dans une partie de rugby jouée ici samedi après-midi.

UN AUTRE ESPOIR

PHILADELPHIE, 3 mars: — Gunboat Williams, poids-lourd de la Marine américaine, a knockouté Harry Slaughter au troisième assaut, hier soir.

GULLISON S'INSCRIT

FREDERICTON, N.-B., 3 mars: — Percy Gullison, de Fredericton, démarrera dans le marathon de Boston, qui sera disputé en avril. Il ne représentera aucun club.

Gullison a déjà commencé son entraînement mais il le complétera dans les environs de Boston, quand la température sera plus favorable.

Ligue Canado-Américaine

Québec, 2; New Haven, 1.

Sains, Hygiéniques, Nutritifs
Lait --- Beurre
Crème Glacée
Ottawa Dairy
Tél: Q. 1188

LA SUN LIFE GAGNE SON APPEL

Décision du Surintendant des Assurances annulée par la Cour. Le fonctionnaire du Gouvernement a excédé ses pouvoirs.

Par un jugement qui présente un intérêt national, rendu en la Cour de l'Echiquier par M. le Juge Maclean, l'action du Surintendant des Assurances modifiant le rapport annuel de la Sun Life Assurance Company of Canada a été annulée. La Sun Life en avait appelé contre la décision du Surintendant concernant une donation de $25,000 faite par la Compagnie à la Fondation de Recherches Banting. La Compagnie a gagné cet appel. Le Juge a décidé que le fonctionnaire du Gouvernement Fédéral avait dépassé ses pouvoirs et qu'il ne pouvait pas modifier le bilan annuel d'une Compagnie d'Assurance sur la vie dans le but de mettre au compte du surplus des actionnaires une parties des dépenses de la Compagnie comprise dans le compte des dépenses générales, ou de réglementer les contributions de la Compagnie à la santé et au bien-être publics, ces matières n'étant pas de son ressort, puisque aucune autorité ne lui a été donnée à ces fins par la Loi des Assurances.

Le jugement présente un intérêt particulier en ce moment, du fait de l'action engagée par quelques actionnaires de la banque de Montréal résidant à Québec, pour empêcher cette institution de donner une certaine somme à la Campagne pour les hôpitaux de Montréal. Dans son jugement, qui est un assez long document, le Juge Maclean étudie la Loi des assurances et en examine avec beaucoup de soin les dispositions, spécialement en ce qui concerne les pouvoirs et les fonctions du Surintendant des Assurances.

En faisant cette étude, il remarque que les actionnaires de la Compagnie en question ont volontairement réduit leur participation aux profits déclarés à cinq pour cent, alors que la loi leur accorde dix pour cent, de sorte qu'aujourd'hui les assurés participants reçoivent quatre-vingt quinze pour cent. La contribution de $25,000 à la Fondation Banting dont le but est la création d'un fonds pour donner une aide financière aux savants qui se proposent de faire des recherches médicales sur certains problèmes bien définis, avait été comprise dans le compte du bilan annuel qui se rapporte à la santé publique et aux oeuvres de bien-être public. Le Surintendant a fait un changement dans le bilan et a porté ces $25,000 au seul compte des actionnaires, au lieu de les laisser parmi les dépenses générales des diverses branches des affaires d'assurance de la Compagnie, comme les Administrateurs l'avaient fait. Le Juge a pris en considération le fait que les bénéfices de la Sun Life en 1925 étaient de plus de $21,000,000 sur lesquels $74,000 seulement avaient été versés à titre de contributions à des services publics du caractère que nous venons de décrire, ce qui équivaut à quelque chose comme trente-quatre cents pour chaque centaine de dollars de surplus. M. le Juge Maclean dit: "Je suis d'avis que l'appel doive être accordé, que la décision du Surintendant soit rejetée, et que le bilan annuel soit rétabli dans la condition où il était avant que la modification dont il est appelé ait été faite". Dans son jugement il dit également: "L'intérêt public apparait sauvegardé d'une façon abondante et adéquate par tant de dispositions de la Loi, y compris les pouvoirs d'inspection étendus donnés au Surintendant pour assurer l'observance de ces sauvegardes, qu'il semble qu'une autorisation expresse et précise serait nécessaire pour justifier l'acte du Surintendant dont il est question. Si le Surintendant recevait des pouvoirs dépassant ceux qu'il a, il serait virtuellement chargé de l'administration des affaires des compagnies, chose que le Parlement, je pense, n'a jamais eu en vue. Il n'a pas reçu un pouvoir discrétionnaire illimité concernant toutes les affaires des compagnies d'assurance. Un tel pouvoir pourrait devenir aussi critiquable et indésirable dans le cas d'une compagnie d'intérêt public, telle qu'une Compagnie d'Assurance sur la vie, qu'il le serait de la laisser absolument libre de tout contrôle et de toute réglementation par un fonctionnaire public. L'acceptation de risques et le placement des fonds dans les limites autorisées par la loi, qui sont les choses réellement vitales et importantes dans l'Administration des affaires d'une compagnie d'assurance sur la vie, sont laissées en premier lieu entièrement au jugement et à la prudence de la Direction, et je ne peux croire que le Parlement ait jamais eu l'intention de donner au Surintendant le pouvoir de régler des affaires et des dépenses de moindre importance dans la compagnie, telles que celle qui est en question. Ces affaires sont, je pense, laissées aux administrateurs, aux actionnaires et aux assurés qui les règlent du mieux qu'ils peuvent, et si cela devient nécessaire, il y a ensuite lieu pour les tribunaux d'intervenir."

SAINT SIXTE

3 mars, 1928.

Notes des concours du mois de février. Ecole du village:

4ème année:—Laurette Villeneuve, 99 p. c.; Alberte Villeneuve, 93½ p. c.; Julia Dumouchel, 93 p. c.; Rolland Dumouchel, 97½ p. c.; Léonard Foucault, 88½ p. c.; Andréa Foucault, 86 p. c.; Théophile Lanthier, 85 p. c.; René Dumouchel, 84½; Gracia Foucault, 71½.

3e année:—Marie-Rose Lanthier, 97½ p. c.; Simonne Touchette, 95 p. c.; Hermine Dumouchel, 89 p. c.; Thérèse Boivin, 88½ p. c.; Lina Dumouchel, 83 p. c.; Hébert Foucault, 73 p. c.; René Boivin, 31 p. c.; Fernand Boivin, 54 p. c.

2ème année:—Conrad Villeneuve, 99 p. c.; Lucienne Foucault, 94½.

1ère année:—Edouard Villeneuve, 99.1 p. c.; Sylvio Lafrenière, 99 p. c.; Parmélia Dumouchel, 96 p. c.; Gustave Lanthier, 95 p. c.; Hélène Lanthier, 94 p. c.; Fernand Touchette, 95½ p. c.; C. P. Annette Foucault et Roch Boivin, 99.1 p. c.; Jean Robillard, 95½ p. c.; Marcienne Chevillon, 95 p. c.; Rose-May Robillard, 93½ p. c.

CARNET MONDAIN

Leurs Excellences le gouverneur général et la vicomtesse Willingdon ont reçu à déjeuner hier. Les invités étaient: l'hon. M. J. C. Elliott, l'hon. M. et madame W. D. Euler, lady Schreiber, M. P. K. Anderson, M. T. W. Bird, M. et madame E. D. R. Bisset, M. et madame K. A. Blatchford, M. William Bock, le brigadier-général et madame J. A. Clark, M. C. H. Dickie, M. T. Donnelly, le Dr et madame A. T. Embury, M. J. Evans, M. et madame H. C. Hocken, M. J. P. Howden, M. et madame L. H. Jelliff, M. et madame M. E. Maybee, M. R. McKenzie, M. et madame E. G. Odette, M. et madame M. Raymond, M. et madame F. C. Sanderson, M. et madame P. A. Séguin, M. et madame A. N. Smith, madame Percy Borden, mademoiselle Fielding, madame Arthur Hamilton, M. et madame H. E. North, M. et madame T. G. Robertson.

• • •

Le brigadier-général et madame T. L. Tremblay, de Québec, M. F. E. Meredith, de Montréal, et M. Hugo Rumbold, de New-York, sont les hôtes de Leurs Excellences, à Rideau Hall.

• • •

Madame H. B. McGiverin, le très-hon. juge Duff, le major Clare Moyer madame H. W. Rowley ont eu l'honneur de diner hier soir, avec Leurs Excellences.

• • •

L'hon. sénateur Arthur Hardy et madame Hardy ont reçu à un diner de quatorze couverts, ces jours derniers.

• • •

Madame Roméo Langlois est retournée à Québec, après avoir passé une huitaine en notre Capitale.

• • •

Madame Z. Raymond, de Lachute, est en visite, chez sa mère, madame A. L. Pinard.

• • •

Mademoiselle Lilian Hamilton, de Montréal, est l'invitée de madame Louis Bertrand, de Hull.

• • •

Madame W. T. O'Regan, de Winnipeg, est en ville, l'invitée de madame Berton Hart.

• • •

M. Georges Frenette est retourné à Saint Jean l'Evangéliste, après un court séjour en notre Capitale, l'hôte de son fils, M. Alonzo Frenette.

• • •

Mademoiselle Alma Robertson est retournée à l'Université Queen, de Kingston, après avoir passé quelques jours à Ottawa, chez ses parents, le sénateur et madame G. D. Robertson.

• • •

Madame Georges Gonthier est revenue de Montréal, où elle a passé quelques jours chez ses parents, l'hon. M. et madame C. J. Doherty.

• • •

Madame R. L. Duclos a reçu vendredi après-midi, pour la première fois, depuis son mariage. La jeune hôtesse, portait une robe de chiffon blanc, recouverte de dentelle, avec touffe de roses et de muguet, à l'épaule. Madame R. McFadden, de Smiths Falls, qui recevait avec sa fille était vêtue d'une robe de crêpe géorgette bleu-marine; son bouquet de corsage était de roses-thé. Les salons et la salle de thé étaient décorés de fleurs de saison. Mesdames F. A. Jones, E. F. Johnston et W. H. Scrivens ont servi le thé.

• • •

Le mariage de mademoiselle Thérèse Courteau, fille de M. Edgar Courteau, décédé, et de madame Courteau, de Montréal, avec M. Néopol Charbonneau, fils de l'honorable juge et de madame N. Charbonneau, décédés, sera célébré le lundi 9 avril prochain, en l'église Sainte-Madeleine d'Outremont.

• • •

Mademoiselle Martin, de Montréal, passe quelques jours en notre Capitale, l'invitée de mademoiselle Laurette Proulx.

• • •

Madame Eugène Charette, de Bourget, était de passage en ville, dernièrement.

• • •

Madame R. H. Steacy et sa soeur, mademoiselle Denham, passent quelques semaines à New-York.

• • •

Madame Frank McKenna et mademoiselle Yvette McKenna, de Québec, se sont embarquées samedi, à bord du "Berengaria", pour l'Egypte.

• • •

Dernièrement a été célébré, en la chapelle privée, de l'église St-Jean-Baptiste, de Québec, le mariage de mademoiselle Marguerite Sylvain, fille de M. et de madame Arthur Sylvain, avec M. Gérard Chevalier, fils de M. et de madame Louis Chevalier, aussi de Québec. M. Sylvain accompagnait sa fille, M. Louis Chevalier servait de témoin à son fils. La mariée portait une robe de crêpe plat cacao, un petit chapeau français et des fourrure de renard brun. Son bouquet se composait de roses et de muguet. Après la cérémonie, une réception eut lieu, au Manoir Montmorency, après quoi, M. et madame Gérard Chevalier sont partis pour un voyage à Montréal et Toronto.

• • •

Avis: Toutes nouvelles concernant le Carnet Mondain, pourront se communiquer par téléphone, le soir, de 7 à 8 heures à R. 2154, ou par écrit à Case Postale, 554, "Le Droit", Ottawa, Ont.

Les Nouvelles Religieuses

Nouvelle paroisse.

MONTREAL. — Une décision de S. G. Mgr l'archevêque coadjuteur vient de donner à la population catholique de langue anglaise une nouvelle paroisse dans Montréal. Cette nouvelle paroisse est formée d'une partie du territoire de Saint-Dominique, dans Rosemont. Elle a pour limites: à l'est (est géographique), la rue Nolan, du boulevard Pie IX et de la voie du Pacifique Canadien à la rue Franchère; au sud, la rue Franchère, de la rue Poupart à la rue Bélanger; à l'ouest, la rue Bélanger de la rue Poupart au boulevard Pie IX; au nord, le boulevard Pie IX, de la rue Bélanger à la rue Nolan. Environ trois cents familles occupent ce territoire.

La nouvelle paroisse a pour titulaire Saint Brendan. Saint Brendan était un religieux irlandais qui vivait au sixième sècle. Il a fondé un monastère en Angleterre et plusieurs couvents en Irlande. Son nom est mentionné dans les chroniques anciennes.

Jusqu'à ce qu'une église soit construite, les paroissiens de Saint Brendan suivront les offices religieux dans une chapelle à l'école Sainte-Philomène. Depuis plusieurs années déjà, le clergé de la paroisse Saint-Dominique avait établi une desserte à l'école Sainte-Philomène.

M. l'abbé James Flood, depuis treize ans vicaire à Saint-Antoine devient curé-fondateur de Saint-Brendan. Le nouveau curé a été, hier soir l'objet d'une sympathique démonstration de la part des paroissiens de Saint-Antoine.

• • •

La justice.

MONTREAL. — C'est le R. P. Elphège Hébert, C.S.V., qui a donné le sermon du carême à l'oratoire, dimanche. Le prédicateur avait pris pour sujet: La justice et saint Joseph.

Le R. P. Hébert a donné la nature de la justice et les éléments qui la constituent. C'est une volonté ferme et constante de rendre à chacun ce qui lui est dû. Le propre de cette vertu est de conserver le bien des autres et de le leur rendre. Ses éléments sont: caractère intérieur, fermeté et constance.

Le prédicateur prend comme modèle de justice saint Joseph et en tire des conclusions pratiques.

• • •

A l'Oratoire St-Joseph.

MONTREAL. — Comme par le passé, des manifestations religieuses marqueront le mois de saint Joseph à l'Oratoire du Mont-Royal. Il y aura des exercices pour les fidèles, chaque jour. Le mercredi, les exercices auront un caractère spécial. Une neuvaine de messes solennelles précédera la fête de saint Joseph. Ces messes seront chantées à huit heures chaque matin du 10 au 19 mars.

L'après-midi, il y aura prédication. Des prières seront faites aux intentions des personnes qui se recommandent.

• • •

Dans la revue "Au Christ-Roi".

On lit dans la revue "Au Christ-Roi", livraison de janvier-février 1928, sous la signature de M. Georges de Noaillat, directeur de cette publication et président de la Ligue Universelle du Christ-Roi: "La section canadienne veut être la première a recevoir son diplôme d'agrégation à notre "Prima-Primaria". C'est son droit, et nous voudrions qu'avec ce parchemin nos amis du Canada reçoivent l'expression d'un profond attachement qui grandit à mesure que se multiplient leurs fidélités envers le centre mondial du culte dû au Christ-Roi preuve évidente que les âmes canadiennes et françaises rendent aisément les mêmes sons et partagent sans effort les mêmes aspirations."

• • •

Progrès du catholicisme.

LONDRES. — L'Eglise catholique fait des progrès en Angleterre, et l'Eglise anglicane traverse une crise. Au cours de l'an dernier, trente-quatre églises catholiques nouvelles furent ouvertes au culte et vingt et une écoles achevées. Plus de vingt églises catholiques et quatorze écoles sont en construction. Un grand nombre de messes solennelles ont été célébrées cette année dans les abbayes et prieurés en ruines. Les groupements catholiques montrent une activité grandissante.

• • •

Voeux en religion.

MONTREAL. — Vingt-quatre religieuses ont prononcé des voeux perpétuels et quarante-six autres des voeux d'un an à la maison-mère des Soeurs de la Providence, lundi.

• • •

Prise d'habit.

MONTREAL. — Lundi, à la maison-mère des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame soixante-dix-neuf postulantes ont pris l'habit religieux. M. Lelandais, P.S.S., aumônier de la Congrégation, a présidé la cérémonie.

• • •

Juniorat à Beauceville?

QUEBEC. — Une transaction très importante serait accomplie prochainement.

On prête aux Pères Maristes, jadis de Van Buren, Maine, l'intention bien arrêter, de venir fonder pour leur Congrégation un grand Juniorat à Beauceville et d'acquérir à cette fin l'immeuble excellent qu'occupe l'Ecole Normale du lieu et qui a coûté $300,000 environ.

L'Ecole Normale serait déménagée dans l'ancien édifice du couvent, c'est-à-dire dans une annexe du couvent actuel.

Le bâtiment solide et à l'épreuve du feu dont l'achat est discuté appartient aux Soeurs de Jésus-Marie.

On nous assure que les tractations doivent aboutir à un résultat très prochain.

• • •

Mort de Mgr Champavier.

MARSEILLE. — Mgr Champavier, évêque de Marseille, est décédé après une longue maladie.

Mgr Champavier était né à Saint-Pierre-de-Bressieux (Isère), le 2 octobre 1866. Il avait été précédemment vicaire général de Grenoble et fut auxiliaire de Mgr Fabre, évêque de Marseille.

Elu vicaire capitulaire à la mort de Mgr Fabre, il fut ensuite nommé évêque de Marseille.

• • •

Noces d'or.

MADRID. — L'association de l'Adoration nocturne espagnole, qui a pour but le culte nocturne du Très Saint Sacrement, a fêté, il n'y a pas très longtemps, le cinquantième anniversaire de sa fondation. Il y eut une semaine eucharistique à Madrid. Le fait le plus saillant fut une grande manifestation, avenue de Rosales. Le défilé des adorateurs dura plus de deux heures.

Trois infants d'Espagne marchaient à la place d'honneur, de même que des autorités ecclésiastiques et militaires. Cette manifestation a pris un caractère de grand événement religieux national.

L'association compte en Espagne plus de membres que dans tout autre pays, soit plus de cent dix mille hommes.

La seconde place pour le nombre des membres associés est occupée par le Mexique.

• • •

En Pologne.

VARSOVIE. — Le fondateur de l'Action catholique dans l'archidiocèse de Varsovie est S. E. le cardinal Kakowski. Sur son initiative fut fondé un quotidien catholique, le Polak-Katholik, qui doit servir uniquement à l'action catholique.

• • •

Catholiques de Bade.

FRIBOURG. — Voici des chiffres intéressants sur la population catholique du pays de Bade. En 1825, il y a plus de cent ans, le grand-duché avait une population de 233,704 âmes, dont 760,985 catholiques. Au point de vue économique, la situation des catholiques était plus favorable que celle des protestants. Il y a cent ans, 737 communes badoises n'étaient peuplées que de catholiques; dans 300 communes, les catholiques étaient en majorité et dans 67 seulement il ne s'en trouvait pas. Fribourg-en-Brisgau est la ville où les catholiques étaient le plus nombreux, soit 15,398.

C'est le 16 juin 1925 que fut fait le premier grand recensement depuis la guerre. La population était alors de 2,312,462, dont 1,350,479 catholiques. On trouve des catholiques dans 1,543 communes.

UNE REVUE DE...

(suite de la 1ère page)

tat.

De leur côté, les ouvriers sont venus au parlement pour réclamer une loi presque semblable à celle de l'Ontario. Leur délégation représentait 70,000 membres du travail organisé de cette province. L'entrevue a duré deux heures et demie et a été très animée. Le premier ministre a déclaré qu'il recevrait avec plaisir toute autre délégation, jusqu'à ce que le bill soit adopté, mais en même temps, il a laissé entendre aux ouvriers qu'il ne pouvait accepter présentement leur suggestion d'un système d'assurance collective.

—"Ce qui nous importe", dit-il, "c'est de recevoir une indemnité suffisante, qu'elle vienne de l'assurance collective ou de l'assurance privée. Donc cette année, donnez-nous une chance et si notre loi ne donne pas satisfaction, nous la modifierons l'an prochain."

BEAUHARNOIS LIGHT & HEAT

L'autre important projet de loi qui a mis toute la Chambre en ébullition est celui de la Beauharnois, Light, Heat & Power Co., qui demande la permission de construire un nouveau canal entre le lac St-François et le lac St-Louis. Après avoir soulevé un débat sensationnel au comité des bills privés, le projet de loi est venu vendredi après-midi devant le comité plénier de la Chambre. L'opposition a tenté vainement de faire retarder l'adoption du bill, sous prétexte qu'il lui manquait des renseignements importants et que la chambre avait à peine le quorum. Le premier ministre a refusé de se rendre à la requête du chef de l'opposition et la gauche a commencé alors à faire de l'obstruction. Elle n'a désarmé que tard dans la soirée et le bill a finalement été adopté. L'hon. W. J. N. Francoeur et M. Damien Bouchard, deux libéraux, ont voté contre, de même que MM. Duplessis et Blain, oppositionnistes, qui avaient voté pour au comité des bills privés. M. Tremblay, conservateur, refusa tout d'abord d'enregistrer son vote, puis il se prononça finalement en faveur du bill.

M. AIME GUERTIN

Au cours de la semaine, le député de Hull, M. Aimé Guertin, a encore trouvé moyen de prendre la défense de son comté et de sa ville. Pendant qu'on était à voter les subsides du département de l'Instruction Publique, M. Guertin provoqua un débat au sujet de l'Ecole technique de Hull. Le secrétaire provincial lui expliqua que le coût considérable de la construction de cette école forçait le gouvernement à exiger une contribution supplémentaire de la cité de Hull, pour l'entretien de l'édifice.

M. Guertin profita encore de la circonstance pour attirer l'attention des autorités sur la grande difficulté éprouvée dans la région de Hull pour le placement des diplômés de cette institution. Il prétendit que les industriels de la région devraient donner la préférence aux jeunes gens qui ont suivi les cours de cette institution plutôt que d'employer des étrangers. Il suggéra que le département s'occupe plus activement de cette question, puisque cette institution coûte si cher à la province. Le secrétaire provincial tenta de démontrer que la situation n'est pas aussi sérieuse que le prétend M. Guertin. Il l'assura en plus que le problème n'est pas nouveau et que son département s'en occupe.

Une somme de $45,000.00 fut votée pou rencourager les écoles du soir et les écoles de coupe. Après une série de questions et de réponses concernant les cours du soir pour les ouvrières, dans la Cité de Hull, la chambre apprit que "la ville de Hull est trop modeste", (pour employer les propres paroles du secrétaire provincial), et que si une demande régulière en est faite, la Cité de Hull pourra jouir d'un octroi tout comme les autres villes de la province. M. Guertin promit qu'il s'en occuperait.

LA LETTRE...

(suite de la 3ième page)

lève pas un attelage tombé en augmentant la charge sous laquelle il succombe. Ainsi, cet équilibre budgétaire, qui est le seul avantage dont M. Poincaré puisse se prévaloir après deux ans bientôt de gestion financière, reste toujours très fragile et il suffira de bien peu de chose pour le détruire. Que, par exemple, les élections du mois d'avril prochain soient un peu plus à gauche et voilà l'équilibre budgétaire bien compromis. Tout cela n'est pas très rassurant et il a fallu cinq ou six heures de discours pour donner des explications optimistes à l'opinion publique. Le mieux cependant eût été de lui dire la vérité et de lui montrer l'abîme que nous côtoyons; si nous dévions d'une voie politique saine et droite, c'est la chute irrémédiable. Mais qui donc, en démocratie, a le courage de dire la vérité au peuple? On le traite comme un malade dont on ne veut pas troubler la tranquillité et qu'on laisse mourir dans l'ignorance de son mal, alors que, avec de l'énergie et de la volonté, il eût pu peut-être triompher de la maladie. Pour guérir, il faut au moins vouloir guérir; cela ne suffit pas, mais c'est une des conditions du rétablissement. Pour vouloir, il faut savoir quel est le remède et quelle est la cause du mal. Il semble que, en France, on s'ingénie à cacher à l'opinion publique l'état de gravité dans lequel se trouve le pays et on ne trouve pas, chez les Français, cette volonté de vivre et de guérir qui aide tant de médecin à sauver le malade. Contre cette conspiration du silence il faut lutter de toutes ses forces, car c'est la vérité qui doit nous délivrer.

Charles RUELLAN,
7 février 1928. ancien député

L'ENQUETE SUR...

(suite de la 1ère page)

demandait quels résultats donnerait les opérations de cette commission faisant affaire aux portes du Québec où existe déjà un contrôle d'état mais ayant à l'autre extrémité de la province un débouché considérable.

Les résultats sont jusqu'ici satisfaisants et l'on s'en déclare enchanté dans les milieux ministériels. Car ce régime a fait cesser l'abus de la contrebande sinon la contrebande elle-même. Le gouvernement trouve que tout est parfait depuis, et si on le croyait il n'y aurait personne de l'Ontario qui serait consommateur. M. Hanna de retour d'un voyage aux Bermudes dit lui aussi que le peuple de l'Ontario est raisonnable et qu'il ne consomme pas trop de liqueurs fortes. Il se joint avec ses autres amis du gouvernement pour faire chorus et répéter que si le gouvernement peut présenter un bon chiffre d'affaires c'est dû à la grande demande des touristes qui viennent nous visiter. Personne ne songe pour un instant à croire que l'Ontario pourrait boire tant. Cette mise au point était nécessaire s'est dit le président de la régie. Autrement, s'il fallait que l'on croie à l'étranger, que la province n'est pas seulement absentionniste mais qu'au contraire, elle consomme aussi sa part généreuse du "délicieux breuvage", alors Toronto perdrait sa réputation de Ville-Reine, de ville pure. On s'est bien acquitté de l'explication et tout le monde l'a cru. C'est entendu les ventes de la commission des liqueurs s'effectuent surtout à l'extérieur. La province de cette source retirera des revenus abondants et en fera probablement une judicieuse disposition.

LE BUDGET

Puis le discours sur le budget est venu avec pratiquement rien qui n'avait pas été prévu. Il marque un progrès dans la situation de la Province et le Trésorier pouvait dire que la Province d'Ontario a pu récemment obtenir de l'argent à un taux d'intérêt identique à celui obtenu par Québec. Car, disait-il, cette province jusqu'ici se vantait d'obtenir le meilleur taux d'escompte de tout le pays.

SEMAINE FRUCTUEUSE

La semaine comme on peut le constater a été remplie de fructueuse besogne. On est sorti de la période des tâtonnements et le gouvernement a l'intention de faire marcher les choses rondement. Mardi commencera la discussion sur le budget et en même temps les comités feront rapport. Il y a actuellement 94 bills privés inscrits au feuilleton. Le nombre est élevé, et on en présente tous les jours de nouveaux. Plusieurs de ces bills portent sur des amendements à la Loi Municipale. On modernise là comme partout, et on retouche délicatement les articles désuets qui prêtera à l'ambiguité et à la confusion.

QUESTION BILINGUE

La question bilingue a aussi eu les honneurs de la discussion au cours de la semaine qui se termine. Il est vrai que ce ne fut pas toujours de façon favorable, mais les ripostes sont venus remettre les choses au point. Vraiment il est beau et consolant de constater que ces graves questions trouvent aujourd'hui un écho quasi unanime au coeur de tous les Canadiens français bien nés. Nous avons vu cette semaine les députés libéraux et un compatriote conservateur s'entendre comme de vieux amis sur le droit des nôtres à la conservation de leur entité ethnique.

Mieux encore, cette concordance d'opinions de libéraux et de conservateurs s'est produite le même soir au cours du même débat. Jeudi soir le docteur Poisson, conservateur d'Essex, endossa toutes les paroles que venait de prononcer M. Proulx, député libéral de Prescott. Ce spectacle console et réconforte. Au moins la race est digne dans ses mandataires qui s'efforcent de la faire respecter et estimer. Les temps changent. On abaisse les barrières de la partisannerie politique et on pense de plus en plus en fils de sa race et de sa foi. Certes, tout n'est pas parfait, mais il va de l'espoir et sur les grandes questions on dirait que l'on est parfois capable de ressentir la fierté de son sang et l'origine de la race dont chacun d'entre nous forme partie intégrante.

GRACE A LEUR...

(suite de la 1ère page)

ner vers leurs camarades d'expédition ils se dirigeaient depuis au moins vingt-quatre heures vers les eaux sombres de l'Atlantique. La vision des montagnes leur procura probablement l'illusion d'être à une très courte distance de Port Burwell qu'ils pourraient rejoindre après une journée de marche.

UNE ILLUSION

Ce n'était là qu'une illusion. Pendant plus d'une semaine ils battirent le pas sur les glaces de l'Atlantique toujours pour atteindre cette ligne montagneuse qui leur paraissait de plus en plus éloignée. En plus des fatigues qui se faisaient sans cesse plus grandes, le trio perdu fut finalement menacé de famine. Les provisions diminuaient de jour en jour. Ils en perdirent une partie et furent obligés de se semer des vivres le long de la route puisque le fardeau devenait trop lourd pour leurs forces épuisées.

Le guide esquimau sut finalement résoudre cette dernière difficulté en abattant d'une balle, un morse.

Ils mirent pied sur terre à Mamaktorvik et de là marchèrent vers le nord en suivant la côte. La marche sur terre fut tout aussi pénible que sur les glaces de l'Atlantique puisque le pays à cet endroit est très montagneux. Ils marchaient sans trop savoir où ils allaient dans une région qui leur était inconnue. Quatre jours plus tard, ils rencontrèrent un chasseur esquimau qui leur donna une orientation rédemptrice. Sous sa direction ils marchèrent le long de la côte jusqu'à jeudi soir alors qu'à 90 milles de Mamaktorvik, ils arrivèrent dans une région qu'ils connaissaient. Cette dernière découverte leur a sans doute été un puissant stimulant et vers minuit jeudi soir après une absence de seize jours ils rentraient au camp.

Le message radiophonique n'explique pas comment l'aviateur Lewis est parvenu à diriger l'avion vers l'Atlantique. Le premier message, tout de même annonçant leur disparition faisait mention d'un temps très orageux et d'une visibilité très embrouillée, ce qui explique probablement comment Lewis a pris une mauvaise direction.

Les deux aviateurs perdus, l'officier d'aviation Lewis et le sergent Terry sont membres de l'aéronautique canadienne. L'épouse du lieutenant Lewis réside actuellement à Winnipeg. Tous les parents du sergent Terry demeurent en Angleterre. Ils furent retenus par le ministère de la marine pour l'expédition de douze mois aux détroits de la baie d'Hudson. Port Burwell, depuis leur arrivée dans les régions arctiques a toujours été le point de départ de leurs envolées de surveillance. Leur guide esquimau est également membre de l'expédition et demeure à Port Burwell.

UNE ERE DE...

(suite de la 1ère page)

fer. Lors de l'inauguration on prévoyait que cette ligne pour de longues années à venir ne ferait pas ses frais mais on espérait qu'elle aurait comme heureuse résultante d'ouvrir à la colonisation les vastes régions du nord et surtout qu'elle permettrait d'exploiter, les immenses gisements miniers de la région. Ces deux derniers buts ont été atteints. Une autre entreprise coûteuse fut l'installation de l'hydro. Aujourd'hui l'une et l'autre commencent à payer leurs intérêts et même à rembourser du capital prêté. Le budget nous apporte autre chose et c'est l'amortissement de la dette d'abord par sa conversion par des emprunts à longue échéance et à meilleur marché vu le taux moindre de l'argent. Ceci est rendu possible par des charges moins fortes, et des revenus plus obandants. Les charges diminuant et le revenu se maintenant dans le statu quo il est entendu que l'on peut alors réduire annuellement les dettes et baisser la dette correlativement. Cette année la Province rembourse sur la dette ancienne la somme de trois millions de dollars et le Trésorier annonce son intention de répéter l'opération l'an prochain tout en ayant un surplus de plus de cent soixante mille dollars. La commission des Liqueurs donnera un revenu l'an prochain de plus de six millions de dollars.

Est-il exagéré de dire que la Providence a quelque peu aidé ce ministre à apporter un pareil budget au peuple de la province. Le Globe note ce matin avec un peu de raison que l'on doit être content de l'ère des déficits close mais il convient de remettre chaque chose à sa place. La province, c'est indéniable, est aujourd'hui étonnamment prospère. Le gouvernement a-t-il été aussi bon administrateur? Les régimes passés ont laissé de lourdes successions au présent gouvernement mais il faut mettre dans la balance les revenus découlant des grandes entreprises dont ils ont pris l'initiative.

Est-il sage pour les provinces de supputer trop sur l'avenir tout particulièrement en ce qui concerne le contrôle des liqueurs. Les gouvernements sages qui jugent devoir prendre ce contrôle devraient ne pas inclure ces revenus dans le budget courant car les conditions peuvent changer et effectivement changeront. Que toutes les provinces du Canada en viennent à ce régime comme la chose s'annonce et leurs ventes de plus se confineront à leur territoire respectif et leur débouché sera restreint d'autant. Que sera-ce, lorsque le grand pays de l'autre côté de la frontière viendra à un autre système? Si dans la Province on a vendu beaucoup aux touristes et on vend encore énormément, que dire de la consommation énorme près de la forntière à cause du client américain. Appliquer le revenu ainsi obtenu à l'amortissement de la dette ou à la construction de chemins pourvu que leur entretien ne soit pas ultérieurement une imposition trop lourde, nous parait être d'intelligente politique. Le revenu diminue et on consent aussi à le laisser se dégonfler pour le plus grand bienfait de ce pauvre consommateur qui a été dans toutes les provinces du Canada pressuré depuis plusieurs années. Le voisinage des Etats-Unis doit inciter nos gouvernants à donner aux résidents du Canada si possible, les mêmes avantages que là-bas, sinon l'émigration se continuera comme par le passé.

N'est-ce pas Sir Wilfrid Laurier qui disait que notre pays froid devait offrir à ses fils des avantages pour les inciter à demeurer sur le sol canadien autrement nous nous ne pourrons jamais compter sur les meilleurs éléments pour bâcler la nation.

Il est du devoir des chefs de ne pas perdre cet objectif de vue. Il est impérieusement nécessaire que l'on songe à diminuer les charges et il faut dire que l'effort du Gouvernement Provincial pour orienter sa politique bien que très timidement en ce sens, mérité d'être souligné.

UN BILL TRES...

(suite de la 1ère page)

voir ressenti les bons effets de la politique du gouvernement récemment et que le ton de son discours s'en est ressenti de même qu'il n'a été qu'un encenseur pour le ministère. Nos députés représentent, quelques-uns du moins, des régions qui seront visées par la passation de ce bill. Il est des endroits où les nôtres sont établis et d'où il conviendrait de les transplanter ailleurs car le sol qu'on leur a donné est impropre à la culture et ils végètent. Si on ne veut pas leur donner les avantages de ce projet qu'on leur fasse bénéficier au moins de la possibilité de s'établir ailleurs. La colonisation dans l'Ontario est lente et difficile comme partout et ce sont les nôtres qui la font. Si on prévoit des avantages pour tous les colons en général, que la loi ne soit pas rédigée de telle sorte que nos compatriotes n'aient que les miettes qui tombent de la table. Nous avons appris qu'ils ne sont pas les bienvenus sur le sol ontarien. Mais que l'on profite de cette occasion pour porter à la connaissance de la Chambre et surtout du Ministre des Terres et Forêts la part très large que tiennent les nôtres dans le défrichement du nord Ontario, et que le gouvernement doit leur concéder les mêmes avantages qu'il se propose de donner aux habitants des bords du Lac Muskoka. Il ne doit pas y avoir deux poids, deux mesures. Nous ne savons pas encore quelles sont les intentions du gouvernement en la matière ni l'importance du crédit qui sera alloué à cette fin, mais nous croyons que si ce bill est généreusement étendu à toute la population qui en a besoin, le gouvernement devra mettre de côté dans ce but un montant considérable. Mais s'il introduit cette mesure pour les intérêts de quelques comtés écossais en particulier il va sans dire que le déboursé ne sera pas énorme. Mais les Canadiens français attendront encore le bon vouloir de la province. Mais attendons... la troisième lecture. C'est cependant ce qui se dit sur le bill et ce que la situation est pour les nôtres.

PUBLICATION DE LA LETTRE DE GR. ZINOVIEFF

Thomas Marlowe raconte comment la lettre est entrée en sa possession et fut publiée. — Zinovieff y commandait la formation de cellules communistes dans l'armée.

EFFET EXTRAORDINAIRE

LONDRES, 5.—(S.P.A.)—Le "Sunday Observer" vient d'écrire un nouveau chapitre de l'histoire de "la lettre de Zinovieff" en racontant comment la fameuse messive fut publiée pour la première fois. Cette lettre, on s'en souvient, aurait causé la défaite du gouvernement travailliste Macdonald en 1924 et elle est de nouveau paru au parlement et dans la presse à propos du renvoie de certains fonctionnaires du Foreign Office.

Thomas Marlowe, ancien éditeur du "Daily Mail" est l'auteur de la lettre à l'"Observer". Le public se demandait, intrigué, comment cette lettre était en la possession du "Daily Mail" et comment avait pu être publié au moment psychologique alors que le gouvernement MacDonald devait subir des élections générales.

L'incident Zinovieff impliquait une protestation aux Soviets contre la communication de Grégory S. Zinovieff aux communistes anglais leur demandtn de fomenter une révolution sociale en Angleterre.

La commission qui vient de recommander le renvoi de J. D. Gregory, assistant sous-secrétaire d'Etat accusé de spéculation sur les changes étrangers, l'exonéra de tout motif inavoué pour avoir signé une lettre en l'absence du secrétaire d'Etat et découvrit que sir Eyre Crowe s'était rendu responsable de l'envoi de cette protestation.

Marlowe écrit à l'"Observer" qu'il entendit parler pour la première fois de cette lettre qui fut publiée dans le "London Press" le 25 octobre 1924, le mercredi soir précédent. Il trouva sur son bureau un message "d'un vieil ami éprouvé". Le message se lisait ainsi: "Il y a à Londres, un document que vous devriez bien avoir, il explique les relations des bolchevistes avec les travaillistes britanniques. Le premier ministre, alors Ramsay MacDonald, est au courant de tout, mais il voudrait empêcher la publication de cette lettre. Elle a circulé aujourd'hui entre le ministère des Affaires étrangères celui de l'intérieur, l'Amirauté et le ministère de la guerre."

Marlowe se mit alors en communications avec quelques amis et le vendredi, deux copies distinctes de la lettre lui parvenaient: l'une lui fut remise par un ami personnellement, l'autre lui fut communiquée par la poste.

Marlowe communiqua copies de cette lettre aux journaux de Londres et il prétend que cette affaire s'ébruita au Foreign Office et qu'alors Sir Eyre Crowe se décida à publier officiellement cette lettre. L'éditeur exonère Gregory en ces termes: "Je ne connais rien des agissements de Gregory, je ne l'ai jamais vu et je n'ai jamais été en rapport avec lui directement ou indirectement. Je n'ai payé personne pour obtenir cette lettre. Marlowe prétend que sans lui la publication de cette lettre aurait été différée jusqu'après les élections pour ne pas nuire au gouvernement MacDonald.

Il termine sa lettre en disant que cette messive est un retentissement extraordinaire: "Aucun événement isolé, à ma connaissance, n'a provoque une pareille réaction dans l'esprit public"

Le gouvernement anglais, en octobre 1924, publia simultanément sa lettre de protestation au gouvernement communiste et le texte de la prétendue communication de Zinovieff, alors président du comité de l'Internationale communiste, au comité central du partie communiste britannique.

La lettre disait entre autre choses: "... d'après votre dernier rapport il est évident que l'agitation et le travail de propagande dans l'armée n'avancent pas... vous devriez créer des cellules dans les troupes, particulièrement chez celles qui sont cantonnées dans les grands centres ou près des fabriques de munitions ou de dépôts militaires. En cas de guerre, grâce à ces cellules coopérant avec les employés de transport, il serait possible de paralyser toutes les préparatifs militaires de la bourgeoisie et de transformer une guerre d'impérialisme en guerre de classes."

Christian Rakowski, alors chargé d'affaires de Russie à Londres, affirma que cette lettre avait été forgée.

UNE DESCENDANTE DES ROIS DE FRANCE ADMIRE LES BEAUTÉS DE NOTRE PAYS

Mademoiselle de Lareinty-Tholosan, avocate de Paris, termine son tour du monde en passant par le Canada. "De tous les pays que je viens de visiter, dit-elle, le Canada est le seul que j'aimerais revoir.

(Spécial au "Droit")

MONTREAL, 5. — Parmi les voyageurs descendus samedi matin à la gare Bonaventure, du train transcontinental du Canadien National l'on remarquait une jeune fille blonde, élégante, et qui parlait français. A en juger par son bagage réduit et son calme elle arrivait d'Ottawa ou peut-être de Winnipeg. En vérité la voyageuse arrivait de Vancouver et venait de franchir d'une traite l'une des étapes du tour du monde commencé à Paris en novembre dernier et qui se terminera dans une quinzaine de jours. Et l'on dira encore que les Français ne voyagent pas.

Mademoiselle A. Lyette de Lareinty-Tholozan, avocate stagiaire près la cour d'appel de Paris voyage pour s'instruire. Après avoir visité l'Indo-Chine, le Tonkin, la Chine et le Japon elle a préféré à toute autre route celle du Canada pour rentrer en France, d'abord à cause des origines françaises de notre pays et ensuite parce que le pays offre, à qui s'intéresse comme elle aux questions ethniques et sociales, un merveilleux champ d'observation. Maintenant qu'elle a pris contact avec notre Dominion par la portière pour ainsi dire, Mlle de Lareinty-Tholozan se propose d'y revenir séjourner quelque temps et d'y recueillir la documentation d'un livre. Car cette jeune fille, d'apparence plutôt frêle, est d'une activité remarquable.

Elle a fait toute la guerre en qualité d'infirmière bénévole au Maroc et sur le front de Salonique où maintes fois elle est allée chercher des blessés sous la mitraille. Les minuscules rubans de la légion d'honneur, de la Croix de Guerre avec étoile et de la médaille de vermeil des épidémies qui ornent la boutonnière de son tailleur rappellent discrètement cette conduite glorieuse.

Après la guerre elle aurait eu le droit de se reposer sur la belle propriété de 900 hectares, dont 80 en vignes, qu'elle exploite elle-même près de Narbonne ou encore sur sa propriété d'Algérie. Elle préféra faire son droit et joindre le groupe de quelques 200 avocates inscrites au barreau de Paris, non pas avec l'idée de devenir un "maître Bolbec" mais bien celle de se consacrer à l'assistance judiciaire pour femmes et enfants pauvres.

Noblesse oblige. Mlle de Lareinty-Tholozan, alliée par son père à la famille de Napoléon Bonaparte et par sa mère aux rois de France (un Sabran de Pontves, (a épousé Louis IX) croit de son devoir de mettre son indépendance et sa fortune au service des bonnes causes. "Si ceux qui le peuvent ne le font pas, dit-elle, comment les autres se dévoueront-ils?

Mlle de Lareinty-Tholozan aime encore le Canada pour ses paysages —ceux des montagnes rocheuses l'ont particulièrement frappée, ses couchers de soleil et l'affabilité de ses habitants. Son histoire l'intéresse profondément. Cousine du duc de Lévis-Mirepoix, descendant du glorieux chevalier de Lévis, elle a tenu à se faire montrer l'Ile Sainte-Hélène, en face de Montréal, où, selon la légende Lévis aurait brûlé les drapeaux de l'armée française, après la capture de Montréal, pour qu'ils ne tombent pas entre les mains des Anglais.

"De tous les pays que je viens de visiter le Canada est le seul que j'aimerais revoir", a déclaré Mlle de Lareinty-Tholozan en montant dans l'Express Maritime du Canadien National qui la conduisit à Lévis et à Québec où elle s'arrêtera avant d'aller prendre le "Megantic" de la "White Star", à Halifax, pour rentrer en France. "Je ne dis pas adieu à votre beau pays, mais au revoir."

ENTENTE ENTRE LES EMPLOYES DE TRAMWAY

Plus de 200 employés de tramways de la ville se sont réunis samedi soir dans l'Orange Hall pour en venir à une entente amicale entre le personnel de la nuit et du jour. La conférence entre les deux personnels est conduite par M. Fred Hoover, de Vancouver.

Les journalistes ont été exclus de la réunion de samedi soir, mais un des officiers de l'union a dit qu'il n'y avait pas grand chose de fait. Des comités représentant les deux partis se sont réunis dimanche, et les employés espèrent la réalisation de leurs désirs. La question en jeu dans le moment entre les employés, est que les employés de la nuit veulent alterner avec les employés du jour, et ces derniers se refusent à accorder un tel changement. M. Hoover est dans la capitale depuis quelques semaines pour régler l'affaire et soumettre le problème aux autorités de l'O. E. R. vers la fin du mois; il faut présenter toute proposition à la compagnie 30 jours avant le premier de mai, date où les employés signent leur contrat avec la compagnie.

IL AVOUE AVOIR JETE SES DEUX FILS DANS LA RIVIERE

INDIANA HARBOR, Ind. 5—George Chisholm avoue qu'il a, le six février, jeté ses deux jeunes fils dans le canal local Industrial. Les corps furent trouvés, l'un le 22 février et l'autre le 1er mars. Empruntant un crayon, Chishlom, arrêté quand on constata l'absence prolongée des deux enfants, écrivit sans émotion l'histoire de la tragédie... Il raconta entre autres choses qu'il embrassa ses enfants, leur dit de jouer aux cowboys et au lasso, les attira au bord du canal et attacha un poids à chacun d'eux. Il jeta d'abord Edgar à l'eau, et George le suivit ensuite. Chisholm vivait avec Mme Helen Lawrence et celle-ci se plaignait des jeunes garçons. C'est le motif invoqué par le père. Celui-ci déclare qu'il avait songé à réserver le même sort à Robert, jumeau de George, mais qu'il n'exécuta pas son dessein.

Chisholm, connu ici sous le nom de Smith, déclara d'abord qu'il avait décidé de tuer ses trois fils, parce qu'il n'espérait pas pouvoir trouver à les placer. Ils passèrent quelque temps à Montréal chez des parents, à la suite d'une querelle entre lui et sa femme. La police est toutefois d'avis que Chislhom n'a pas dit toute la vérité, vu les contradictions dans les choses qu'il raconte. Plusieurs autres détails sont donnés par Chisholm sur l'incident.

Cette députation se présentera plus tard

Vu la maladie de Mlle Margaret Heenan, fille du ministre du travail, qui doit subir demain une opération à Toronto, la députation du congrès du travail pancanadien a ajourné son assemblée avec le gouvernement, qui devait avoir lieu demain.

GENEVE, 5. — Une consignation de mitrailleuses saisies à la frontière austro-hongroise, que personne apparemment ne veut réclamer, sera examinée au conseil de la Société des Nations.

LA VILLE PAYERAIT LA MAJEURE PARTIE DU COÛT DU PONT

LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER RENDRA SA DECISION AUJOURD'HUI AU SUJET DU PONT DE LA RUE SOMERSET.

La Commission des chemins de fer fera connaître probablement cet après-midi sa décision au sujet du pont de la rue Somerset. On laisse entendre que l'ordre demande un nouveau pont au dessus des voies de chemins de fer et que la ville d'Ottawa aura à payer la plus large part du coût de ce pont.

Les membres de la Commission, dit-on, ne sont pas unanimes dans leur décision et un rapport minoritaire serait en faveur de faire payer une plus forte partie des dépenses aux chemins de fer et à la compagnie des tramways.

Une requête demandent l'autorisation de construire un nouveau pont et demandant que les frais de construction soient partagés par la compagnie des tramways, la ville d'Ottawa et le Canadien National se sont opposés à cette construction, alléguant qu'un tel projet n'était pas actuellement nécessaire et que le pont de la rue Romerset pouvait facilement être renforcé.

Les ingénieurs de la commission ont fait une inspection et fait rapport en faveur de renforcer le nouveau pont. La ville s'y opposa, prétendant qu'il devait y avoir un nouveau pont, muni de supports d'acier plus forts, afin de pouvoir faire face aux besoins du trafic moderne, et ayant 22 pieds de plus large que la présente structure, ce qui aurait fait un pont de 58 pieds de largeur, avec la ligne des tramways au centre.

En 1907 le bureau des commissaires de chemins de fer donna ordre d'élargier le pont de 22 pieds, et fit la répartition suivante de l'entreprise: un quart à la ville, un neuvième à l'Ottawa Electric Railway Co. et les 23-26 aux chemins de fer à vapeur.

Le rapport comprend 36 pages et chaque parti intéressé en recevra une copie probablement ce soir. Le nouveau pont coûterait environ $185,000, en utilisant toutes les parties de la structure du vieux pont.

En plus du montant considérable que la ville devra fournir pour la construction du pont elle devra aussi voir à l'entretien du pavé sur le dessus du pont.

LE CONSEIL DE LA SOCIETE DES NATIONS ETUDIERA L'AFFAIRE

GENEVE, 5 — (S. P. A.)—Les circonstances qui ont accompagné le transport de quelque deux mille mitrailleuses à la frontière austro-hongroise feront le sujet d'investigations du Conseil de la Société des Nations, qui siège à partir d'aujourd'hui. La demande en a été faite par la petite entente.

Les puissances européennes centrales ont demandé à la Société de tirer au clair cet incident, qui a causé du malaise chez plusieurs peuples. En certains milieux, on a accusé la Hongrie d'importer des armes, en violation du traité de Trianon.

Un train de marchandises arriva récemment à St-Gothard, ville sur la frontière, et les douaniers autrichiens firent ouvrir six wagons. Les autorités hongroises ont prétendu qu'ils n'étaient pas destinés pour la Hongrie ,et qu'il y avait erreur. Ces wagons étaient supposés contenir des machines agricoles. On a appris à Genève que les mitrailleuses ont disparu et ont été remplacées par des instruments aratoires. Il y a là-dessous une énigme.

LA PAGE DES CULTIVATEURS

CEUX QUI SONT HEUREUX "SUR LA TERRE"

Nous l'avons dit mille fois, et vous l'avez expérimenté, bonnes gens qui faites du service de la terre un hommage à la patrie et à Dieu, il est facile d'être heureux dans la vie des champs.

Il suffit de songer que la profession rurale est la nourricière de toutes les autres, pour qu'une âme, capable de penser et de comprendre, recommence avec plus d'ardeur que par le passé la plus noble des tâches.

Sont heureux surtout, au foyer rural, ceux qui vont à la terre avec toute la clarté de leur intelligence, toute la générosité de leur coeur. Heureux encore plus ceux qui marchent à deux sur la voie du labeur quotidien. Quand la femme se fait joyeusement l'auxiliaire de son mari, la ferme acquiert vite un air de progrès, une allure de santé, une physionomie riante ... Pour être heureux "sur la terre", pour goûter les joies des belles moissons et des granges pleines, mettez en commun, hommes et femmes des champs, le meilleur de votre intelligence et de votre coeur. Ce qu'on travaille avec amour est vite un chef-d'oeuvre. Travailler dans la joie, c'est la condition première du succès.

Mais le bon cultivateur sait aussi que sans l'observation le travail dans la joie est impossible. De même sans un esprit de prévoyance et de décision, sans la santé et sans une application spéciale à utiliser les moindres revenus de la ferme. C'est à cette dernière partie que se rapporte le rôle sauveur de la fermière.

Ces qualités, voici comment un ami, qui a pris soin de relire nos pauvres conseils de jadis, nous les renvoie sous une forme nouvelle. L'ami ne veut pas que son nom paraisse ici, excepté sous le pseudonyme peu transparent de "Votre fidèle lecteur". Il a droit, et plus que droit à votre reconnaissance, car vous vous féliciterez de sa sagesse.

—Chez nos bons fermiers, cet esprit d'observation est de tous les instants et de toutes choses touchant à leur travail. Cette qualité se retrouve partout, elle est nécessaire à tout; observations des forces naturelles et de leurs réactions les unes sur les autres, observation de la récolte en cours de croissance pour lui donner le coup de fouet nécessaire par des hersages ou roulages appropriés, la nettoyer à temps des mauvaises herbes échappées aux travaux préparatoires du sol, observation du bétail pour le suivre dans son développement, son engraissement ou son aptitude laitière, prévenir les maladies ou les faire soigner à temps; observation du personnel, enfin, pour éviter les doubles emplois, les pertes de temps ou les rendements dérisoires en travail.

A l'esprit d'observation, nos fermiers joignent celui de prévoyance et de décision. Il leur faut savoir quels sont les approvisionnements de semence, d'engrais, d'aliments du bétail dont ils auront besoin au cours de l'année, et à quelles époques ils en auront besoin pour quel moment il leur faut recruter leurs moissonneurs et en quel nombre; il leur faut réfléchir aux achats de chevaux, harnais, machines et leur donner les soins d'entretien requis; il faut que chaque soir ils soient exactement renseignés sur la tâche qu'ils confieront à chacun le lendemain, selon que le temps permettra la sortie des attelages ou, au contraire, obligera à occuper à l'intérieur domestiques et moissonneurs et ici, la prévoyance doit se doubler de décision. Un fermier ne doit jamais se trouver pris au dépourvu par les changements imprévus qui lui sont imposés par les circonstances climatériques, et c'est pour lui une très mauvaise chose que d'hésiter devant ses engagés. La décision est rendue plus facile par l'esprit d'ordre qui fait que chaque chose est à sa place non seulement dans la ferme, mais dans le cerveau du maître qui est le pivot autour duquel tout doit graviter.

Mais ordre, décision, prévoyance, pourraient être gravement compromis dans leurs heureux résultats si nos fermiers n'étaient pas doués d'une bonne santé. Sous ce rapport aussi ils sont bien partagés, et, lorsqu'il leur faut mettre la main à la pâte, ils savent "tenir leur bout" de manière à garder leur prestige. Il leur faut être actif, de façon à être toujours là où l'on croit qu'ils ne peuvent pas être, étant donné l'endroit où ils ont été aperçus pour la dernière fois. De bons yeux, un cheval bien dressé, parfois aussi une automobile peuvent les aider dans ce travail. Quelle que soit son activité le fermier ne peut être partout. Lorsqu'il se rend à la ville pour un achat ou une transaction quelconque, il ne doit pas être troublé par le souci de savoir ce que fait son personnel pendant qu'il a le dos tourné. Pour qu'il puisse en être ainsi il faut que l'autorité du maître sur ses employés soit suffisante pour que le travail se poursuive normalement en son absence. C'est dire que nos fermiers connaissent aussi l'art de savoir commander.

De temps à autre, le fermier doit planer pour ainsi dire au-dessus des détails et prendre des vues d'ensemble, mais, comme il est des détails qui ne sauraient être négligés, il lui est indispensable de trouver en sa femme un appui de tous les instants. A celle-ci revient le soin de s'occuper de la basse-cour, de la laiterie, du jardin, le soin surtout du ménage. Or, un ménage de ferme est toujours chose lourde et minutieuse; l'isolement du fermier des prairies et l'hospitalité canadienne font l'accueil très large Tous ces hôtes restent parfois à coucher, il faut prévoir les approvisionnements pour les repas, ordonner ceux-ci pour les rendre attrayants, que sais-je encore? Là, une main féminine doit se faire sentir sans quoi l'on ne tarde pas à tomber dans le désordre et la prodigalité. La tâche se complique lorsque, en plus de la table de famille, il faut dresser celle des moissonneurs, veiller à leur lingerie et leur assurer un bien être auquel ils tiennent chaque jour davantage, auquel ils ont droit, dont ils ont besoin et qu'il faut leur fournir pour notre bon renom. Ce rôle délicat de la maman canadienne sur nos fermes est bien compris et plusieurs de nos bons fermiers y voient la cause première de leurs succès.—

N'est-ce pas que ça fait plaisir d'entendre un langage aussi clair? N'est-ce pas cent fois préférable à ces prophètes de malheur qui viennent parfois dans nos campagnes troubler notre paix? A quoi servent ces grands gestes dans le vide de gens pour qui tout va toujours de travers en ce monde? Encore une fois, méfions-nous de ces défaiseurs d'idéal, de ces critiqueurs incorrigibles, qui essaient d'empêcher les autres de voir clair! Laissez brailler les matous pessimistes au clair de lune, demain nous nous réveillerons au chant de l'alouette! ... et la journée sera belle et tout chantera autour de nous l'hymne réconfortant du devoir et de l'espérance ...

Louis HEBERT.

O NEIGE!

Viens jusqu'à notre seuil répandre
Ta blanche cendre,
O neige pacifique et lentement tombée:
Le tilleul du jardin tient ses branches courbées
Et plus ne fuse au ciel la légère calandre.

O neige
Qui réchauffes et qui protèges
Le blé qui lève à peine,
Avec la mousse, avec la laine
Que tu répands de plaine en plaine.

Neige silencieuse et doucement amie
Des maisons, au matin dans le calme endormies,
Recouvre notre toit et frôle nos fenêtres
Et soudain par le seuil et par la porte pénètre
Avec tes flocons purs et tes dansantes flammes,
O neige lumineuse au travers de notre âme,
Neige qui réchauffes encor nos derniers rêves
Comme du blé qui lève!

Emile VERHAEREN.

LA DESERTION DES CAMPAGNES

On parle beaucoup de la désertion des campagnes: on fait des enquêtes pour chercher les causes du mal. Voici quelques lignes très justes écrites par un cultivateur de France, qui font comprendre une des grandes causes du mal:

"Les ruraux quittent la terre... "désertent la terre", suivant l'expression consacrée. Pourquoi ces fils de la glèbe, semant derrière eux l'aspect désolant des terres incultes, vont-ils demander à d'autres corporations des avantages que la leur ne peut leur fournir?

Il y a quelque temps, un de mes jeunes compatriotes m'éclairait sur ce mystère. Comme tant d'autres, en rupture de corporation, il me confiait qu'il cherchait une place... Je lui demandai quel genre de place il voulait. Il me répondit: "Peu m'importe pourvu que je ne travaille guère et que je gagne gros". Hélas! cette réponse est la maxime de toute notre génération, elle sévit dans toutes les branches de notre économie. C'est la loi du moindre effort qui est en vigueur, complétée par une recherche effrénée des plaisirs, de la jouissance.

Comment s'étonner de ce que l'on quitte la terre! Elle qui, par le genre de vie qu'elle impose à ceux qui la travaillent, n'est qu'austérité et labeur, donc en contradiction absolue avec les goûts et les aspirations de notre époque!

Manque de vertu: c'est d'où vient tout le mal. Quand nos contemporains seront plus persuadés que le but de l'existence dépasse les quatre planches de la dernière demeure, les choses, croyez-m'en, s'arrangeront d'elles-mêmes et ceci dans tous les domaines.

On veut supprimer la Pierre Angulaire. Eh bien! nous en voyons les résultats!"

Adaptation des variétés de céréales à différentes conditions

(Notes des fermes expérimentales)

Puisque les variétés de grain peuvent varier appréciablement sous le rapport de la structure, de la qualité, de la précocité, de la résistance aux maladies et des nombreux autres caractères qui les distinguent, on peut logiquement s'attendre que leur comportement variera dans différentes conditions. Il importe donc économiquement que les cultivateurs sachent quelle est la variété la mieux adaptée aux conditions particulières de leur ferme. A l'heure actuelle, il est plutôt difficile de dire quelle est la meilleure variété pour telle ou telle région à cause du nombre de variétés disponibles. Il n'y a qu'une manière de déterminer quelle est la meilleure variété, et c'est d'essayer plusieurs des variétés les plus promettantes dans des conditions semblables et en parcelles adjacentes pendant au moins trois années. Ce n'est pas une tâche difficile et elle n'exige qu'une petite pièce de terre pas plus d'une ou de deux perches carrées. Le peu de temps requis pour ensemencer et moissonner la récolte et pour prendre des notes, sera plus que compensé par l'intérêt et les renseignements que fournira l'expérience non seulement au producteur, mais à ses voisins aussi.

Les Fermes expérimentales du Ministère fédéral de l'Agriculture encouragent ce "travail local d'essais de variétés", et nombreux sont les coopérateurs qui leur aident à faire l'essai des diverses variétés dans différentes parties du Canada selon un plan très simple. En se basant sur la masse de renseignements recueillis à l'aide de cette méthode coopérative, on espère diviser plus tard par zones les régions où certaines variétés promettent davantage. Par exemple, il y aura possibilité peut-être de déterminer plus définitivement *la zone du Marquis, la zone du Garnet, la zone du Renfrew* et les zones où quelque autre variété puorr aêtre cultivée le plus profitablement.

Puisque les conditions dans une zone déterminée peuvent varier considérablement, les cultivateurs feront toujours bien de poursuivre eux-mêmes certains essais, surtout lorsque les institutions de confiance signalent de nouvelles productions promettantes.

J. G. O. FRASER,
Service des Céréales,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa.

La grosseur de l'oeuf aide la reproduction

(Notes des fermes expérimentales)

Les bons éleveurs savent fort bien que la grosseur de l'oeuf est un facteur dont on doit tenir compte lorsque l'on cherche à obtenir des poules bonnes pondeuses. L'attention des intéressés a été appelée sur cette question d'une façon encore plus pressante par l'adoption d'un système de pointage pour le classement aux concours de ponte, et par l'inauguration de l'enregistrement, où la grosseur des oeufs est une des conditions exigées.

L'étude des registres de l'élevage à la ferme expérimentale centrale montre que le facteur de la grosseur de l'oeuf se transmet sans difficulté et que l'on peut améliorer ou détériorer très rapidement une espèce suivant le soin ou le manque de soin que l'on apporte à la sélection des reproducteurs.

Dans un accouplement entre le mâle Rock Barré No 256 (sa mère pondait un oeuf de 2 onces, mais il appartenait à une lignée à petits oeufs) et un groupe de femelles, 35 filles ont été produites, dont 27 ont pondu des oeufs plus petits que leurs mères, 4 des oeufs de la même grosseur que leurs mères et 4 seulement des oeufs plus gros que leurs mères, ce qui montre que le mâle influence très fortement la grosseur des oeufs de ses filles.

Dans un accouplement entre le mâle Rock Barré No 296 (lignée à gros oeufs) et un groupe de femelles, sur les 17 filles issues de cet accouplement, il y en avait 13 qui ont pondu des oeufs plus gros que leurs mères, 4 dont les oeufs étaient de grosseur égale à ceux de leurs mères et aucune de ce groupe n'avait des oeufs de plus petite dimension que ceux de la mère, nouvel exemple frappant du fait que le mâle exerce une très forte influence sur la grosseur des oeufs produits par ses filles.

Les registres font également voir qu'il y a une tendance bien nette à la diminution dans la grosseur des oeufs lorsque l'on cherche exclusivement à augmenter le nombre des oeufs produits.

On voit par ce qui précède que le facteur de la grosseur des oeufs se transmet sans difficulté et les éleveurs feront donc bien d'éviter autant que possible d'employer des oiseaux qui pondent de petits oeufs ou qui appartiennent à des lignées pondant des petits oeufs.

On devra surtout éviter de se servir de mâles appartenant à des lignées à petits oeufs. Les exemples fournis par les mâles No 256 et No 296 montrent éloquemment l'effet bienfaisant ou néfaste que l'espèce de mâle employée peut exercer sur une basse-cour.

George ROBERTSON,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa, Ont.

La vie bactérienne en hiver dans le sol

(Notes des fermes expérimentales)

Nos sols canadiens diffèrent, sous bien des aspects, des sols des autres pays qui jouissent d'un climat plus doux; ils présentent des problèmes tout spéciaux. Un point de différence réside dans le fait qu'au Canada le sol reste gelé pendant une bonne partie de l'hiver, souvent trois mois ou plus, jusqu'à des profondeurs qui varient suivant le type de sol, la température et la quantité de neige qui le recouvre. Cet état affecte naturellement l'activité des bactéries et des autres organismes minuscules qui jouent un rôle indispensable dans la préparation des principes fertilisants du sol et qui se rattachent par conséquent à la question de la fertilité.

Les bactéries du sol offrent un grand intérêt au cultivateur, parce qu'ils préparent des principes fertilisants solubles et assimilables avec des matériaux qui, sans cette préparation, resteraient sous une forme inerte, que les plantes ne pourraient utiliser.

Ces bactéries rendent aussi un autre service très important: elles enrichissent le sol en azote, en captant cet élément dans l'air. On estime que les bactéries qui fixent l'azote et qui sont portées par les plantes légumineuses, peuvent fixer de 50 à 100 livres d'azote par acre tous les ans, tandis que d'autres groupes de bactéries, qui habitent la plupart des sols de bonne texture, bien pourvus de chaux, peuvent ajouter de 10 à 40 livres d'azote par acre et par an aux magasins du sol.

Que deviennent ces bactéries dans le sol gelé pendant le long hiver canadien? Voilà une chose qu'il serait important de connaître. Les expériences que nous avons conduites à la ferme expérimentale centrale d'Ottawa, nous apprennent que les bactéries ne meurent pas, ou du moins, qu'ils n'en meurt pas beaucoup au cours de l'hiver. Elles restent dans un état dormant. Sans doute leur activité est suspendue pendant la période des froids, mais heureusement elles ne disparaissent pas et elles se remettent au travail aux premiers jours du printemps, dès que la température se radoucit. Ce durcissement du sol par la gelée pendant l'hiver canadien devrait être considéré comme un avantage plutôt que comme un désavantage; s'il n'en était pas ainsi, il y aurait, pendant l'hiver, une surproduction de nitrates solubles qui seraient emportés par les eaux au dégel du printemps. Mais, comme nous venons de le dire, le nombre de bactéries reste à peu près le même, si bien qu'il est inutile au printemps de procéder à une inoculation générale du sol. La bonne culture suffit.

A. G. LOCHHEAD,
Bactériologiste agricole du Dominion

POUR VOUS FAIRE UNE BIBLIOTHEQUE

Sous ce titre, notre journal publiera chaque semaine pendant les mois de novembre et de décembre le titre des ouvrages à placer dans la bibliothèque de chaque famille rurale.

S'il s'agit des brochures du gouvernement, qu'on se rappelle ces points importants:

Pour les recevoir, on n'a qu'à les demander au Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa;

Il n'est pas nécessaire d'apposer un timbre sur les enveloppes ou cartes-postales;

Elles sont gratuites.

D'autre part, le Service de librairie du "Droit" offre en vente certains ouvrages des plus recommandables et à des prix à la portée des bourses les plus modestes.

Profitez des longues soirées d'hiver pour faire de bonnes lectures agricoles.

A LA LIBRAIRIE DU "DROIT", OTTAWA, ONT.

L'Ensilage des fourrages verts, brochure .... 5 sous l'ex.
Le Porc et ses Produits, brochure .... 15 sous l'ex.
La Culture potagère, etc., brochure .... 15 sous l'ex.
Manuel Populaire d'Elevage, brochure .... 55 sous l'ex.
Les Abeilles et le Rucher, brochure .... 15 sous l'ex.
Recettes Agricoles, brochure .... 20 sous l'ex
Maladies des Animaux de Basse-Cour, brochure .... 20 sous l'ex
L'Art de créer des Races nouvelles, brochure .... 20 sous l'ex.
Causeries sur l'Abeille, brochure .... 20 sous l'ex.
Manuel de Médecine vétérinaire, brochure .... 20 sous l'ex
Causeries agricoles, brochure .... 35 sous l'ex.
Memento Agricole, Petite Encyclopédie de la Vie rurale. Relié, abondamment illustré, voit tout, touche à tout, renseigne sur Tout. Indispensable .... $2.00 l'ex

BROCHURES DU GOUVERNEMENT

GRATIS

Semences, enquête sur le commerce des semences de blé-d'Inde, plantes-racines de grande culture et de plantes potagères
Semence, le nettoyage de la
Sétaire verte
Silène noctiflore
Tabac, la culture du
Tabac, culture du tabac au Canada
Tabacs, rapport sommaire de trois années d'expérience à la station de Harrow, Ont.
Tabac, semis de
Tabac, quelques variétés recommandées pour la province de Québec
Tabac, aménagement et surveillance des semis de tabac dans la province de Québec

VERGER ET JARDIN

Arbustes fruitiers et leur culture au Canada
Arbres fruitiers, protection contre les souris et les lapins et soin des arbres endommagés
Asperges, céleri et oignons, leur culture
Champignon, la culture du
Couches chaudes et couches froides, —préparation et mode d'emploi
Choux et choux-fleurs, leur culture
Engrais chimiques, pour fleurs, légumes et petits fruits et les pelouses
Fraisier, sa culture au Canada
Fruits, petits fruits rustiques pour les fermes de l'Ouest
Fruits, légumes et plantes d'ornement, comment les protéger contre les insectes et les maladies fongueuses
Fleurs vivaces, en pleine terre, liste des
Greffe en tête
Horticulture en Saskatchewan.
Jardiniers, produisez vos semences vous-mêmes
Jardiniez, produisez vos semences vous-mêmes (Circulaire)
Légumes bisannuels pour la production de la graine et leur conservation en hiver
Légumes, notes sur la culture de quelques légumes usuels
Légumes, la culture de quelques légumes d'usage courant
Maison de la ferme et ses abords, comment l'embellir

(A suivre)

Emploi de grosses machines pour économiser sur les frais de main-d'oeuvre

(Notes des fermes expérimentales)

Pour que la culture rapporte, il faut avant tout que l'on fasse un emploi économique de la main-d'oeuvre. Que de cultivateurs perdent de l'argent de cette façon parce qu'ils ne se rendent pas compte de l'économie de main-d'oeuvre qu'ils pourraient faire en employant, sur les fermes qui ont une étendue suffisante, les machines qui sont tirées par trois ou quatre chevaux au lieu de deux.

Dans bien des cas on pourrait économiser le temps de l'homme en employant par exemple une charrue à deux ou trois versoirs, des herses à sections multiples ou un cultivateur double. Pour la coupe et le charriage du grain et du foin, on pourrait économiser le travail par l'emploi de machines plus grandes, car ces machines sont généralement employées plusieurs jours par année.

Voici le temps moyen qu'il faudrait par acre pour différentes opérations exécutées avec des machines tirées par tois ou quatre chevaux, par comparaison à celles qui sont tirées par deux chevaux:

	Attelage de 3 ou 4 chevaux	Attelage de 2 chevaux
	heures	heures
Labour	4.0	7.0
Disquage	2.0	3.5
Hersage	0.5	1.0
Semailles	0.7	1.2
Binages (4 fois)	4.0	8.0
Coupe	1.0	1.3
Râtelage	0.7	1.0
Charriage du grain et du foin	4.0	8.0
Charriage du blé d'Inde	18.0	25.0

Sur une ferme de 200 acres, dans un assolement de 5 ans et où 15 acres sont ensemencés en blé d'Inde ou autres plantes sarclées, 65 acres en grain et 80 acres en foin, on peut économiser tous les ans en moyenne 800 à 350 heures de main-d'oeuvre équivalent à 80 à 85 journées de dix heures, simplement en se servant de ces instruments plus puissants.

Cette main-d'oeuvre économisée peut être employée pour d'autres travaux que l'on néglige souvent, faute de temps pour les faire; elle permettrait aussi de cultiver une plus grande étendue et d'augmenter dans la même proportion le revenu du cultivateur. Dans la plupart des cas, il ne serait pas nécessaire d'avoir plus de chevaux sur la ferme pour faire ce changement.

Nous savons fort bien que le cultivateur qui a déjà un matériel complet de machines agricoles hésiterait à les vendre pour acheter des machines plus grandes, mais à mesure qu'il remplace les parties de son matériel il agirait sagement en songeant à acheter des machines tirées par trois ou quatre chevaux au lieu de machines à deux chevaux, malgré la différence de prix.

A. GOSSELIN,
Ferme expérimentale centrale,
Ottaya, Ont.

L'adaptation du trèfle rouge

(Notes des fermes expérimentales)

Il y a beaucoup de gens qui ignorent encore que l'on peut prévenir, dans une large mesure, en choisissant bien la graine de semence, un bon nombre des pertes que l'hiver cause dans beaucoup de prairies de trèfle rouge. La récolte provenant d'une semence sélectionnée est suffisamment rustique pour résister aux conditions de climat dans une certaine région.

Une chose est bien sûre: nous ne pouvons pas changer les conditions de climat; il nous faut les endurer telles qu'elles sont, mais nous pouvons choisir les espèces qui s'accommodent le mieux de ces conditions. Les résultats des expériences exécutées à la ferme fédérale de Nappan, N.-E., ont fait voir qu'il existe une grande différence dans la résistance à l'hiver des récoltes provenant de semence que l'on a obtenue dans des conditions de climat très variables. On a semé de la graine originaire de France, d'Italie, de Sicile, de Suède et du Canada et de toutes ces espèces il n'y a que la grande originaire de Suède et du Canada qui se soit accommodé de nos conditions. En 1923, onze quantités de graine d'origine suédoise et canadienne, ont produit un rendement moyen de 3 tonnes 18 livres de foin fané à l'acre, tandis que pour les lots français et italiens, le rendement n'a été que de une tonne 1,823 livres par acre. En 1927, la différence était encore plus manquée; neuf lots de graine originaire de Suède et du Canada ont rapporté en moyenne 3 tonnes 258 livres de foin fané à l'acre tandis que cinq lots venant de l'Italie et de la Sicile n'ont rapporté que 1962 livres par acre. Pendant l'hiver de 1922-23, la terre était bien recouverte de neige et il n'y a eu que très peu de gels et de dégels, ce qui explique les résultats assez bons donnés par les lots moins rustiques. L'hiver de 1926-27 a été beaucoup moins favorable et les lots moins rustiques n'ont pu résister.

Il ne faudrait pas conclure de ce qui précède que toute la graine de trèfle rouge importée est nécessairement incapable de résister à l'hiver. Ce que nous pouvons dire, c'est que, à en juger par les résultats obtenus sur cette ferme, presque toute la graine originaire d'Italie et un très gros pourcentage de la graine originaire de France sont à condamner parce que la récolte qui en résulte manque de rusticité. La graine originaire de Suède, d'autres parties du Canada et du nord des Etatas-Unis, parait produire une récolte suffisamment rustique pour les années normales dans les provinces des Prairies. C'est la graine locale propre et bien nourrie, qui offre les meilleures chances d'obtenir une densité parfaite dans la récolte.

Kennety COX,
Régisseur adjoint,
Ferme expérimentale
de Nappan, N.-E.

ST-ONGE

3 mars, 1928.

Rapport de l'Ecole no 4, pour le mois de février:

1ère classe sous la direction de Mlle Laurette Tessier, institutrice.

3e Cours, sr. — Amanda Champagne, 92 p. c.; 1. Zorilda Emard, 92 p. c.; Aurelia Patenaude, 91 p. c.; 3. Laurencia Brisson; 4. Lorette Lamadeleine, 82 p. c.; 5. Alice Brisson, 76 p. c.; 6. Oscar Doré, 74 p. c.; 7. Florian Lamadeleine, 73 p. c.; 8. Rodolphe Brisson, 72 p. c.; 9. Germain Vanier, 70 p. c.; 10. Rosario Emard, 67 p. c.

3e Cours Jr:—1. Germaine Séguin, 85 p. c.; 2. Onéda Brisson, 78 p. c.; 3. Roland Marcil, 70 p. c.; 4. Orel Brisson, 60 p. c.; 5. Joffre Dignard, 56 p. c.

2e Cours Sr:—1. Jeanne Séguin, 86 p. c.; 2. Albertine Debonville, 83 p. c.; 3. Laurette Brisson, 81 p. c.; 4. Alcide Patenaude, 77 p. c.; 5. Lucia Brisson, 75 p. c.; 6. Théodora Dignard, 74 p. c.; 7. Léo Lamadeleine, 64 p. c.; 8. Arthur Patenaude, 54 p. c.

2e Classe sous la direction de Mlle Blanche DesGroseillers, Inst:

2e Cours Jr:—1. Edouard Emard, 74 p. c.; 2. Solange Brisson, 73 p. c.; 3. Marie-Ange Marcil, 71 p. c.; 4. René Brisson, 66 p. c.; 5. Albertine Patenaude, 58 p. c.; 6. Yvette Brisson, 53 p. c.; 7. Dorée Vanier, 36 p. c.

1er Cours Sr:—1. Elphège Dignard, 78p. c.; 2. Victor Bergeron, 67 p. c.; 3. Roger Marcil, 56 p. c.; 4. Oscar Labelle, 45 p. c.; 5. Hector Brisson, 38 p. c.

1er Cr Jr:—1. Germaine Dignard; 2. Fernand Bergeron; 3. Raymond Brisson; 4. Solange Ducharme.

Primaire B:—1. Yvette Debonville, 2. Roland Patenaude; 3. Ernest Patenaude.

Primaire A:—1. Adrien Bergeron; 2. Alcide Dignard; 3. Adrienne Bergeron.

FLY-TOX—sécurité contre la vermine de maisons. Garanti.
(Réclame).

Imposantes funérailles du Dr Joseph Robillard à Thurso, P. Q.

THURSO, 2 mars. — Le 22 février, à Thurso ont eu lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles du Dr Joseph Robillard.

Le défunt laisse sa femme, (Agnès Roy), un fils, le Dr L. R. Robillard, de Thurso, ses filles, Mmes Ed. Lafrenière, de Montréal, D. Desrosiers, d'Ottawa, G. E. de Varennes, de Windsor, Ont., et Mlle Blanche Robillard, de Thurso; ses petits enfants, Jean, Andrée, Germaine et Madeleine Lafrenière, de Montréal, Paul, Lucie et Françoise Desrosiers, d'Ottawa, un frère, M. A. Robillard, de Notre-Dame de Lourdes, Qué.

Le R. P. Morin, c.s.v., du séminaire de Joliette, fit la levée du corps. Le service fut chanté par l'abbé Donald Roy, professeur au séminaire de Montréal, neveu du défunt, assisté de son frère M. l'abbé Nap. Roy et du R. P. Maurice Beaulieu, s.j., aussi de Montréal.

Aux autels latéraux des messes basses furent dites par MM. les abbés J. Hébert, de l'Archevêché d'Ottawa, cousin du défunt, Réal de Varennes, vicaire de St-André-Avellin et Emard, vicaire de la paroisse. La chorale de Thurso a rendu la messe de Pérosi, à la sortie M. R. Laroche a chanté "Le Crucifix de Faure."

Conduisaient le deuil: le fils du défunt, le Dr L. R. Robilalrd, son gendre, M. G. E. de Varennes; ses petits-fils: MM. Jean Lafrenière, de Montréal et Paul Desrosiers, d'Ottawa; ses neveux: MM. A. Robillard, de Montréal, R. Roy, de St-Jean, Geo. Dufresne, de St-Félix de Valois; ses cousins: MM. A. Hébert, A. D'Aragon et O. Blais.

Les porteurs étaient MM. E. Giroux, L. Cavan, I. Leduc, J. McNamara, C. Beauchamp, M. Morvan.

On remarquait dans le cortège: M. Henri Bourassa, l'hon. juge H. A. Fortier, Dr S. Leprohon, de Montréal, le notaire de Varennes, de Papineauville, le Dr R. Desrosiers, d'Ottawa, J. Bourroughs, G. Choisnard, Dr Cornu, d'Ottawa, Dr Sicard, de Buckingham, Dr Georffroi, notaire Boulais, de Papineauville, J. Couture, de Hull, P. Bourget, Geo. Black, W. Thompson, L. Thompson, M. Preston, de Thurso, P. Dent, de St-Sixte, M. Herdt, notaire, F. Leduc, R. Laroche, U. Gagnon, G. Gagnon, maire M. Morin, M. Hammond, de Thurso, E. J. Ouellette, de Papineauville, J. Quevillon, J. N. Prudhomme, D. Thibaudeau, U. D'Aragon, A. Ranger, J. Lefebvre, F. Frappier, O. Frappier, de Thurso, G. Laniel, de St-André Avellin, O. Boivin, de St-Sixte, G. Leduc, A. Laflamme, E. Laflamme, L. Mondoux, de Thurso, F. Boivin, J. Dumouched, de St-Sixte, M. Houle, F. McNamara, L. Lefebvre, J. Mondoux, J. McCallum, A. Dionne, A. Duguay, Ad. Duguay, A. Sutherland, E. W. Hews, J. Cosgrove, V. Maloney, J. Dougher, J. Dunnigan, T. Maloney, M. McCoy, M. Monaghan, W. McCoy, J. McNulty, F. Cooligan, W. Brault, E. Leduc, N. Boisvert, A. Roy, F. Raby, A. Raby, L. Leduc, J. Bonneville, D. Legault, S. Séguin, A. Dubois, O. Boulerice, A. Ménard, F. Dubois, A. Cardinal, G. Comtois, E. Chartrand, J. Boulay, A. Plouffe, C. Bourgon, J. Savoyard, A. Denis, D. Lalande, M. Maisonneuve, A. C. McNamara, A. Leduc, C. Leduc, M. Blanchette, A. Deslauriers, N. Séguin, J. Robineau, M. Lean, M. Thom, E. Malo, L. Escale, M. Livernoche, A. Paquette, A. Parent, P. Legrelez, L. Gégou, E. Zailce; F. Couillard, J. St-Pierre, M. Charlebois, de Plaisance, P. Barnabé, R. Deschambault, J. Binet, A. et M. Binet, A. Robillard, U. Prévost et autres.

Offrandes de messes—Messes grégoriennes, son épouse, Mme J. Robillard; messes grégoriennes, ses enfants: Mme Agnès Lafrenière, Alice Desrosiers, Mlle Blanche Robillard, MM. Dr L. R. Robillard et Mme Robillard, G. E. de Varennes et Mme Béatrix de Varennes.

Messes:—MM. les abbés N. et D. Roy, le Curé J. G. DesRosiers, le chanoine G. Bélanger, Rév. P. V. Beaulieu, s.j., l'abbé Réal de Varennes, M. Henri Bourassa, M.P., M. et Mme Alexis Robillard, la famille Giroux, Mlles Lafrenière, Mme et Mlle Barolet, la famille de Varennes, la famille Desrosiers, Dr R. Desrosiers, M. et Mme J. Lafrenière, la famille L. Lafrenière, M. et Mme J. A. B. Bourroughs, Mme N. Clairoux, M. et Mme J. A. Couture, M. et Mme E. Couture, M. et Mme A. Couture, la famille Dr J. Baulne, D. et Mme W. Beaupré, M. et Mme J. A. Desrosiers, M. et Mme Hector Paul, M. et me J. A. Drouin, Mme René Lemieux, Mme J. B. Joly, Mme R. Demers, M. et Mme J. E. Bélisle, M. et Mme J. C. Hudon, M. et Mme C. Sheppard, Mme Watt, M. L. Clairoux.

Bouquets spirituels: — Ses petits enfants: Jean, Andrée, Germaine et Madeleine Lafrenière, Paul, Lucie et Françoise Desrosiers, la famille P. Roy, la famille A. Roy, M. et Mme Chapleau, Mlle M. A. Bellerose, la famille Z. Dufresne, la famille H. Roman, M. et Mme P. Gervais, M. et Mme A. Bazinet, Mme et Mlle Tardif, Mlles Daoust, les Religieuses des Sts Coeurs de Jésus et Marie et leurs élèves, Sr. Félix Arthur, Sr. Françoise d'Amboise, M. A. Dionne, prof. et ses élèves, Mme N. Prudhomme, la famille Murphy, M. et Mme E. Laflamme, Mme E. Charlebois.

Messages de sympathies. — M. A. Robillard, Trois-Rivières, Mlle Ant. Roy, Montréal, M. L. G. Roy, Ste-Anne de Bellevue, M. E. Roy, Montréal, Sr Marie des Neiges, Montréal, Sr P. du S. C. Montréal, M. et Mme A. Robillard, Verdun, Sr V. du Calvaire, Montréal, A. O. Houle, ptre., Ch. St-Jacques, Qué., Rév. O. Ferron, Plaisance, Rév. G. A. Séguin, St-Sixte, M. l'abbé A. Labelle, l'Orignal, l'Association Médicale du District de Hull, M. D. Lahaie, M.P., Buckingham, Dr et Mme G. Desrosiers, St-Félix de Valois, M. et Mme L. P. Desrosiers, Ottawa, Mme C. Bourroughs, Montréal, Mlle Dionne, Montréal, M. et Mme D. N. Dorion, Hull, M. et Mme A. Boulais, Papineauville, M. et Mme E. Trudel, Ottawa, O. Desmarchais, Hull, M. et Me L. McKay, Ottawa, M. et Mme A. Frappier, Thurso, la famille Aubry, Montebello, la famille O. Caron, Montebello, Mlle V. Morin, Montréal, M. et Mlle Beaulieu, Ste-Elizabeth, M. l'abbé Paul Caron, Hull, Mme et Mlles Thériault, Verdun, M. et Mme W. Lefebvre, Ottawa, Mlle Y. Bélisle, St-Jérôme, Mlle B. Hurteau, Montréal, Mlle Boucher, Montréal, Mme O. Richer, St-André Avellin, Mme D. Chartrand, Ottawa, M. R. Bellerose, St-Félix de Valois, M. C. A. Dion, Ottawa, M. et Mme P. Nadon, Thurso, M. R. Chapdelaine, St-François du Lac, Mlle F. Bélisle, Papineauville, MM. J. et P. Cavan, Moosejaw, Sask., Mlle A. Bissonnette, Valleyfield, Mme A. Gagnon, Ahuntsic, Mme N. Desrosiers, Ottawa.

Télégrammes: La famille L. Valois, Montréal, Dr J. Isabelle, Hull, Dr St-Pierre, Ford City, la famille J. M. Naubert, Iberville, M. et Mme P. Daoust, Ottawa.

Couronne de fleurs: L'Association municipale de Thurso.

MANIWAKI

Dimanche dernier, 19 février, il y eut triple fête chez M. P. Lafrance.

De jolis cadeaux furent offerts à Mlle J. Lafrance, Mme L. P. Lafrance, ainsi qu'à la petite Léa.

Le souper fut servi par Mme Léonidas et Pacifique Lafrance.

Mlles Juliette et Jeannette Vaillancourt, F. Nadon, I. Boisvenue, L. et P. Aumond, N. Godin, A. M. Bélanger, M. et Mme Albert Lafrance, M. et Mme Léopold Lafrance, M. et Mme F. Godin, M. W. Hubert étaient présents. A minuit un succulent goûter fut servi. Mlle Lily Aumond lut une adresse.

Les Shampoos au Savon Cuticura conservent le cuir chevelu sain

Des shampoos réguliers, avec de la mousse de savon Cuticura et de l'eau chaude, précédées de légères applications d'Onguent Cuticura, sont des plus efficaces. Ils contribuent beaucoup à nettoyer le cuir chevelu des pellicules, pour soulager l'irritation, stimuler la circulation et promouvoir la saine condition nécessaire à la croissance d'une abondante chevelure.

Echantillon de chacun Gratis par la poste. Adresser au dépôt canadien: "Stenhouse Ltd., Montréal." Prix, Savon 25c. Onguent 25c et 50c. Talc 25c.

☞ Bâton à Barbe Cuticura 25c.

31

Sûr pour les Toux d'Enfants
PERTUSSIN

WRIGLEYS
WRIGLEY'S JUICY FRUIT CHEWING GUM
THE FLAVOR LASTS
CI 19
Extérieur ou intérieur — quel que soit votre travail.
La WRIGLEY vous rafraichira, apaisera la soif, stimulera l'appétit et la digestion.
Conserve les dents propres.
Après chaque repas

Les Lithinés du Docteur Gustin
SONT SOUVERAINS CONTRE
Acide Urique, Rhumatismes, Goutte, Maladie du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac, et de l'Intestin.
Font une excellente boisson
Ne coûtant que 5 cents
la bouteille, et qui assure une excellente digestion.
Délicieuse en tout temps.
PRODUIT DE FRANCE
En vente dans toutes les pharmacies.
Une boite de Lithinés contient 12 paquets suffisants pour faire 12 grosses bouteilles d'un litre.
Prix 60c franco par poste sur réception du prix.
Agent général pour le Canada:
LA CIE CANADIENNE DES AGENCES MODERNES
345, rue Ontario-Est, 345
Montréal.

FINANCE - COMMERCE - MARCHES - INDUSTRIES - DERNIERES DEPECHES

LES RENDEMENTS

Revue des Rendements des Valeurs Industrielles et d'Utilités Publiques inscrites en Bourse de Montréal.

	Div	Prix	Taux
Abitibi, nouv.	$1	73½	[illegible]
Abi. P. G. priv.	7	93	[illegible]
Asbestos priv.	7	92½	7.57
Belgo C. P. priv.	7	[illegible]	[illegible]
Bell Telephone	8	162½	4.92
Brazilian	7	203	[illegible]
B. C. Fishing priv.	7	50	[illegible]
Brompton	$2	59½	[illegible]
Can. Brewing	$2	34	[illegible]
C. Bronze priv.	7	[illegible]	[illegible]
Can. Car priv.	7	95	[illegible]
Can. Cem. priv.	6½	100	6.50
C. N. Pow. priv.	7	102	6.86
Can. Converters	7	115	6.09
Can. Cottons	8	150	5.33
Do priv.	6	100	6.00
C. G. E. priv.	7	60½	[illegible]
(Valeur au pair $50)			
C. Ind. Alcohol	$1.52	38½	3.95
Can. Loco priv.	7	88	[illegible]
Can. SS. priv.	6	91	6.59
C. P. R.	10	201½	4.89
Can. Salt	8	160	5.00
Dom. Bridge	$2.50	68½	3.82
Dom. Glass	7	126¼	4.75
Do priv.	7	120	5.83
Dom. Textile	$5	126½	3.95
Do priv.	7	130	5.38
F. Players priv.	8	105	7.62
Goodyear priv.	7	107	6.54
Chas. Gurd	$2	98	2.04
Hollinger	26	17.00*	7.65
(Valeur au pair $5)			
H. Smith priv.	8	115	6.96
Imperial Oil	$1	59	1.69
Imp. Tobacco	8	9	3.34
(Valeur au pair $5)			
Intern. Nickel	8	83	2.41
(Valeur au pair $25)			
Inter. Paper priv.	7	107	6.54
Int. Util. "A"	$3.50	45	7.77
Jamaica P. S. priv.	7	112	6.25
L. of Woods priv.	7	120	5.83
Do priv.	7	120	5.83
Laur. Power		140	3.57
Mackey	7	110	6.35
Massey-Har. priv.	7	107¾	6.50
Mont. Cottons	6	115	5.22
Do priv.	7	123	5.69
Mont. Power	$2	90	2.22
Mont. Tram.	10	199	5.03
Nat. Breweries	$4	117	3.42
Do priv.	7	125	5.60
Ogilvie priv.	7	135	5.19
Ontario Steel	4	120	3.33
Do priv.	7	113	6.19
Ottawa Power	6	130	4.62
Ot. & H. P. priv.	7	97	7.22
Page Hersey	$3	92¾	2.23
Do priv.	7	190	3.68
Penmans	$4	101	3.96
Do priv.	6	104	5.77
P. A. P. priv.	7	107	6.54
Power Corp.	6	100	6.00
Price Bros	2	90	2.22
Do priv.	6½	105½	6.16
Quebec Power	$2	87	2.30
Shawinigan	$2	93½	2.14
Sher. Williams	6	170	3.53
Do priv.	7	127	5.51
So. Can. Pow priv.	6	107½	5.58
St. M. V. priv.	7	104	6.73
Steel of C.	7	186	3.76
Do priv	7	165	4.24
Tooke Bros priv.	7	70	10.00
Tuckett Tobacco	4	100	4.00
Do priv.	7	117	5.98
Twin City	4	52	7.69
United S. priv.	6	105	5.71
Viau priv.	7	85	8.24
Wabasso Cotton	$4	120	3.33
Walker Hiram	$2	58	3.45
Wayagamack	$3	111¼	2.70
W. Groc. priv.	7	75	9.33
Win. Elec. priv.	7	109	6.42

NOUVELLES COMPAGNIES

D'après le Monetary Times il s'est formé au cours de la semaine terminée le 25 février, 1928, 135 compagnies nouvelles avec un capital global autorisé de $67,773,800 comparativement à 189 nouvelles compagnies et un capital total de $82,047,600 au cours de la semaine précédente et à 124 nouvelles compagnies avec un capital total de $32,621,700 au cours de la semaine correspondante de l'an dernier. Du 8 janvier au 26 janvier, 1927, il s'est formé 701 nouvelles compagnies avec un capital global de $199,158,230 comparativement à 818 nouvelle compagnies avec un capital global de $437,722,932 au cours de la période du 7 janvier au 25 février, 1928.

LE MARCHE DES OEUFS

MONTREAL, 5. — Les arrivages d'oeufs samedi ont été de 1,394 caisses comparativement a 603 caisses au cours de la même journée de la semaine précédente et à 609 caisses au cours de la journée correspondante de l'an dernier. Les arrivages au cours de la semaine terminée samedi le 3 mars, ont été de 7,062 caisses comparativement à 5,916 caisses au cours de la semaine précédente et à 4,319 caisses au cours de la semaine correspondante de l'an dernier. Le total des arrivages d'oeufs du 1er mai ,1927, au 3 mars, 1928, est de $245,533 caisses contre 395,947 caisses au cours de la période correspondante de 1926-27.

Le marché des oeufs a été plus ferme au cours de la semaine dernière à l'exception des extras qui ont clos avec une baisse d'un sou la douzaine; à cause du Carême, de la bonne qualité des arrivages, la demande pour les oeufs a été active et soutenue en vue de satisfaire la consommation immédiate qui a considérablement augmentée; les arrivages de l'Ontario ont été quelque peu désappointant avec ce résultat que le commerce avec la Colombie Anglaise a augmenté Dans son ensemble le marché a été actif avec les extras frais à 45 sous, les premiers à 43 sous, les extras de poulettes à 40 sous et les seconds à 37 sous la douzaine. Il y a encore un peu d'oeufs d'entrepôt, avec les extras à 36 sous, les premiers à 32 sous et les seconds à 28 sous la douzaine.

RECETTES DU C. P. R.

Les recettes du trafic du Canadien Pacifique au cours de la période de neuf jours terminée le 29 février, ont été de $3,861,000 soit une augmentation de $491,000 sur le total des recettes de la période correspondante de l'an dernier.

MARCHE DES MINES

Commentant le marché des mines au cours de la matinée (5 mars), Arthur E. Moysey and Company, 14 rue Metcalfe, dit:

Le marché a été ferme et actif. Sudbury Basin nouvelle, 10.05 à 10.25 et ferme à 9.75; Sherritt Gordon, 7.15 à 7.40; Pend Oreille, 18.50 à 19.50; Argonaut, 21 1-2 à 20 1-2; Amity 31 1-2; Barry Hollinger, 89 à 90; Bathurst, 26 à 27; Central Manitoba, 1.53 à 1.55; Crown Reserve, 49; Gold Hill, 25 à 26; Hilltop, 15 1-2; Howey, 1.33 à 1.29; Hudson Bay, 16.80 à 17.00; Jackson Manion, 74 1-2 à 75; Marriott, 24; Pioneer, 53 à 56; Premier, 2.70; Potter Doal, 17; Sudbury Mines, 23 1-2; San Antonio, 38 1-2; Treadwell, 26.00.

Abana, 2.95 à 3.05; Amulet, 4.50 à 4.25; Aconda, 40 à 38; Area, 24 1-2; Arno, 23 1-2, Bedford, 49 à 47 1-2; Capital Rouyn, 14 5-8 à 14 7-8; Clericy, 28 à 29; Corona, 11; Duprat, 9; Granada, 24 1-2; Grover Daley, 9; Laval, 26 à 22; Malartic, 95 à 89; Realty, 19; Ribago, 14 1-2 à 14; Stadacona, 16 3-4; Towagmac, 3.21; Noranda, 19.85 à 19.90.

Bidgood, 73 à 72; Chaput, 11; Federal Kirkland, 63; Goodfish, 43 1-4; Kirkland Hunton, 17; Kirkland Lake Gold, 1.92 à 2.00; Lake Shore, 23.95 à 24.00; Lebel Oro, 33; Pawnee, 60; Sylvanite, 3.50 à 3.70; Teck Hughes, 8.85 à 9.00; Tough Oakes, 59 à 62; Wright Hargreaves, 5.00 à 5.10.

Dome Mines, 11.50 à 11.35; Goldale, 35; Hollinger, 17.10 à 17.30; McIntyre, 26.50; Vipond, 54; West Dome, 13 1-2.

Beaver, 1.57 à 1.62; Castle, 65; Keeley, 54; Mining Corporation, 3.75 à 3.65; Nipissing, 4.90; Peterson Cobalt, 18 1-4.

Total des ventes: 921,628 parts.

TORONTO, 3. — Voici les ventes et les fluctuations des valeurs à la Bourse des mines aujourd'hui:

Ventes	Valeurs	Haut	Bas	Ferm.
83,700	Aconda	.43	.41	.41
1,500	Ajax Oil	.50	..	..
16,582	Amulet	4.45	4.20	4.30
4,500	Apex	.08	.07¾	.07¾
6,400	Area	.25½	.23½	.23½
15,600	Argonaut	.22	.21	.21
3,600	Arno	.24	.23½	.23½
30,400	Barry H.	.88½	.87	.88½
13,850	Bathurst	.29	.27	.28
8,600	Beaver	1.57	1.47	1.57
6,800	Bidgood	.72½	.72	.72
7,500	Chaput H.	.11½	.11	.11
10,400	Clericy	.28½	.27	.28½
7,034	Crown R.	.49	.48½	.48½
1,570	Dome	11.50	11.00	11.50
2,500	Duprat	.09½	.09	.09
7,000	Goodfish	.43½	.43	.43
10,900	Gold Hill	.25	.24¾	.25
2,600	Gr. Rouyn	.23½	.23	.23¼
12,000	Grover D.	.09	.08¼	.09
1,000	Hill Top	.15	..	..
45	Hollinger	17.15	..	..
36,950	Howey	1.34	1.30	1.31
8,300	Kirk. Hun.	.17	.16¼	.17
53,250	Kirk. Lake	2.00	1.77	1.90
7,300	Koot. Flor.	.34	..	..
950	Lake Sh.	24.00	23.75	23.75
26,900	Laval Q.	.26	.25	.25
33,450	Malartic	.94	.88¾	.89½
45,700	McDougal	.59	.48	.54½
575	McIntyre	26.95	26.55	26.95
175	Min. Corp.	3.70	..	..
5,700	Newbec	.47	.45	.46
2,000	N. Hawk	.07	.06½	.06½
290	Nipissing	4.85	..	..
2,900	Pioneer	.58	..	..
4,500	Pot. Doal	.17	.16½	.17
3,000	Premier	2.71	2.65	2.70
1,000	R. and M.	.19	..	..
3,325	Ribago	.14½	.14	.14
7,950	Stadacona	.16½	.16	.16½
8,700	S. Antonio	.38	.37	.37
1,650	Sudbury	.24	..	..
25	Sylvanite	3.30	..	..
4,525	Teck H.	8.90	8.80	8.85
10,500	T. Oakes	.61	.59½	.61
220	Treadwell	26.00	..	..
13,100	Wakenda	.14⅝	.14	.14
3,500	W. Dome	.14	.13	.13
3,900	Windfall	.18½	.18	.18
6,895	Wright H.	5.00	4.87	4.90
	HORS-LISTE			
12,980	Abna	3.05	2.80	3.02
8,650	Amity	.31½	.31	.31½
7,800	Bedford	.47	.46	.46
5,800	Cp. Rouyn	.15	.14¾	.14¾
3,750	Cen. Man.	1.56	1.52	1.54
700	Coast Cop.	48.25	43.50	48.00
103	Int. Nickel	81.50	..	..
7,650	Jack. Man.	.75	.73	.74¾
2,870	Noranda	19.95	19.80	19.80
12,830	Sud. Bas.	28.50	25.00	27.00
29,775	Do. nouv.	9.40	8.45	9.20
200	Towagmac	3.30	..	..
9,645	Mint. Ore	.35	.33	.34
10	Hud. Bay	16.80	..	..
9,680	Pend. O.	18.45	17.50	18.25
1,684	S. Gordon	7.25	7.10	7.25

Total des ventes: 775,275.

ARGONAUT GOLD

D'après "L'Information" de la semaine dernière, les opinions sont partagées sur les chances de succès de Argonaut Gold. Pendant un temps on disait qu'on n'aurait pas de difficulté à rembourser les obligations vu qu'on détenait à cette fin, un gros lot d'actions de Laval-Québec. A cette époque, cependant, les actions Laval-Quebec valaient plus cher qu'aujourd'hui, et les perspectives semblaient meilleures. Nul doute, cependant, que d'une façon ou d'une autre, cette entreprise va faire honneur à ses engagements, mais cela ne veut pas dire que ces obligations ne sont pas hautement spéculatives.

LES RECETTES DE DOM. ENGINEERING

MONTREAL, 5.—Les recettes de la Dominion Engineering Works, Limited, au cours de l'année qui s'est terminée le 31 décembre, 1927, ont été de $479,310 soit environ $4.29 sur le capital; ces recettes se comparent à $496,201, ou $4.45 sur le capital, au cours de l'année précédente; les profits pour l'anée ont été de $675,062 comparativeemnt à $758,646 en 1926.

RECETTES DU C. N. R.

MONTREAL, 5.—Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 29 février 1928 se sont élevées à $5,909,152.00 contre $4,387,518.00 durant la semaine correspondante de 1927, une augmentation de $1,541,634.00 ou de 35 p.c.

Mowat & MacGillivray

AGENTS DE CHANGE

Membres Montreal Curb Exchange.

BOURSE DE NEW-YORK

Sh 7100—Hôtel Windsor, Hull.

Bureau-chef: 128 Sparks, Ott.

Bourses: Montréal et Toronto

Fils particuliers ACTIONS MINIERES

Bureaux: Belleville, Brockville, Cornwall et Pembroke.

COMMANDES EXECUTEES POUR TOUTES LES BOURSES

LES GRAINS

FERMETURE DE SAMEDI

WINNIPEG, 3. — De bons achats de la part des intérêts d'exportation et moins de liquidation de la part des détenteurs ont fortifié le marché local du blé aujourd'hui et les prix à la fermeture indiquant des gains variant de 3-4 à 7-8 d'un sou. Cotes:

	OUV.	FERM.
BLE		
Mai	1.39¾	1.39¾
Juil.	1.40⅜	1.40⅝
Oct.	1.34⅞	1.34¾
AVOINE		
Mai	0.67	0.67⅛
Juil.	0.64¼	0.64½
Oct.	0.57½	0.57½
ORGE		
Mai	0.94	0.94¼
Juil.	0.90⅝	0.91
Oct.	[illegible]	0.78⅞
LIN		
Mai	1.91	1.91⅝
Juil.	1.94	1.94⅝
Oct.	1.98	1.98¾
SEIGLE		
Mai	1.14⅞	1.16⅞
Juil.	1.12⅞	1.14⅝
Oct.	1.02	1.02⅝

Prix au comptant: BLE — 1 nord, $1.46 3-4; 2 nord, $1.41; 3 nord, $1.28; no 4, $1.118 1-4; no 5, $1.05 3-4; no 6, 96 1-4; picotin, 90 1-4; sur voie, $1.39 3-4; résidus, $10.00 la tonne.

AVOINE—2 cw 66 7-8; 3 cw 62 3-8; ex 1 picotin, 62 3-8; 1 picotin, 59 5-8; 2 picotin, 57 5-8; rejetée, 55 3-8; sur voie.

ORGE—3 cw 91 1-4; 4 cw 87; rejetée; 84 3-4; picotin, 82 3-4; sur voie, 91 1-4.

LIN—1 nwc $1.87 5-8; 2 cw $1.83 5-8; 3 cw $1.67 5-8; rejeté, $1.63 5-8; sur voie, $1.87 5-8.

SEIGLE—2 cw $1.13 1-2.

WINNIPEG, 5.—On cotait à l'ouverture:

Blé—mai, de 1.39¾ à 1.40; juillet, de 1.40⅝ à 1.41; octobre, de 1.34¾ à 1.35.

Avoine — mai, de 67¼ à 67⅛.

Orge — mai à 94; octobre, de 79 à 79¼.

Lin — mai à 1.91½.

Seigle — mai à 1.16⅝; juillet à 1.14 ½.

EN INSPECTION

Passés hier en inspection 654 wagons de blé dont 187 wagons étaient sous contrat comparativement à 228 wagons de blé au cours de la journée correspondante de l'an dernier. Il y avait aussi 59 wagons d'avoine, 29 wagons d'orge, 11 wagons de lin et 14 wagons de seigle à comparer avec un total de 102 wagons de gros grain au cours de la même journée de 1927

BEURRE ET FROMAGE

MONTREAL, 5.—Les arrivages de beurre samedi ont été de 642 boites comparativement à 22 boites au cours de la même journée de la semaine précédente et à 177 boites au cours de la journée correspondante de l'an dernier. Les arrivages de beurre au cours de la semaine qui s'est terminée samedi le 3 mars, ont été de 3,078 boites comparativement à 743 boites au cours de la semaine correspondante et à 6,714 boites au cours de la semaine correspondante de l'an dernier. Le total des arrivages de beurre du 1er mai, 1927, au 3 mars, 1928, a été de 309,765 boites contre 424,493 boites au cours de la période correspondanté de 1926-27.

Le fait caractéristique du marché au cours de la semaine que nous venons de terminer a été un regain de force et une hausse dans les prix qui a varié de 3-4 à 1 sou la livre, hausse qui a été attribuée à la diminution de l'approvisionnement local, aux offres plus restreintes et à la force des cotes sur les marchés de la Nouvelle-Zélande; d'un autre côté la demande ne s'est pas améliorée et le volume des transactions a été encore restreint avec le no 1 pasteurisé de crêmerie de l'Est à 38 sous 1-4 la livre et même 38 sous 1-2.

Les arrivages de fromage samedi ont été de 52 meules comparativement à 33 meules au cours de la même journée de la semaine précédente et à 31 meules au cours de la journée correspondante de l'an dernier. Les arrivages de fromage au cours de la semaine terminée samedi le 3 mars, ont été de 1,697 meules à comparer avec 765 meules au cours de la semaine précédente et avec 1,076 meules au cours de la semaine correspondante de l'an dernier. Le total des arrivages de fromage du 1er mai, 1927, au 3 mars, 1928, est de 1,159,623 meules contre 1,442,892 meules au cours de la période correspondante de 1926-27.

Il y a eu au cours de la semaine que nous venons de terminer une bonne demande de la part des importateurs anglais pour le fromage canadien et on a réussi quelques ventes; il y eut aussi un peu de transactions sur le marché local; le ton général du marché a été plus ferme et les prix ont clos la semaine fractionnellement à la hausse avec le no 1 blanc et coloré de l'Ouest de septembre de 20 sous 3-4 à 21 sous la livre; les fabrications de juin et juillet à 20 sous 1-2 la livre; et le no 1 blanc et coloré del 'Est à 20 sous 1-2 la livre

AVOINE ET FARINE

MONTREAL, 5. — Le marché, qui avait subi une baisse de 10 sous à la fin de la semaine dernière, a repris sa perte au milieu de la semaine.

Au baril, 2 sacs:

1ère patente, Manitoba	$7.80
2ème patente, Manitoba	7.20
Forte à boulanger, le baril	7.00
Farine mélangée, Ont.-Man. bbl	6.90
Farine entière, le baral	7.20
Farine à pâtisserie	6.90
Farine commune	5.00
Farine alimentaire	4.60
Gru blanc, tonne	45.25
Gru rouge, la tonne	37.25
Son, la tonne	34.25
Son, la tonne	34.25
Avoine roulée, 80 livres	3.70
Avoine roulée, 80 livres	3.85
Farine de bl-d'Inde blanc, bbl	6.49
AVOINE	
Ouest No 2	77s. à 78s.
Ouest No 3	72s. à 73s.
D'alimentation No 1	66s. à 70s.
D'alimentation No 2	66s. à 67s.
Maïs argentin	$1.05 à $1.06
Blé à volaille, qualité moyenne par 100 livres	$2.00 à $2.50

FLUCTUATIONS DE LA MATINEE

Cotes fournies par GEOFFRION & CIE, agents de change, 101, rue Notre-Dame-O., Montréal. 18, rue Elgin, Ottawa.

BOURSE DE NEW-YORK

5 mars 1928, 12.30 h. p. m.

VALEURS	HAUT	BAS
Amer. Water Works	55	54
Atchison	184¼	183¼
American Can Co	79½	77½
Allied Chemical	152⅜	150¾
Am. & For. Poew.	23	23
Am. Tel & Tel.	180⅝	179⅝
American Smelting	173¼	171⅛
Anaconda Copper	54½	54
Baltimore & Ohio	[illegible]	111½
Bethlehem Steel	[illegible]	58
Canadian Pacific	206	205
Chrysler Corpn	60⅞	60¼
Coca-Cola	139⅝	137
Continental Motor	10½	10⅝
Congoleum	25½	25⅝
Com. Solv. Corpn	170	168
Consolidated Gas	136⅝	135
Dodge Bros	19	18½
Dupont	342	338
Famous Players	119⅝	117⅝
Fleischmann	68⅞	68¼
Freeport Texas	75¼	71⅛
General Asphalt	77⅝	77
General Electric	130⅞	129½
General Motors	148	144¾
Granby Ming	40¼	40
Howe Sound	46⅝	46¼
Hudson Motors	86½	84¼
Hup. Motors	40¼	39¾
Kennecott Copper	81¾	81¼
Internat. Harv.	283¾	237
Internat. Nickel	82⅝	80⅝
Internat. Paper	72⅝	72½
Mack Trucks	92⅞	91¾
Marland Oil	35⅝	35⅝
National Dist.	38	37⅞
Packard Motors	62⅝	62
Pierce Arrow	13⅛	12¾
Phillips Petroleum	39	38⅝
Pullman	81⅝	81
Radio Corpn	95¾	94
Southern Dairies "A"	29¾	29
Southern Dairies "B"	11¼	11¼
Southern Rails	143½	143½
Studebaker	63½	63
Remington Ran	27½	27⅝
Texas Gulf	72⅝	70¾
Timk. Roller Bearinf	114⅞	112¾
U. S. Cast Iron Pipe	198	196¾
U. S. Ind. Alcohol	109⅞	108¼
United Carbide	144⅝	142½
U. S. Steel	143½	140¾
Ward Baking	23¼	23
Westinghouse	94⅝	92⅝
White Motors	33⅝	33
Willys-Motor	21⅝	20¾
Woolworth Co	183⅜	182¼

L'argent est à 4¼ pour cent.

Le franc est coté à 3.93 ⅛; le milreis à 12.02.

Les ventes jusqu'à 11 heures, 765,500; jusqu'à midi, 1,201,100 parts.

BOURSE DE MONTREAL

Cotes fournies par GEOFFRION & CIE, agents de change, 101, rue Notre-Dame-O., 5 mars 1928, 12.30 h. p. m. Montréal. 18, rue Elgin, Ottawa.

VALEURS	HAUT	BAS
Abitibi	76¼	75⅞
Albert Pac. G.	63	63
Asbestos	31½	31
Asbestos Priv.	93	92
Atlantic Sugar	21	21
Bell Telephone	165	163¼
Brazilian	203¼	203
Brazilian, nouv.	52¼	52
B. C. Fishing	98	
B. C. Fishing, nouv.	50	50
B. E. Steel 2ème	7½	7¼
Canad. Brewing	34	34
Canad. Bronze	79	79
Can. Car Priv.	94¾	94¾
Build. Prod.	43⅞	42⅞
Can. Pow. & Pap.	40⅝	38½
Canada Steamship	33	33
Canada Steam. priv.	92	92
Chas Gurd	99	98
Dominion Bridge	69	68¾
Dominion Steel	66	66
Dominion Textile	126	126
Famous Players	86	86
Fraser	65½	65¼
Howard Smith	84	83½
Industrial Alcohol	39¼	38½
Int. Nickel	83	80½
Lake of Woods	170	170
Goodyear priv.	107	107
Mackay Companies	111	109
Massey-Harris	38⅛	38
Massey-Harris priv.	107¼	107¾
Mex. L. H. & P.	100	100
Montreal Power	90¼	90
Nat. Breweries	117½	117
Montreal Tramways	100¼	100¼
Penman	101	101
Port Alfred priv.	106¼	106
Power Corp.	78	78
Price Bros	90	90
Quebec Power	87¾	87
Shawinigan	94	92¼
Smelters	270	270
Steel Co of Can.	187	186
Steel Co. of Can. priv.	163	163
St. Maur. V. Corp.	100¼	96
Twin City	51½	51½
Winnipeg Electric	115½	115
Wayagamack	112	112

Sur le curb de Montréal

Cotes fournies par GEOFFRION & CIE, agents de change, 101, rue Notre-Dame-O., Montréal. 18, rue Elgin, Ottawa. 5 mars 1928, 12.30 h. p. m.

VALEURS DIVERSES	HAUT	BAS
Attendu	17½	17
B. A. Oil	35½	35½
Can. Cement	34	33½
Can. Cement priv.	100	99½
Can. Plow. priv.	112½	112½
Can. Malt	36¼	36¼
Cosgrave	8½	8½
Dom. Engineer.	62	62
Dryden	46	45
Foreign P. Sec.	44	44
Imp. Oil	59	58¾
Imp. Tobacco	9	9
Intern. Utilties "A"	45½	45½
Intern. Utilties "B"	7⅝	7¼
Nat. Steel Car	44	40
McColl Frontenac	30¾	30¾
Nat Steel Car	44	40
McCool Frontenac	30¾	30¾
National Dist.	16	16
Perfection Glas	43⅞	
St. Lawrence P.	104	104
Walker Hiram	59	58¾
MINES		
Amulet	4.45	4.35
Coast Copper	48	48
Don Rouyn	15	15
Noranda	20.00	19.95

COURS DES CHANGES ENTRE BANQUES

Cours communiqué par la Banque Canadienne Nationale.

Fermeture du 3 mars 1928

CABLE MONNAIE	MONTREAL
Argent à New-York	4¼ %
NEW-YORK, dollar	1-8 pr.
LONDRES, livre, câble	4.88 7-16
LONDRES, livre, chèque	4.88
PARIS, franc	.0393⅞
BRUXELLES, franc	.0279
BRUXELLES, franc	.0279
BRUXELLES, belga	.1395
ROME, lire	.0529
MADRID, peseta	.1691
BALE, franc	.1927½
ROTTERDAM, florin	.4027
OSLO, couronne	.2667
COPENHAGUE, couronne	.2682
STOCKHOLM, couronne	.2688
BERLIN, reichsmark	.2392
PRAGUE, couronne	.0296¾
ATHENES, drachme	.0132¾
RIO DE JANEIRO, milreis	.1205
HELSINGFORS, mark	.0252½
HONGKONG, dollar	.4995
VARSOVIE, zloty	.1126¾
BELGRADE, dinar	.0176¾
CALCUTTA, roupie	.3655
VIENNE, schilling	.1414¼

LE CHANGE

NEW-YORK, 5. — (Midi) — Les changes étrangers sont fermes. Taux de la demande, en sous: Angleterre, 34.87 7-16; France, 3.93 1-8; Italie, 5.27 5-8; Allemagne, 23.89; le dollar canadien fait escompte de 7-64 d'un pour cent.

DIVIDENDE OMIS DE LA B. C. FISHING

La B. C. Fishing ne paiera pas ses dividendes aussi bien sur les actions de priorité que sur les actions communes; la décision des directeurs porte sur le quatrième paiement de "chaque dividende."

A LA BOURSE DE MONTREAL

A L'OUVERTURE IL Y AVAIT UNE LEGERE TENDANCE A LA HAUSSE. —HAWARD SMITH ET LA BANQUE DE MONTREAL SONT LES VEDETTES.—A NEW-YORK LES PRIX SONT TRES FORTS AVEC GENERAL MOTORS COMME VEDETTE.

MONTREAL, 5.—(Bourse à l'ouverture)—Les prix étaient légèrement à la hausse à l'ouverture de la session de la Bourse locale ce matin. Un bon nombre de titres ont apparu sur le grand tableau, mais ils n'ont pas tous été très actifs. Pratiquement tous les gains initiaux ont été fractionnels; Howard Smith a été la vedette avec un gain d'un point et demi à 83 1-2; la Banque de Montréal a avancé d'un point à 343; des avances fractionnelles ont été enregistrées par Building Products, Massey-Harris, Winnipeg, la seconde action de priorité de la Besco, Brazilian Traction, Canadian Industrial Alcohol, Canada Power et International Nickel.

A NEW-YORK

NEW-YORK, 5.—(Wall Street à l'ouverture.—General Motors Corporation action commune vient encore d'enregistrer une nouvelle avance sensationnelle à la Bourse de New-York, à son ouverture ce matin, faisant un bond de trois points 1-4 et touchant un nouveau haut prix de 147 1-2, pendant la première heure des transactions avec un total de ventes de 200,000 parts. Le haut prix représente un gain de 10 points depuis vendredi et une augmentation de $175,000,000 dans la valeur totale du capital de la compagnie.

Pendant la première demi heure de la session la spéculation a même été violente. On en aura une idée lorsque nous aurons dit que pendant les dix premières minutes de l'ouverture 75,000 actions communes de General Motors ont changé de mains à des prix variant de 144 3-4 à 145 3-8. La première vente de la journée fut un bloc de 20,000 actions de General Motors.

Les moteurs ont été en vedette; un bloc de 20,000 actions de Willys-Overland s'est vendu à 20 7-8 avec un gain de 518; un bloc de 3,000 actions Chrysler à 60 3-4 avec un gain de 1-2, Collins and Aikman, Montgomeray-Ward et International Harvester ont fait des gains variant d'un à deux points Dupont qui a d'importants intérêts de la General Motors a monté de six points 1-2. Hupp Motors et Tifken Roller Bearing ont aussi fait des gains d'un à deux points.

Les changes étrangers ont ouvert d'une façon soutenue avec la livre anglaise cotée aux environs de $4.87 13-16.

Les marchés à bestiaux

MONTREAL, 5.—Les arrivages de bêtes à cornes sur les deux marchés locaux ce matin ont été de 731. Cotes: bouvillons de boucherie, de $10.00 à $10.50; moyen, de $9.25 à $10.00; communs, de $6.50 à $9.00. Génisses de boucherie, bonnes, de $9.00 à $9.50; moyennes, de $7.50 à $8.50; communes, de $5.00 à $7.25. Vaches de boucherie, bonnes, de $7.50 à $8.50; moyennes, de $5.00 à $7.00; de conserve, à $3.50; de boucherie, de $3.75 à $4.50; taureaux de boucherie, bons, de $7.00 à $8.50; communs, de $5.50 à $6.75.

Arrivages de veaux, 828. Cotes: bons veaux, de $12.50 à$13.00; moyens à $11.00; communs, de $10.00 à $11.; veaux d'herbage, de $5.00 à $5.50.

Arrivages de moutons, 44. Cotes: agneauv communs, $11.00; moutons, de $5.00 à $7.00 selon la qualité; brebis de $5.00 à $7.00; agneaux communs, jusqu'à $11.00.

Arrivages de porcs, 1,775. Cotes: le prix moyen était $9.75 sur une base uniforme; quelques-uns de qualité plus commune, à $9.60; et deux wagons d'animaux d'Ontario à $9.90; les metteurs en conserve offraient $9.50 pour les lisses-épais, $10.50 pour les sélects et $8.50 pour les légers. Les truies étaient cotées de $8.00 à $8.25

ST-MAURICE POWER

A la suite de la transaction par laquelle la Shawinigan Water and Power a absorbé complètement la St. Maurice Power Co., Limited, cette dernière organisation ne publiera pas son rapport des opérations et des revenus de l'année 1927. On croit que une telle publication serait inutile, vu que les actionnaires ont décidé d'accepter les conditions de l'offre de la Shawinigan Water and Power, c'est-à-dire $175 comptant pour chaque action qu'ils détiennent ou bien deux actions sans nominal de la Shawinigan. Comme question de fait, les choses en sont rendues à un point tel, que lorsqu'elle a annoncé récemment l'émission de 388,500 nouvelles actions supplémentaires, la Shawinigan a pu définitivement en réserver 70,800 en vue des conversions du stock de la St. Maurice Power Company, Limited. Dorénavant, la St. Maurice Power Company, Limited, sera une subsidiaire de la Shawinigan Water and Power Company, et elle n'aura sur le marché que ses obligations. On croit même que ces dernières finiront par disparaître, car on croit que la Shawinigan les retirera du marché et fera une émission de ses propres obligations, ce qu'elle a le pouvoir de faire.

ASSEMBLEE ANNUELLE

L'assemblée annuelle et générale de Penmans a lieu aujourd'hui à Montréal.

LE NIVEAU DU MARCHE

NEW-YORK, 5. — Voici les cotes moyennes des vingt titres représentatifs des groupes industriels et ferroviaires de la Bourse de New-York:

	20	20
Samedi	182.89	140.51
Vendredi	182.30	140.43
Il y a une semaine	180.91	141.87
Il y a un an	148.43	132.79
Maximum, 1928	138.36	147.41
Minimum, 1928	178.84	138.36

Total des ventes: 1,327,000 parts.

PERTES PAR LE FEU

Les pertes par le feu au Canada au cours de la semaine terminée le 29 février, ont été de $229,100 d'après le Monetary Times, comparativement à $162,000 au cours de la semaine précédente et à $435,000 au cours de la semaine correspondante de l'an dernier. Du 1er janvier, 1927, au 2 mars, 1927, les pertes par le feu au Canada ont été de $3,308,150 contre $3,368,500 au cours de la période correspondante de cette année.

UTILITE D'UN COMPTE D'EPARGNE

Février, proclamé mois de l'épargne par l'A. C. J. C., a provoqué la tenue de séances publiques en maints endroits. Celle qui fut organisée le 24 février à la salle Saint-Sulpice, par le Comité Régional de Montréal, a étudié et mis en relief la hiérarchie complète de l'épargne.

M. Léon Lorrain, de la Banque Canadienne Nationale, a prononcé une brève allocution sur **l'Utilité d'un compte d'épargne.**

"L'épargne est chose si naturelle, que plusieurs animaux en ont l'instinct. Mais tout conspire, à en détourner l'homme, depuis la suggestion de la publicité et la contagion de l'exemple, jusqu'à ses propres penchants. Il importe de commenter très tôt l'éducation de l'enfant, car c'est dès son jeune âge qu'il prend les bonnes et les mauvaises habitudes qui détermineront en grande partie la conduite de sa vie. Comment l'écolier qui gaspille ses sous saura-t-il jamais conserver ses dollars? Que l'on glisse un livret d'épagne dans son sac, et on s'apercevra bientôt que ce n'est pas le moins utile de ses livres. Un compte de banque protégera sa petite monnaie contre les risques de perte et de vol et surtout contre son incessante tentation de la dépenser. Ses visites à la banque l'impressionneront et si quelqu'un lui exprique que ce sont les petites sommes comme celles qu'il apporte qui forment les grosses sommes avec lesquelles on fait la paye le samedi, il commencera à connaître la valeur de l'argent et à comprendre sa véritable utilité. N'est-ce pas la première notion qu'il importe de lui inculquer? L'ambition lui viendra ensuite d'arrondir son pécule et alors il sera sur la bonne voie.

"Quand il aura atteint l'âge de gagner sa vie, son livret d'épargne sera sa meilleure recommandation, parce que le patron à qui il offrira ses services sait par expérience que la pratique de l'économie suppose chez un jeune homme les qualités qui font le bon employé; le goût du travail et de l'ordre, le discernement et la prévoyance, l'énergie et la ténacité, la maîtrise de soi et des habitudes de discipline. Plus tard, lorsqu'il voudra s'établir à son tour, s'il a depuis longtemps en banque un compte d'épargne dont le solde créditeur dessine longue courbe ascendante, ses demandes de crédit seront bien accueillies, car son livret révélera qu'il possède les qualités qui assurent le succès dans les affaires.

"Glissons un livret d'épargne dans le sac de tous les écoliers canadiens-français et notre émancipation économique s'accomplira au cours de la prochaine génération!

"Nous a-t-on dit que nous sommes pauvres? Oui, il est vrai que nous sommes pauvres, puisque nous ne savons pas utiliser nos richesses. L'argent que nous gaspillons, s'il était concentré dans nos banques suffirait à alimenter les entreprises qui nous ont échappé depuis un quart de siècle et bien d'autres encore. Pour montrer la force de l'épargne, qu'on nous permette de citer à titre d'exemple, **la Caisse de Noël** de la Banque Canadienne Nationale.

"Au moment de la clôture de cette caisse, en décembre dernier, la somme des dépôts dépassait un million de dollars, réparti entre quelque 35,000 comptes, ce qui représentait pour chaque déposant, une moyenne d'environ huit sous par jour. Or, si 35,000 personnes, en mettant huit sous par jour de côté, ont constitué en cinquante semaines un fonds d'un million de dollars, essayez d'évaluer la masse de capitaux d'épargne qui s'accumulerait dans nos banques le jour où les Canadiens français, peuple prodigue, auraient recouvré le sens de l'économie. Ce jour-là, nous aurions conquis notre indépendance économique, dans la mesure du moins où l'indépendance économique est possible, et nous cesserions enfin d'enrichir les autres à la fois par notre travail et par notre consommation."

REVUE GENERALE DE LA SITUATION

L'événement du mois a été la présentation du budget par le Ministre des Finances le 16 courant. Comme l'an dernier, l'hon. Robb a présenté son budget de bonne heure, hâtant ainsi les travaux du Parlement et, ce qui est plus important, écartant les incertitudes qui dominent les affaires jusqu'à ce qu'on connaisse les modifications apportées au tarif ou aux impôts. Les contribuables obtiennent un nouvel allègement de leur feuille d'impôt suivant les mêmes directives que l'an dernier. L'impôt sur le revenu est encore diminué de 10 pour 100 de sorte que, pour le revenu de l'année 1927, le montant de l'impôt, tel que calculé d'après les tables actuelles, se trouvera diminué de 20 p. 100. Dans le cas des Corporations et des sociétés par actions, le prélèvement a été abaissé de 9 à 8 p. 100. Autre réduction importante d'impôt, la taxe sur les ventes passe de 4 à 3 pour 100. Ces réductions et certains changements dans les droits de douane entraineront une diminution de $19,000,000 dans les recettes provenant de l'impôt.

Les modifications au tarif douanier semblent plutôt nombreuses qu'importantes, puisque le tarif général n'est pas modifié. Dans le cas de l'industrie lainière, les filés importés pour le tissage le seront en franchise; désormais, en vertu du tarif de préférence impériale, les machines textiles seront admises en grande partie en franchise; d'autre part, par suite de la nouvelle classification des cotons, l'industrie cotonnière aura à soutenir une concurrence un peu plus vive pour certains produits. On fait quelques concesisons à l'industrie minière sous forme d'abaissement des droits sur les machines servant à l'extraction et à la concentration des minerais. Il faudra quelque temps pour apprécier les résultats de ces divers changements et leur influence sur les industries intéressées.

L'essor du commerce extérieur s'est arrêté pour la première fois en janvier dernier, le total ayant fléchi de $830,000. Les importations ont augmenté de $700,000 et les exportations diminué de $1,530,000 par rapport au mois correspondant de 1927, ce qui représente toutefois une quantité presque infime. Pour les dix premiers mois de la présente année fiscale, il y a accroissement de $21,500,000; $56,926,000 de plus à l'importation et $35,330,000 de mois à l'exportation. La balance en notre faveur est de $3,000,000 en janvier et de $130,000,000 pour les dix mois. Il faut s'attendre à une nouvelle diminution au cours des deux ou trois mois à venir, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'ouverture de la navigation permette d'expédier les stocks considérables de blé actuellement en entrepôt, et que le printemps vienne accélérer la production des autres marchandises.

Le commerce intérieur n'a rien présenté d'intéressant au cours du mois. Les ventes de gros et de détail ont été normales, et l'optimisme subsiste. Fait important à signaler, le merger néo-écossais du charbon et de l'acier a changé d'administration et sera bientôt réorganisé.

Les chargement ferroviaires indiquent un mouvement de marchandises bien soutenu. Depuis le commencement de l'année jusqu'au 11 février, ils atteignent 374,766 wagons, soit 20,000 de plus que l'an dernier et 45,000 de plus qu'en 1926. A l'analyse on constate cette année une progression sur les deux dernières années dans le cas des céréales et de leurs dérivés ainsi que du charbon; on a transporté moins de bois de construction, à peu près autant de bétail vivant et un peu plus de marchandises.

La consommation du papier-journal se maintient comme l'indique le chiffre de la production canadienne du mois dernier, 186,271 tonnes ou 24,997 tonnes de plus qu'en janvier 1927. Coïncidence frappante, le déclin de la production américaine correspond sensiblement à l'accroissement de la production des fabriques canadiennes. Celles-ci opèrent présentement à raison de 88 p. 100 de leur capacité au lieu de 82.2 en décembre 1927.

Les fluxtuations des prix au cours du mois ont été peu importantes hausses et baisses se compensent les unes les autres. Les produits assujettis aux conditions de climat, tels que les oeufs, ont réagi défavorablement sous l'influence du temps doux. Le budget familial s'établit pour l'alimentation à $11.19 par semaine, soit un peu moins que l'an dernier; pour bien marquer le recul des prix, ajoutons que, en juin 1920, le même budget s'élevait à $16.92.

Sur le marché des changes, le taux de la Banque de Réserve fédérale de New-York a temporairement affecté la livre sterling; les câbles ont décliné de 4.88⅝ à 4.87¾, mais il y a eu reprise graduelle et la perte nette pour le mois dernier ne dépasse pas ¼ de cent. Le franc français, qui est virtuellement stabilisé en fonction de la livre, a fluctué avec cette dernière, subissant un recul d'un demi point qu'il a repris par la suite. Le franc suisse a perdu 3 points, le florin et le peseta environ 14 points chacun. Les fonds américains restent fermes, à prime de 11-64 à 3-16 de 1%, un peu au-dessus du point de sortie de l'or, et la demande s'active dès la moindre tendance à la baisse. Le marché des obligations a été peu animé et manifeste une certaine faiblesse tant pour les valeurs non-assujetties à l'impôt que pour les valeurs assujetties.

BOURSE DE MONTRÉAL -- Semaine du 3 mars

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Dernière vente	Diff.
5,909	Abitibi	74	76¾	73½	76½	+ 3
2,405	Alberta Grain	62	64	60¾	60¾	— 1¼
1,111	Asbestos Corp.	32¼	33¼	31	31½	
366	" priorité	93	93	93	93	+ ½
110	Atl. Sugar	21	21	21	21	+ 1
372	Bell Telephone	162	162	162	162	+ 1
9,061	Brazilian	*199	203¼	*197¾	203	+ 3½
9,450	" Nouv.	51¼	52½	51	52	+ ¾
7,216	" privilèges	19½	19¾	19	19¾	
515	B. C. Fishing	9	9	8	8	
674	" 2ième priorité	7½	7¾	7	7¼	— ¼
2,775	Brompton	57	61	57	59½	+ 2½
6,375	Building Products	38½	43	38½	42½	+ 5¼
900	Can. Brewing	34	34	33¾	34	
170	Can. Bronze	79	80	79	80	+ 2
1,143	Can. Car	52	53	50	50	— 2
607	" priorité	93	95½	93	95	+2
130	C. C. Cotton priorité	70	70	66	66	—12
325	Can. Converters	112½	115	112½	115	
150	Can. Forgings priorité	75	*75	75	*75	— 3½
10,745	Can. Ind. Alcohol	35⅞	39	35¼	38½	+ 2½
30,937	" Privilèges	1.55	2.00	1.20	2.00	+.45
600	" B	37	37	36½	36¾	.....
12,940	Can. Pow. & Paper	35	39	35	38½	+ 3½
299	Can. Steamship	33	34	33	33	— 1
465	" priorité	91	91	91	91	— 1
1,662	Chas. Gurd	106	107½	98	98	— 6½
984	Con. Smelting	265	270	265	270	+ 3½
11,724	Dom. Bridge	63	70	63	68⅞	+ 6½
28,487	" Privilèges	1⅛	2¼	1⅛	2	+ ⅞
100	Dom. Coal priorité	95	95	95	95	
296	Dom. Textile	125	126	125	126	+ ½
129	" priorité	131	131	131	131	+ 1
9,884	Fraser	59	66	58	65½	+ 7½
265	Howard Smith	82	82	81	82	+ 1
50,711	Int. Nickel	78	84¾	75½	82¾	+ 4⅝
175	Lake Ont., Brewing	21	22	21	21	+ 1
1,655	" Privilèges	.90	1.00	.50	1.00	
782	Laurentide	131	134⅛	131	134⅛	+ 3⅛
1,732	Massey-Harris	37	38	37	37¾	+ 3¾
102	Mont. Cottons	*115	*115	*115	*115	+ 1¾
1,910	Nat. Breweries	114	117	114	117	+ 2½
586	Nor. Mex. Power	100	100½	100	100	
106	" priorité	99	99	99	99	— 1⅛
370	Penmans	101	101	101	101	+ 2
100	Port Alfred	100	107	100	107	— 1
2,491	Power Corp.	78	78½	76½	77¼	— ¾
655	Price Bros.	88	90	87¾	90	
1,112	Quebec Power	87	88	87	87	— ¼
7,837	Shawinigan	95	95	93½	93½	— 1
2,398	" Privilèges	8½	8½	8	8¼	.....
312	Span. River priorité	131	131¼	131	131	+ 1
223	St. Maur. V. Corp.	86	90	86	90	+ 3
120	" priorité	104	104	104	104	— 1
397	Steel of Canada	186	186	186	186	— 1
155	Twin City	52	52	52	52	
1,155	Viau Biscuit	22	22	19¾	22	
144	" priorité	85½	86	85½	86	+ 1
4,475	Wabasso privilèges	9½	9½	9¼	8¼	— ¼
799	Wayagamack	*111	*113	111	111⅛	— ⅞
2,650	Winn. Electric	113	116	112	115	+ 2
	MINES					
1,085	Hollinger	17.00	17.00	17.00	17.00	
	BANQUES					
198	Commerce	*284	*285	*284	*285	
818	Montréal	*342	343½	342	342	— 1
226	Nova Scotia	387	387	387	387	
448	Royale	*354½	*354½	349	350	— 5
	BONS					
$327,200	C. P. & P. Debs.	96	96⅜	96	96⅜	+ ⅝
10,300	Emp. Can., 1937	106.40	106.40	106.40	106.40	+.10
36,900	Emp. Vict., 1933	105.25	105.55	105.25	105.55	+.05
49,950	" 1934	105.10	105.10	104.80	105.00	—.10
14,000	Mont. Tram. A	100¼	100½	100⅛	100½	— ½

- Ex-dividende

VENTES TOTALES

	Parts	Mines	Privilèges	Bons
Semaine dernière	173,436	1,085	75,167	$478,850
Semaine précédente	311,646	1,350	58,899	$959,150
Il y a un mois	361,970	691	147,212	$1,916,350
Il y a un an	150,710	1,470	.....	$336,450

FAITS intéressants pour les spéculateurs

Durant les 10 derniers jours de février nos clients ont acheté pour plus d'un million d'action que ce qu'ils ont vendu.

Durant le mois de février le volume d'affaires transigées par nos succursales fut plus du double de celui de janvier. L'année dernière nos clients firent des millions de piastres de profits dans la transaction des titres miniers au Canada.

Solloway, Mills & Co.

Members Standard Stock & Mining Exchange

20 Years' Mining Experience

Metropolitan Building . . . . Toronto 2

Branch Office—19 King Street East

Telephones: Elgin 6371 / 0416 } 15 Lines to Central

MONTREAL OTTAWA BROCKVILLE HAMILTON BUFFALO

Quand vous avez quelque chose à vendre, c'est vite connu et vite fait si vous recourez à l'intermédiaire des PETITES ANNONCES DU "DROIT". *ESSAYEZ AUJOURD'HUI*

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

1—Evénements, fiançailles, mariages, naissances, décès, services anniversaires, In memoriam, remerciements, offrandes de fleurs, assemblées, nomenclatures—COMPTANT (maximum 60 mots)

1ère insertion	75 sous
Insertions subséquentes	50 sous
Chaque mot additionnel	01 sou

2—A louer, à vendre, emplois demandés, serviteurs demandés, cartes professionnelles, cartes d'affaires, etc., 6 mots à la ligne.

COMPTANT

1 insertion, minimum	22 sous
3 insertions, la ligne	30 sous
6 insertions, la ligne	54 sous
1 insertion, minimum	44 sous
3 insertions, la ligne	60 sous
6 insertions, la ligne	1.08

Escompte de 25% pour paiement dans les 10 jours.

3—AVIS—Annonces légales et tout autre avis en caractère six points, les annonces du gouvernement et des municipalités exceptées, la ligne agate, 15 sous.

4—Titres supplémentaires—Titres d'une ligne, en caractère comme les annonces classifiées ordinaires, l'insertion 20 sous.

REGLEMENTS

1—Pour calculer le prix de toute annonce classées, il faut compter 6 mots à la ligne, les initiales, les abbréviations, les signes ($ c. % & X etc.) les mots composés et les groupes de cinq chiffres ou moins comme autant de mots; les chiffres suivis de lettres (1ère) comme des mots entiers. Quand il faut se servir d'une case, compter 4 mots.

2—Lorsque le client exige que les réponses à sa case lui soient adressées il faut ajouter 10 sous pour frais de poste.

3—Pas de commande "Jusqu'à nouvel ordre". Il faut traiter les annonces commandées pour plusieurs insertions à intervalles comme des annonces nouvelles pour chacune des insertions.

5—Pas de commandes pour moins de deux lignes.

5—Les annonces classées sont payables comptant. Cependant les annonces de clients dont le nom est inscrit dans l'almanach de la ville ou l'index du téléphone seront acceptées pourvu que la commande soit donnée avant 10 h. a. m.

6—La copie des annonces de naissance, de fiançailles, de mariage et de décès, doit être signée d'un nom responsable.

7—Les clients qui renouvellent par téléphone une annonce classée pour laquelle ils ont déjà payé comptant ont droit au tarif comptant s'ils paient dans les 10 jours.

6 Décès

PROULX—Edouard Proulx, époux de Georgiana Legault, décédé dimanche 4 mars à l'âge de 62 ans et 6 mois. Funérailles mardi à 9 h. a. m. à Ste-Rose-de-Lima, Qué. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 1383-6-53

13 Perdu-Trouvé

CHAPELET noir avec médaille et croix d'or. Avenue Laurier près de l'école Normale, Hull, dimanche après-midi. Retourner 67 St-Bernard, Hull. 2564-13-53

DEUX LICENCES d'automobile perdues par la ville. Retourner Oscar Gravel, 214 Dalhousie. 1384-13-53

14 On demande

CAISSIERE dans la chaussure, permanenté, âgée 28 à 35 ans, expérience, deux langues, références exigées, 270 rue Dalhousie. 2554-14-53

COMMIS expérimenté dans les articles pour hommes. Albert's Bergen Store, 41½ rue William. 1381-14-53

ON DEMANDE DES CORRESPONDANTS et représentants. Toute personne ayant du temps disponible devrait s'adresser à International Service, 252 East Erie, St., Chicago, Ill. 2555-14-56

15 Servantes demandées

SERVANTE pour quatre personnes. S'adresser 35 rue Leduc, Hull. 676A-15-53

SERVANTE demandée. S'adresser 228 rue Maisonneuve, Hull. 555B-15-54

23 Appartements à louer

APPARTEMENTS et MAGASINS neufs à l'épreuve du feu; modernes, central. Sh. 5595 — Sh. 2215, 101 Du Pont. 538B-21-64

DEUX APPARTEMENTS 8 pièces et 5 pièces, avec chambres de bain, situés à 113 Du Pont, Hull. S'adresser 77 Champlain, Hull, ou téléphonner Sh. 3294W. 673A-23-53

29 A vendre ou à échanger

TERRE, 100 arpents, pour propriété à Ottawa, un mille de Station Cambridge, sur bons chemins tout le long. Bonne condition. S'adresser M. Luc Lalonde, R. R. Embrun, Ont. 1376-29-53

22 Maisons à louer

MAISON en brique à deux côtés. S'adresser à Sherwood 5160. 2553-22-56

24 Chambres à louer

CHAMBRE. S'adresser 114 rue Saint-Jacques, Hull, Tél. Sh. 5576M. 552B-24-53

GRANDE CHAMBRE pour couple sans enfants, 61 Frontenac, Hull, Sh. 6763J. 670A-24-60

25 A vendre

DEUX ATTRAYANTS PHONOGRAPHES EDISON à $49 et $69. Un grand nombre de disques à diviser entre les deux instruments. A ces prix vous jouirez de vos propres conditions de paiement. C. W. Lindsay & Co., Ltd., 189 Sparks. 2565-25-58

PETITS POULETS d'un jour, 9 variétés différentes, garantis pure race. Nous garantissons que 100% des poussins commandés vous arriverons vivants. Demandez notre catalogue envoyé gratuitement sur demande. Laurencelle & Routhier, 1421 rue Bleury, Montréal.

PIANO MASON & RISCH, un de leurs pianos droits les plus gros et de la meilleure tonalité. Cet instrument fut pris en échange pour un Piano à Queue Lindsay et est maintenant coté à $300. Conditions pour convenir. C. W. Lindsay & Co., Ltd., 189 Sparks. 2566-25-58

$20 achètent un **RADIOLA** 2 lampes, complet avec lampes, batteries et nécessaire d'antenne et 1 paire d'écouteur. Splendide occasion. Orme Limited, 175 Sparks. 2561-25-58

PIANO MENDELSSOHN, caisse de noyer dimension moderne, modèle moderne, excellente tonalité, juste l'instrument approprié à l'élève avancé ou à un domicile. Prix $185. C. W. Lindsay, Ltd., 189 Sparks. 2567-25-58

COMMERCE de restaurant. Bon centre pour touristes. Vendra pour comptant. Loyer à bas prix. Boite postale 75, Rockland, Ont. 1369-25-54

$25.00. **Phonographe**, caisse acajou, $5.00 comptant, $1 par semaine. Orme Limited, 175 Sparks. 2562-25-28

PIANO LINDSAY, un très bon instrument, d'une riche tonalité, de matériel de premier ordre, entièrement remis à neuf, prix courant $475. Réduit à $310. Conditions faciles. C. W. Lindsay & Co., Ltd., 189 Sparks. 2568-25-58

TROIS GRANDS LOTS, chemin de la Montagne. Bon marché, 72 Amherst, Hull, Sh. 4555J. 554B-25-57

$345 achètent un piano droit Mason & Risch noyer, très bonne tonalité. Conditions de paiements. Orme Limited.

26 Maisons à vendre

GRANDE MAISON, 80 rue Fortier, Wrightville. Plancher en bois franc, 3 pièces. Vendra pour petit montant d'argent comptant et la balance comme loyer. Barrett Bros., Carling 860. 2559-26-57

GRANDE MAISON, coin Montcalm et Berry. Lot 66 x 150. S'adresser 276 rue Montcalm, Wrightville. Sh. 4452W. 553B-26-55

27 Fermes à vendre

FERME 50 acres, bonnes bâtisses, 6ème concession, Caledonia. Vendre comptant, $2,200. S'adresser T. E. Terry, case 18, Wilcox, Sask. 1342-27-67

TERRE 20 arpents par 9, bonnes bâtisses, neuvième concession, Plantagenet-nord, comté Prescott, sur rivière Nation. Conditions faciles. S'adresser Aldège Dupont, Curran, Ont.

30a Dactylographes

DACTYLOGRAPHES, machines à addition- ner, toutes les marques à louer, à échanger et à réparer. J. M. Hill 45 rue Queen, Tél. Queen 982 30a

48 Combustible

BOIS, $5.50 la corde, $2.75 demi-corde; 4 pieds, $6.50 et $7.00 la corde, demi-corde $3.50 et $3.25, coupé, le voyage, $3.00; slab de bois franc $11.00, coupé, $4.50. Rid. 346W. G. Vanasse. 48

O'REILLY & BELANGER LTEE. Bureau, 38½ Sparks, Ottawa. Q. 860-861. 48

Ostéopathie

SPARLING BEACH, 256 Bank, (près de Cooper) téléphoner le soir, Q. 6182, dimanche Q. 6870 91-

79 Avocats

AUGUSTE LEMIEUX C. R. avocat, Ontario et Québec. 18, rue Rideau, Ottawa. Edifice Banque Nationale) Tél. Queen 240. 79

78 Architectes

BRODEUR & PILON, 18 rue Rideau, Queen 3686; 2 Châteauguay, Hull Sh 2950 78

81 Spécialistes

Dr DE HAITRE, hôpitaux de Paris, hôpital de la rue Water. Chirurgie, femmes, Reins, Vessie. Tél. R. 63. 81

DR. A. DROUIN, spécialiste des Hôpitaux de Paris et Lyon, yeux, oreilles, nez et gorge, attaché à l'Hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 11-12 2-5, 7-8 p. m. 95 rue Rideau. Tél. R. 4789. 81

Dr J.-L. LAMY. Gynécologiste à l'Hôpital Général. Chirurgie, maladie des femmes. 211 Stewart. Tél. Rid. 1818. 81

82 Dentistes

DOCTEUR J.-A. GAUTHIER —Edifice de l'Union St-Joseph, 327, rue Dalhousie, Ottawa, Tél. Rid. 4248. -82

VENTE HYPOTHECAIRE D'UNE FERME DE VALEUR

Il sera offert en vente par Encan Public, sujet à une offre de réserve, à l'HOTEL SAVAGE, LIMOGES, ONTARIO, le mardi, 20 mars, 1928, à 10 h. 30 du matin, par J. Albert Lacombe, Encanteur, la terre suivante, tous les lopins de terre et constructions, situés et se trouvant dans le Canton de Cambridge, dans le Comté de Russell et se composant PREMIEREMENT: De la moitié est du Lot Numéro Vingt-huit dans la troisième Concession dudit Canton se composant de 100 acres plus ou moins. SAUVE ET EXCEPTE cette partie ci-devant vendue à la Canada Atlantic Railway Company pour droit de passage et aussi un quart d'acre vendu aux Commissaires de l'Ecole Publique, Section Numéro Quatre, pour emplacement d'Ecole et SECONDEMENT: Le quart sud-ouest du Lot Numéro dit Canton, se composant de 50 acres plus ou moins.

Cette ferme est sur un bon chemin à près d'un mille du Village de Limoges. Il y a près de 150 acres en tout dont près de 100 acres sont défrichés. La terre est de bonne glaise et de sable. Les clôtures sont en bon état. La propriété a un bon puits. Il y a de bonnes constructions comportant une maison, ue grange, une écurie et une remise à instruments aratoires, le tout en bon état.

Pour avoir de plus amples renseignements et les conditions de la vente, s'adresser à J. Albert Lacombe, encanteur, Embrun, Ontario, ou à F. C. Betts, procureur du vendeur, London, Ontario.

AVIS AUX CREANCIERS

Les créanciers de Dame Caroline Gagnon, décédée dans la ville d'Ottawa, dans le comté de Carleton, Province d'Ontario, le 2 avril 1926, sont priés d'adresser par poste affranchie ou de remettre au soussigné, exécuteur, les détails de leurs réclamations contre la succession de ladite défunte et des valeurs, s'il y a lieu, dont ils sont possesseurs, le ou avant le 31me jour de mars 1928, et de prendre avis qu'après ladite date l'exécuteur fera le partage de l'actif de ladite défunte parmi les héritiers ou ayants droit, ne considérant que les réclamations dont il aura reçu avis.

Daté à Ottawa ce 3me jour de mars, 1928.

ALFRED GAGNON,
Exécuteur,
110 rue Clarence,
Ottawa, Ont.

JOACHIM SAUVE,
Avocat de la succession,
38, rue Rideau, Ottawa.

CAMPBELL MOTOR SALES
130, rue Albert
Queen 74 Queen 75

Fordor Ford
récent modèle, repeinturé et entièrement remis à neuf, en état de premier ordre. Aubaine à $128.00 comptant, le solde par mensualités.

Camion Ford, 1 tonne
carrosserie à aridelles, état de fonctionnement de premier ordre, coté à $113.00 comptant, le solde par mensualités.

Ford Livraison Légère
parait et fonctionne comme neuf. Voyez-le à $150.00.

Coupé Ford
n'a servi que trois mois, comme neuf. Voyez celui-ci à $156.00 comptant, le solde par mensualités.

Touring Ford
en bon état de fonctionnement, $25.00.

Touring Ford
n'a servi que deux saisons, en état de premier ordre, au prix spécial de $128.00 comptant, le solde par mensualités.

Voulez-vous...

LOUER---votre maison, votre bureau
VENDRE---votre ménage, votre commerce
ECHANGER---votre propriété, votre auto
OBTENIR---un emploi, un employé
AUGMENTER---votre clientèle, vos affaires
TROUVER---un article perdu

Une annonce classifiée dans le "Droit" fera tout cela et plus. Demandez-en le prix.

Tél: R. 514

NOUVELLES DE CORNWALL, ONT.

3 MARS 1928

Mme Jean-Baptiste Bruyère, de Détroit, qui est allée à Montréal, assister aux derniers voeux de sa soeur, la révérende mère Marie du Précieux Sang, de la communauté de l'Immaculée Conception, a passé trois jours chez une autre de ses soeurs, Mme Jean-Baptiste Plante, de Cornwall. Elle vient de partir pour Embrun où elle visitera d'autres membres de sa famille.

• • •

Voici un résumé de ce qui s'est passé à l'assemblée mensuelle de mars de la Chambre de Commerce de Cornwall tenue ces jours derniers.

La correspondance lue se composait de:

Lettre du 4 février, de M. Arnold-M. Smith, député.

Lettre du 11 février, de l'honorable Geo.-S. Henry à propos des chemins d'hiver.

Lettre du 11 février, de la Cornwall Oilcloths, Ltd.

Lettre du 13 février, du secrétaire de la Chambre de Commerce de Prescott.

Lettre du 15 février, du secrétaire de la Chambre de Commerce de Brockville.

Lettre du 15 février, du secrétaire de la Chambre de Commerce de Kingston.

Lettre du 26 février, du secrétaire du Canadian Club, de Gananoque.

Ces quatre dernières lettres sont à l'effet de former un comité des représentants des Chambres de Commerce des villes le long du fleuve St-Laurent.

M. Arthur Cheyrier, appuyé par M. C. C. Munro, a proposé que l'assemblée des Chambres de Commerce fut tenue à Brockville, comme le suggère le secrétaire de la Chambre de Commerce de cette ville, dans sa lettre. La correspondance à cet effet et celle qui a trait à tenir les chemins ouverts en hiver ont été envoyées au comité de voirie pour plus ample étude.

Le comité de voirie et le comité de publicité n'ont rien à rapporter.

Comité d'annexion des faubourgs: M. John-A. Chesholm fait rapport que les renseignements peréliminaires qui ont été recueillis ne sont pas suffisants pour permettre au comité de soumettre la question d'une manière claire et complète à la Chambre de Commerce. M. Chesholm croit que l'on devrait retenir les services de quelqu'un qui s'occuperait d'obtenir tous les renseignements nécessaires à ce sujet.

Comité puor la construction d'un viaduc à la traverse à niveau, aux voies du Chemin de Fer New-York-Central. M. John-A. Chisholm fait rapport que la chose est en marche et que la question reçoit la considération du ministère à Toronto.

Comité du banquet: M. John-A. Chisholm rapporte que la date précise pour donner un banquet a été remise jusques après le carême parce que le comité n'a pu obtenir avant le mercredi des cendres, les orateurs qu'il avait demandés pour cet événement.

Après discussion il a été décidé que la question du stationnement des voitures et celle d'un camp de touristes devraient être laissées au comité.

Quelques-uns des membres ont fait remarqué que le parc Central était employé comme marché pour la vente du foin. Puisque la ville a bâti un marché, on devrait exiger que la vente du foin se fasse à ce marché. Après discussion il a été décidé que c'était une question qui n'était pas du ressort de la Chambre de Commerce.

• • •

M. le chanoine J.-P. Bourget, curé de St-Régis, était de passage à Cornwall par affaire samedi matin.

• • •

Il y a eu assemblée spéciale du cercle Dollard, samedi après-midi.

• • •

M. Edouard-E. Marleau vient de laisser toutes ses autres occupations de côté pour ne s'occuper que de son commerce sur le chemin de Montréal.

• • •

Mme J.-T. Coupal, accompagnée de ses quatre enfants, est partie, samedi matin, pour un voyage de quelques jours dans la capitale, chez sa soeur, Mlle Bernadette Layeux.

• • •

Vendredi soir au patinoir Victoria les équipes Couguars et Mille Roches de la ligue de la Cité se sont rencontrées dans une partie semi-finale. L'assistance était très nombreuse, probablement la plus considérable de la saison. La rencontre a été fort contestée puisqu'il a été nécessaire de commencer une deuxième période supplémentaire. Cette période était à finir. On aurait joué tant qu'une des équipes n'aurait pas compté. Finalement la victoire a souri à l'équipe de Mille Roches. La partie a été très rude. Nombre de joueurs out été envoyés à la clôture.

ALIGNEMENT

COUGARS 3. MILLE ROCHES 4.

COUGUARS: — But: Amédée Filion; Défense droite: Fred Silmser; Défense gauche: Percy Whitford; Aile droite: Arthur Contant; Aile gauche: H. Gravely; centre: Jos. Heagle; Subst.: E. Binette, J. Collins, Jos. McCutcheon.

MILLE ROCHES: — Buts Peter McMahon; Défense droite: Charles Wilkins; Défense gauche: Alex. Elderbroom; Aile droite: W. Braybrook; Aile gauche: Ellery Andrews; Centre: Clarence Goysell; Subst.: Garnett Desrosiers, Harry Wilkins.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE
Mille Roches, Alex. Elderbroom.

DEUXIEME PERIODE
Couguars, Jos. Heagle.
Mille Roches, W. Braybrook.

TROISIEME PERIODE
Mille Roches, Alex Elderbroom.
Couguars, Jos. Heagle.

1re PERIODE SUPPLEMENTAIRE
Pas de point.

2e PERIODE SUPPLEMENTAIRE
Mille Roches, Alex. Elderbroom.

ARBITRE: — Kent Mallin, de Morrisburg.

• • •

Mme Joséphine Locas est partie jeudi soir, pour un séjour d'une semaine chez ses fils, Léo et Arthur Locas, à Montréal.

• • •

L'assemblée convoquée vendredi soir pour l'érection d'une école dans la partie est de la vile n'a pas donné de résultats pratiques.

A votre foyer

A votre foyer tout sera parfait si vous savez économiser. Les petites annonces dans le "Droit" coûtent peu et rapportent du 100%, si vous savez vous en servir.

ST-EUGENE

2 mars 1928.

DEMISSION.

M. David Gravel, conseiller, vient de donner sa démission pour cause de santé, laquelle a été acceptée. M. Domina Fafard a été élu à l'unanimité pour lui succéder. D'ici quelques temps notre administration municipael aura de graves problèmes à régler: le règlement concernant la route régionale et les arrondissements intéressés, règlement de cours d'eau et règlement de l'incorporation du village.

CHEVAL TUE.

Le rapide Québec-Montréal a frappé un cheval libre, marchant sur la voie ferrée du Canadien National. L'animal appartenait à M. J. Caya, de St-Germain de Grantham; il aurait brisé son attache et la porte de l'écurie étant ouverte il s'est rendu au chemin de fer et a été tué instantanément.

COMMENCEMENT D'INCENDIE.

Un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Damase Rajotte, dans l'écurie. Le feu avait pris dans la paille en avant des animaux. On est parvenu à l'éteindre assez facilement.

TRANSACTIONS.

M. Alberto Chabot a vendu sa boulangerie à M. Josaphat Chabot.

M. Alberto Chabot a fait l'acquisition d'une boulangerie à St-Bonaventure d'Upton.

MARIAGE.

Ces jours derniers a été célébré en l'église paroissiale, par M. l'abbé Adélard Desmarais, curé de la localité, le mariage de M. Joseph Boucher, père, à Mme veuve Ferdinand Bélisle.

VA ET VIENT.

M. Albert Dumoulin, de St-Hyacinthe, était de passage chez M. et Mme François Ferland, ces jours derniers.

M. et Mme Adélard Grégoire étaient à Granby, dernièrement, les hôtes de MM. et Mmes Jean-Baptiste Niquette et Ovila Robidoux.

Mme Bruno Bibeau et Mlle Eva Bibeau étaient à Montréal, ces jours derniers.

Mme Lucien Forget est à Montréal pour quelques jours.

M. et Mme Arsène Goudreau étaient les hôtes de M. Michel Champagne, de St-Germain de Grantham.

Mme Pierre Duff, de St-Nicéphore, a passé plusieurs semaines chez M. et Mme Joseph Desrosiers.

Mme veuve Théophile Antaya est allée passer quelque temps à Montréal et Valleyfield.

M. et Mme Alberto Chabot nous ont quités pour aller demeurer à St-Bonaventure d'Upton.

M. et Mme Damase Rajotte étaient à St-Hugues de Bagot, ces jours derniers.

Mlle Orina Plante était l'invitée de M. et Mme Euclide Dessaulniers, de St-Germain de Grantham, il y a quelques jours.

Mlle Blanche Antaya, institutrice dans le comté d'Huntingdon, nous a visités.

FOURNIER

Rapport de l'école St-Bernard, pour les mois de janvier et février:

1er cours, 1ère année:—Yvette Denis, Laurent Brasseur, Simon Séguin, René Guindon, Edmond Couture, Rodolphe Racine, Origène Robert, Philippe Bélanger.

1er cours, 2e année:—Harold Lefebvre, Lawrence Sloan, Dora Harkin.

2e cours, 1ère année:—Eusèbe Brasseur, Jean-Paul Clément, Bruno Bélanger, Alban Denis, Béatrice Wilkes.

2e cours, 2ème année:—Cécile St-Amour, Béatrice McCulloch, Françoise Couture, Adéline Brown, Dora Falardeau, Philippe St-Amour, Lewis Sloan, Jeannette Séguin, Léo Guindon, Euclide Sorreault.

Enrôlement, 51.
Assiduité: 40.49.
Mlle Alice Guindon, inst.

3e cours, 1ère année:—Edmond Racine, Lawrence Harkin, Willie Wilkes, Ida Sarreault, Bruno Lalonde, Cléridant Robert.

3e cours, 2ème année:—Annette Denis, Henri St-Amour, Euclide Brasseur, Rita Clément, Madeline Brownrigg, Cannie Scott, Laurette Denis, Marie-Jeanne Denis, Béatrice Leduc, Thérèse Latreille, Simon Leroux, Simone Séguin, Alma Groulx.

4e cours, 1ère année:—Marguerite Brownrigg, Mary McCullough, Clara Scott, Gilberte Poirier, Léopaul Denis, Laurent Groulx, Simone Poirier.

4e cours, 2ème année:—Gabriel Denis, Simon Latreille, Annette Groulx, Alice McCulloch, Bert Brownrigg, Simone Leduc, Kathleen Brownrigg, Marc-Emile Groulx, Eva Wilkes, Roland Poirier.

Enrôlement 36.
Assiduité, 34.69.
Mlle Hilda Carrière, prin.

PAQUETTEBOURG

Résultat des examens de février à l'école No 2 Fauquier sous la direction de Mlle Béatrice M. Millette.

Par ordre de mérite:

IV Junior—Martine Millette.
III Junior—Berthe Drolet.
II Junior—François Chainey, François Larouche, Annette Veilleux, Paul Emile Simard, Anita Pesant, Odilon Chainey, René Droelt.

Primaire A: — Rose-Anna Allard, Béatrice Veilleux, Henri Veilleux, Arthur Simard. Marie-Anna Chainey.

Primaire C:—Juliette Simard, Cécile Drolet, Joseph Allard Germaine Larouche, Georges-Emile Allard, Rose-Aimée Veilleux et Anna-Marie Simard égales.

Ont porté la médaille d'honneur pour le catéchisme:

Filles. — Berthe Drolet, 2 semaines; Rose-Anna Alalrd, 2 semaines; Annette Veilleux, 1 semaine. (Catéchisme de Confirmation..

Béatrice Veilleux, 3 semaines; Anita Pesant, 1 semaine; Marie-Anna Chainey, 1 semaine. (Catéchisme de Première Communion solennelle).

Cécile Drolet, 2 semaine; Rose-Aimée Veilleux, 1 semaine; Juliette Simard, 1 semaine; Anna-Marie Simard, 1 semaine. (Catéchisme de Première Communion).

Garçons.—Paul-Emile Simard, 3 semaines; Françoise Larouche, 1 semaine; François Chainey, 1 semaine. (atéchisme de Confirmation).

Joseph Allard, 3 semaines; Arthur Simard, 2 semaines. (Catéchisme de Première Communion solennelle).

VERNER, ONT.

3 mars, 1928.

M. et Mme Télesphore Cayen (née Bibiane Gauthier) sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 25 février et baptisé le 28 sous les noms de Joseph, Eugène, Roger. Parrain et marraine par procuration: Rév. Père J. E. Marchand, et Mme A. Cayen, grand'mère, représentés par M. et Mme Raphaël Gauthier, grands-parents maternels. Porteuse Mme Delphis Legault.

4 PERSONNES TUEES

VARSOVIE, 5 — L'agence de télégraphe polonaise dit aujourd'hui que quatre personnes ont été tuées et sept autres mortellement blessées par une explosion à Dzialozyn, près de la frontière allemande, pendant une randonnée des agents du trésor. L'occupant de cette maison, dit-on, faisait la contrebande de la cocaïne et de la saccharine. Un agent faisant des perquisitions dans la cave, frotta une allumette, une explosion s'en suivit et la maison entière prit feu. Le soi-disant contrebandier et ses trois enfants furent tués. Huit personnes se firent de graves brûlures.

10 HOMMES EN PERIL

BUFFALO, N.-Y., 5—On craignait hier pour la vie de dix hommes qui pêchaient au large de Sturgeon Point près de Angola-sur-le-Lac. L'étendue de glace sur laquelle ils étaient se détacha du reste. Des mesures furent prises pour venir au secours des hommes, mais le vent du sud-ouest tourna au nord-ouest, et le bloc de glace se rapprocha de nouveau de la glace solide, de sorte que les hommes purent gagner le bord.

"MAGNOPEP"

C'est le nom du remède que vous devez prendre si vous souffrez de troubles d'Indigestion tels que Constipation, Brûlements d'Estomac, Gaz, Nervosité et Mauvais Sommeil.

Essayez-le et vous serez convaincu de sa grande valeur.

Aussi très efficace contre la Constipation et les Coliques, si fréquents chez les jeunes enfants.

$1.00 la bouteille, dans toutes les pharmacies.

FEUILLETON DU "DROIT"

La fille de l'organiste

Mme Gabrielle d'Ethampes

No 1.

I

LES NIECES DE LA COMTESSE

Le château de Kervilly était une noble et vieille demeure, située à quelque distance de la ville de Nantes, dans un paysage ravissant. D'un côté, c'étaient des bois immenses qui l'entouraient, de l'autre des terres on ne peut plus productives, des coteaux fleuris; de belles prairies et un bois de chataigniers, descendaient en pente douce jusqu'à la rivière de l'Erdre, qui s'étendait là comme un lac magnifique.

On eût cherché longtemps avant de trouver un endroit plus agréable et plus poétique que cette terre, appartenant depuis longtemps à la famille de Kervilly, représentée actuellement par deux membres seulement: Alain et Henri. Ces deux jeunes gens, dont l'un avait plus de vingt ans et dont l'autre n'était encore qu'un adolescent, étaient les seuls qui fussent restés des nombreux enfants qu'avaient eus le Comte et la Comtesse de Kervilly.

Celle-ci était une grande dame, fière et froide, à l'air imposant, à laquelle on osait à peine parler, tant elle vous intimidait. Depuis que, par la mort de son mari, elle était restée seule maitresse de maison, tout le monde tremblait sous ses ordres, et il ne se passait pas un jour que le no mdu comte fut prononcé, à voix basse, par les serviteurs ou les tenanciers, qui regrettaient amèrement leur maitre. Car il était impossible, disaient-ils, d'en trouver un meilleur, aussi bon, aussi juste, pour les petits comme pour les grands.

Mais déjà trois années s'étaient écoulées depuis la mort du comte, et le vieux château, enseveli sous un voile de tristesse, commençait à se réveiller au grand contentement de deux jeunes nièces de Mme de Kervilly, orphelines sans fortune, qui étaient élevées par leur tante, comme les filles de la maison.

Elles avaient l'une quinze ans et l'autre dix-sept ans et vraiment à les voir si bien mises et si coquettes, jamais on ne se fut douté qu'elles n'avaient rien, et qu'l leur aurait fallu travailler, sans la bonté de leurs parents. Mais Mme de Kervilly avait fait le projet de les faire épouser à ses deux fils.

A quoi bon se donner tant de peine, ne seraient-elles pas riches à ne pas savoir que faire de leur fortune? Cependant elles avaient des maitres de touts sortes, mais elles profitaient si peu de leurs leçons! La seule chose qu'elles sussent faire, c'était de préparer et d'essayer des toilettes nouvelles, de passer un temps indéfini à arranger leurs coiffures, selon la mode du jour. Elles seules ne craignaient pas leur tante, et, par le fait, jamais cette femme si dure et si froide ne les grondait quand elles arrivaient légèrement en retard. Mme de Kervilly était, au contraire, on ne peut plus fière de ses nièces, filles de son unique frère. Elle aimait à les voir se parer et à contempler leurs visages, devenus plus charmants, disait-elle, par le bon goût qui présidait à leurs toilettes.

Nous sommes faché de ne pas partager l'avis de Mme de Kervilly, mais nous devons dire que ces jeunes filles, très belles et distinguées, perdaient beaucoup à ne pas se mettre avec la simplicité qui convient si bien à leur âge. Ce n'étaient encore que des enfants, surtout Yseult, la plus jeune, et cependant déjà on la prenait pour une femme.

Elle était grande, élancée, avec une tournure de reine; elle portait très bien son nom moyen âge et s'attachait à le faire valoir autant qu'elle le pouvait. Elle avait de grands yeux bleus, frappant contraste avec de magnifiques cheveux noirs, un air fier et intrépide. Sa tante, dont elle était la favorite, disait qu'elle lui ressemblait; elle l'appelait ordinairement: "Ma petite châtelaine" et chacun lui donnait ce nom pour complaire à la maitresse des lieux.

Autant Yseult paraissait décidée autant sa soeur le paraissait peu. Elle était blonde, blanche et rêveuse, elle passait de longs moments immobile à une fenêtre ou assise dans le bois de chataigniers, elle laissait je ne sais combien d'heures ses regars errer sur l'Erdre et souvent de profonds soupirs sortaient de sa poitrine, absolument comme si elle eut été bien malheureuse.

—A quoi penses-tu, Béatrix? lui demandait sa soeur.

—A rien, répondait la jeune fille d'un air de profond ennui. Que veux-tu! je trouve que la vie est à l'étroit, ici! Je m'ennuie pour dire le mot. Je voudrais voyager, voir le monde, toutes choses impossibles!

—Maintenant peut-être? mais, dans quelques années, quand tu seras la femme de mon cousin Alain, et je sais bien que c'est le voeu de ma tante, ce sera très possible.

—C'est le voeu de ma tante, dis-tu, reprenait Béatrix, mais qui te dit que ce soit celui de mon cousin? Il me connait à peine, et il est si difficile!

—Oui, mais tu es si bien, ma petite soeur, qu'il ne pourra faire autrement que de te trouver charmante. Du reste, avant peu, nous saurons ce qu'il en pense, puisqu'il doit arriver enfin d'un de ces grands voyages qu'il fait, autant pour s'instruire que pour se distraire, car c'est un homme...

—Trop sérieux pour nous, ma chère. J'aimerais mieux un homme du monde.

—Mais il aime le monde aussi. Ma tante ne t'a-t-elle pas conté les brillants succès qu'il a eus chez la belle comtesse de L***, à Venise?

—Je me souviens surtout de quelques réflexions qu'il a faites à ce sujet, lesquelles ne prouvaient nullement qu'Alain fût un homme du monde, tel que j'aimerais que fût mon mari.

—Bon! s'écriait Yseult en éclatant de rire, il ne manquait plus que ce fût toi qui ne trouvasse pas de ton goût cet illustre prétendant, plus riche que tous les marquis de Carabas passés et futurs. Moi, je ne serai pas aussi difficile, et telle que me voilà je suis prête à épouser, quand ma tante le voudra, son second fils, Henri, si peu aimable qu'il soit pour moi.

—Tu es d'une bonne composition, reprenait Béatrix de son ton langoureux, à ta place je ne voudrais pas de ce jeune homme qui te montre crûment qu'il ne t'aime pas, et va même jusqu'à te préférer cet affreux petit laideron, cette orpheline recueillie par mon oncle, au chevet de son père mourant.

—Allons donc! s'écriait Yseult en haussant les éaules, ne vas-tu pas t'inquiéter de deux ou trois paroles que la bonté du coeur d'Henri lui a fait adresser à cette petite fille! Il sait trop bien, qu'en s'occupant d'elle, il s'aliènerait le bon vouloir de sa mère, car elle ne peut souffrir, et elle a bien raison, cette odieuse petite fille aussi méchante qu'elle est orgueilleuse. Si tu n'as pas de rivales plus sérieuses que Jeanne Dormel à me citer, je puis être bien tranquille. Et d'ailleurs, tu le sais, Jeanne n'a plus occasion de voir mon cousin, car ma tante lui a formellement interdit, depuis la mort de mon oncle, de paraître au milieu de nous. Elle ne pouvait la chasser sans désobéir aux dernières volontés de son mari, mais elle pouvait réduire cette enfant gâtée par mon oncle, au rôle qui lui convenait. Ce serait joli, par exemple, si l'on pouvait toujours voir, à nos côtés, cette petite fille hargneuse avec ses habits racommodés et ses mauvaises manières. J'en suis malade de dégoût rien que pour apercevoir sa tête bouclée quand elle se sauve au fond du parc. Quel oeil haineux elle lance sur nous! Elle nous déteste, je le sais bien, mais je ne m'en mets pas en peine. Quand je pense que si mon oncle eut vécu, il était tellement fou de cette enfant qu'il était décidé à l'élever comme si elle était la sienne! Pour nous, qui sommes les nièces de sa femme, bonjour! ma chère, nous n'aurions rien eu de toute cette brillante fortune. Mais ma tante est devenue la maitresse, et la majorité d'Alain, qui est arrivé il y a deux ou trois mois, ne changera rien à notre manière de vivre. Jeanne Dormel est à Kervilly, mois qu'une domestique et nous sommes, grâce à notre bonne tante, les vraies filles de la maison.

Yseult se pencha pour mettre un baiser sur le front de sa soeur qui l'écoutait pensive et elle ajouta avec un rire froid et sonore:

—Oui, ma chérie, nous sommes les filles de la maison, et dans quelques années, nous en serons dames et maitresses, et c'est alors que Jeanne Dormel pourra en voir de rudes. Ah! elle peut nous détester à son aise, car nous lui ferons bien payer tout cela.

Ces conversations ou d'autres semblables se répétaient presque chaque jour entre les deux soeurs. Ni l'une ni l'autre n'étaient pourtant foncièrement méchante.

Cependant n'était-ce pas de la méchanceté cette envie qu'elles éprouvaient contre le bonheur dont avait joui une enfant de douze ans; cette haine extrême qu'elles lui portaient à elle, pauvre créature, la dernière dans cette maison, où elle aurait pu vivre si heureuse sans la mort inopinée de M. le Comte de Kervilly.

II

L'ORPHELINE

Ainsi que l'avait dit Yseult, c'était le Comte qui, un soir, avait amené, au château de Kervilly, cette petite fille qu'il avait arrachée au lit de mort de son père.

—Je t'amène Jeanne Dormel, avait-il dit poussant vers sa femme la pauvre petite orpheline, dont les traits défaits et chagrins se contractèrent encore davantage, sous le regard altier et hautain de Mme de Kervilly. Elle n'a plus de mère, plus de père, plus de parents, en un mot, j'ai pensé que nous voudrions bien lui en servir.

—Vous pouvez parler pour vous, mais non pour moi! s'écria Mme de Kervilly se redressant avec une hauteur superbe, car vous ne m'obligerez pas à élever, au milieu de mes enfants, une petite fille de rien, la fille d'un organiste, quelque chose comme cela! J'ai deux nièces orphelines elles aussi, vous le savez; c'est pour elles seules, que je dois avoir un coeur de mère.

—Votre bonté pour Béatrix et Yseult vous empêchera-t-elle donc de prodiguer à cette enfant les soins dont elle a besoin? Son père était un organiste, comme vous le dites, mais c'était un homme plein d'intelligence et de coeur. J'étais fier de le compter au nombre de mes amis et je n'en ai jamais trouvé de plus dévoué. Je lui ai fait la promesse, à ses derniers moments, d'élever sa fille, d'en faire la mienne et je tiendrai ma promesse.

—Libre à vous, répliqua Mme de Kervilly portant de nouveau son regard glacé sur la petite fille qui se tenait, droite et pâle, devant elle, et dont les yeux, à chaque instant baignés de larmes, exprimaient l'angoisse de sa pauvre âme prématurément brisée.

—Embrassez au moins cette pauvre petite, Hermine, afin qu'elle ait un peu de consolation dans un instant où elle se trouve seule au monde, reprit M. de Kervilly cherchant à pousser sa fille adoptive vers sa femme. Mais l'enfant avait entendu, et cette discussion avait produit un tel effet sur son esprit, qu'elle se recula comme si elle eût craint la piqure d'un serpent quand Mme de Kervilly approcha ses lèvres pour lui donner un baiser.

—Joli caractère, en vérité! s'écria-t-elle. Elle est bien élevée, la fille de l'organiste Dormel. J'en fais compliment à sa famille, et il faut que vous soyez vraiment fou pour vous être chargé d'une pareille petite fille.

—Cette enfant a du chagrin, ne le voyez-vous pas, Hermine! Jeanne, dis à Mme de Kervilly que tu es toute prête à l'aimer et à être pour elle une fille très obéissante?

Jeanne leva ses grands yeux noirs humides sur la comtesse, mais le sourire ironique qui plissait les lèvres de la grande dame, tomba tellement froid sur le coeur de la pauvre petite qu'elle ne put articuler une seule parole.

—Emmenez cette sotte enfant loin de moi! s'écria Mme de Kervilly d'une voix tonnante, bien heureuse si je ne la fais pas jeter à la porte par mes gens comme une petite mendiante qu'elle est.

M. de Kervilly s'empressa de conduire sa pupille dans une pièce voisine. A peine Jeanne y fut-elle entrée que son coeur faiblit, et des larmes, longtemps contenues, sortirent en abondance de ses yeux.

—Pauvre enfant! s'écria le comte la considérant plein de compassion et caressant les admirables cheveux noirs qui entouraient d'admirables ondes son front pur et blanc. Je t'aimerai, moi, va! et je te consolerai de toutes les injustes paroles qui te seront adressées. Dis-moi que tu pardonnes à Mme de Kervilly les paroles dures qu'elle a prononcées et que tu feras en sorte de l'aimer un peu?

—Non, je ne l'aimerai pas, cette dame si méchante. Elle m'a appelée une petite mendiante et, sans vous, elle m'aurait fait jeter à la porte. Oh! mon pauvre papa, pourquoi donc es-tu parti et as-tu laissé ta petite Jeanne sans toi

Et l'enfant se remit à pleurer, et des sanglots que les chaudes paroles de M. de Kervilly ne pouvaient atténuer brisaient son pauvre petit corps.

Il sonna et fit venir une vieille domestique à laquelle il dit, en lui montrant l'orpheline:

—Je te confie cette enfant, ma bonne Véronique; elle n'a plus ni père, ni mère, ni personne au monde.

—Pauvre petite! dit la vieille femme adoucissant le timbre dur de sa voix pour parler à Jeanne, elle sera malheureuse... ici surtout.

—Je veux, au contraire, qu'elle soit très heureuse reprit M. de Kervilly d'un ton ferme. Je l'ai promis à son père.

—Son père, c'est ce monsieur qui jouait de la musique et qui depuis longtemps avait l'air bien malade?

M. de Kervilly approuva d'un signe. Puis ils revint vers Jeanne. Elle était assise sur une petite chaise basse, le corps ployé sur ses genoux et ne cessait de sangloter.

(à suivre)

Faits - Ottawa

Les pompiers d'Ottawa ont joui d'une fin de semaine la plus tranquille depuis plusieurs années. A partir de 11 heures et 25 samedi matin ils ne reçurent aucun appel avant 2 heures et 50 dimanche après-midi alors qu'un feu de cheminée s'est déclaré à la demeure de M. J. Sauvé, 1021 rue Wellington; les pompiers du poste No 11 se rendirent sur les lieux, mais il n'y eut pas de dommages. Un autre feu de cheminée s'est déclaré à 9 heures et 1 à la demeure de M. W. R. Spratt, 347 rue McLeod; les pompiers du poste No 9 ont répondu à cet appel. Il n'y eut pas d'autres alarmes de sonnées hier.

Il n'y a pas eu de feu considérable à Ottawa depuis plusieurs mois, sauf l'incendie du restaurant Karson, sur la rue Rideau. Le chef des pompiers Robert Burnett se déclare enchanté du peu de dommages causés par le feu dans la capitale ces mois derniers; cet heureux résultat a été obtenu par le service rapide et diligent des pompiers, mais aussi par la bonne coopération du public en avertissant les pompiers dès que le feu se déclare.

• • •

George Roy, de Kirkland Lake, a été condamné à $10.00 d'amende plus les frais ou une semaine de prison en cour de police ce matin pour avoir monté sur un convoi du chemin de fer National Canadien avec l'intention de voyager frauduleusement le 4 mars. Roy était accusé par le constable A. Johnson du C. N. R. et il a avoué sa culpabilité.

• • •

Ray Tubman, gérant de la Famous Players Canadian Corporation Limited, du théâtre Régent, a dû payer $20.00 d'amende plus les frais en cour de police ce matin pour avoir laissé le public se tenir dans les allées pendant une représentation cinématographique. L'accusation était portée par M. Joseph McNamara, de Toronto, inspecteur des théâtres, et l'accusé a avoué sa culpabilité.

Pour la représentation du 25 février dernier les autorités du théâtre Régent auraient vendu plus de billets qu'il n'y avait de places dans la salle, et plusieurs personnes avaient dû se tenir debout dans les allées. Nous tenons à ce que la chose ne se répète pas, dit M. McNamara, car notre devoir est de veiller à la sécurité du public.

• • •

M. Oscar St-Jacques a comparu en cour de police ce matin pour répondre à une accusation de voies de fait sur la personne de son beau-fils, Adrien Fontaine. L'accusé a avoué sa culpabilité. La cause a été remise au 10 mars pour permettre aux autorités de la police de communiquer avec la police de Toronto. M. St-Jacques, demeure au no 73 rue Albert, et a été arrêté à 9 heures et 45 samedi soir dernier, alors qu'il était une cause de désordre dans sa demeure; d'après la police, l'accusé était ivre au moment de son arrestation.

ON NE VOTERA PAS SUR LE BUDGET AVANT JEUDI

LE NOMBRE DES ORATEURS EST ENCORE ASSEZ CONSIDERABLE.

Les conjectures qui voulaient que le vote sur le budget soit pris demain soir, mardi, pourraient bien ne valoir pas grand'chose, attendu que cette fin de semaine plusieurs conservateurs ont signifié à leur whip l'intention de porter la parole dans le présent débat.

On croit qu'à présent ce vote ne pourrait avoir lieu avant jeudi soir prochain.

L'hon. Ralston, ministre de la défense nationale, parlera cet après-midi sur le budget, vers cinq heures.

Si les projets que l'on caresse actuellement aboutissent, l'hon. R. B. Bennett, chef de l'opposition conservatrice, parlera jeudi après-midi, suivi par l'hon. W. L. Mackenzie-King, premier ministre.

Ces projets ne se réaliseront que s'il n'y a pas d'autres orateurs qui signifient leur désir de prendre la parole sur le budget que ceux que portent actuellement les listes des whips. Il n'est pas probable, disent MM. Casgrain, pour les libéraux et Charters, pour les conservateurs, qu'il s'en présente d'autres.

On prendra trois votes, le premier sur le sous-amendement progressiste à l'amendement conservateur; le deuxième sur l'amendement conservateur à la motion principale du budget, et le troisième sur la motion elle-même.

TROUVEE ASSASSINEE.

TORONTO, 5.—Mme Cero Pantealo, vingt-sept ans, a été trouvée aujourd'hui assassinée à sa demeure, boulevard Glebe Holme, dans l'est de la ville. Son beau-frère P. Pantealo, a été trouvé mourant dans une pharmacie et transporté à l'hôpital. Un instrument tranchant trouvé près de la femme indique qu'un meurtre a été commis.

AEROPLANE PERDU.

CASA BLANCA, Maroc, 5.—Un aéroplane postal français parti d'ici vendredi pour St-Louis, Sénégal, n'est pas arrivé à destination. Deux machines ont été envoyées pour faire des recherches. On crot que l'aéroplane a fait une descente forcée dans le désert.

PETITIONS DES FONCTIONNAIRES

W. J. Callaghan, président de l'Association du Service Civil d'Ottawa, présentera ce soir au Conseil de ville une pétition signée par 5,530 fonctionnaires demandant que la période d'économie de la lumière ne soit pas abrégée.

Les fonctionnaires intéressés sont priés de se rendre à l'hôtel de ville pour 8 heures.

La Rvde Soeur St-Bruno Supérieure Générale des Soeurs Grises d'Ottawa

LE CHAPITRE GENERAL DE LA CONGREGATION A EU LIEU HIER, SOUS LA PRESIDENCE DE Mgr CHARBONNEAU, V.C.

Mère St-Bruno, ci-devant secrétaire générale des Révérendes Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa, a été élue supérieure générale de sa Congrégation au Chapitre général tenu hier à la Maison Mère, rue Water.

Mgr J. Charbonneau, vicaire capitulaire du diocèse d'Ottawa, a présidé à l'ouverture du Chapitre, assisté de Mgr J. Lebeau, chancelier du diocèse, et du chanoine Ludger Archambault, procureur diocésain.

Le Chapitre général de la Congrégation des Soeurs Grises a lieu tous les cinq ans et à cette occasion se font les élections générales. Le conseil d'administration choisi hier pour l'année courante est le suivant:

Supérieure générale, Mère St-Bruno; assistante générale, Mère St-Odile, ci-devant maîtresse des novices; première conseillère, Mère Olier du Saint-Sacrement, qui demeure au même poste; deuxième conseillère, Mère St-Guillaume, même poste; troisième conseillère, Mère St-Thomas d'Aquin, même poste; économe générale, Mère St-Bernardin de Sienne, ci-devant supérieure à l'Ecole Normale. La secrétaire générale de la Congrégation sera choisie au cours de la semaine à une autre séance du Chapitre Général.

Mgr J. Charbonneau a dit une messe basse à 8 heures hier matin en la chapelle de la Maison Mère. Les religieuses ont fait les frais du chant.

UN INCENDIE DE $2,000 CE MATIN SUR LA RUE COOPER

DES ETINCELLES ALLUMENT LE TOIT DE LA MAISON DE M. J. A. MUNRO.

Un incendie allumé par des étincelles provenant d'une cheminée ont causé pour environ $2,000.00 de dommages ce matin à la demeure de M. J. A. Munro, 359 rue Cooper. Vers dix heures, un passant s'aperçut que le toit de la maison de M. Munro était en feu; il sonna immédiatement l'alarme, et se rendit lui-même avertir les gens de la maison. M. Munro avait fait brûler des déchets dans la fournaise de la cave de bonne heure ce matin; et c'est probablement ce qui a causé des étincelles qui sont tombées sur les bardeaux de la couverture et y allumèrent un incendie.

La maison de M. Munro est un édifiec à trois étage, et genre appartement; au moment où le feu s'est déclaré il n'y avait personne dans le haut de la maison; c'est ce qui explique comment, on ne découvrit pas l. feu tout de suite. Les pompiers des postes 2, 7, 8 et 9 répondirent à l'appel, mais à leur arrivée les flammes avaient déjà consumé une bonne partie de la couverture et fait un trou dans le toit. Avec un jet d'eau, ils ont cependant réussi à maitriser les flammes de sorte que le feu ne s'est pas communiqué à l'intérieur de la maison.

L'eau a causé beaucoup de dommages à l'intérieur de la demeure surtout dans les chambres du haut. Le chef des pompiers Robert Burnett s'est rendu sur les lieux de l'incendie et il estime les pertes totales à près de $2,000.00, couvertes totalement par les assurances.

Les retraites pascales dans nos paroisses

La retraite pascale des dames de la paroisse Notre-Dame, commencée le dimanche 26 février, s'est terminée solennellement hier après-midi à 3 heures. Le sermon a été prononcé par le R. P. A. Leduc, O. P., régent des études au collège des Dominicains d'Ottawa.

M. le chanoine Lapointe, curé, assisté de MM. les abbés Hébert et Labrosse, a présidé à la réception d'environ quarante paroissiennes dans la Congrégation des Dames de Ste-Anne. Il a aussi officié à la Bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

La chorale des Dames de Ste-Anne a fait les frais du chant. Mme E. Lecourt touchait l'orgue.

La retraite des hommes mariés de la paroisse a commencé hier soir à 7 hres 15. Le sermon a été prononcé par le R. P. Arsène Roy, O. P., prieur du Couvent des Dominicains d'Ottawa. Cette retraite se terminera dimanche soir prochain. Celle des jeunes filles commencera dans l'après-midi à 3 heures.

A STE-ANNE

La retraite des hommes et des jeunes gens a commencé hier soir à 7 heures. Elle est prêchée par M. l'abbé N. Fauteux, curé à Tétraultville, Montréal. M. l'abbé Fauteux a également prêchée la retraite des dames et des jeunes filles dans la même paroisse, la semaine dernière. Cette retraite s'est terminée hier après-midi.

A ST-CHARLES

A Saint-Charles, le retraite paroissiale s'est ouverte hier soir pour les dames et jeunes filles. L'exercice a eu lieu à 7 heures 15. Les prédicateurs sont les RR. PP. Uldéric Robert, O. M. I., recteur de l'Université d'Ottawa, et Voyer, O. M. I., de l'Univerité. La retraite des hommes et des jeunes gens commence la semaine prochaine.

A SAINTE-FAMILLE

Le R. P. Laniel, O. M. I., prêche la retraite paroissiale à Sainte-Famille. A la cérémonie d'ouverture, hier soir, à 7 heures, le prédicateur a parlé sur l'importance du salut. Les frères scolastiques oblats ont fait les frais du chant.

LAROCQUE
LEADS IN VALUES
Vêtements pour toute la Famille.
RIDEAU, DALHOUSIE & GEORGE Sts.

Mgr L. N. Campeau revient à l'archevêché

Mgr L. N. Campeau, p. a., transporté à l'hôpital de la rue Water la semaine dernière, à la suite d'une indisposition, est maintenant complètement remis. Il est revenu à l'archevêché aujourd'hui, et a dit sa messe, hier et ce matin.

INAUGURATION DES NOUVEAUX SIGNAUX DE CIRCULATION

LES SIGNAUX LUMINEUX-AUTOMATIQUES, SONT INAUGURES A 8 HEURES CE MATIN PAR LE MAGISTRAT HOPEWELL.

Les signaux automatiques sur la rue Sparks, à l'angle des rues Metcalfe, O'Connor et Bank, ont été inaugurés ce matin. A huit heures précises, les prunelles automatiques de ces nouveaux signaux de circulation ont commencé à sauter du rouge au jaune et du jaune au vert et les automobilistes comme les piétons ont répondu avec parfaite soumission à leurs indications.

Les mouvements changent à toutes les trente secondes. A certain moment la rue Sparks semblait être transformés en un petit Broadway avec un nombre considérable d'automobiles, soit une bonne douzaine attendant que le signal leur permette de continuer leur route. Ignorant sans doute ce nouveau règlement, quelques-uns faisaient les traverses comme à l'ordinaire. Un constable les surveillait avec grande vigilance et les rappelait rapidement à l'ordre.

Les tramways furent les plus dociles à obéir au langage des signaux. A chacun des trois coins où les signaux automatiques ont été installés ils arrêtaient leur course et attendaient patiemment que la lumière verte leur dise de continuer.

Le nouveau règlement semble être très compliqué au premier examen. Il est probable qu'il deviendra très simple et surtout très efficace après avoir été pratiqué pendant un ou deux mois. Il s'agit simplement de suivre les indicateurs. Si la lumière rouge est allumée les piétons et les automobilistes doivent arrêter leur course et laisser passer ceux qui vont dans une autre direction. La lumière verte donne droit de passage et la lumière jaune est un premier avertissement d'un changement des signaux. Le nouveau règlement interdit également les courbes à gauche aux intersections où il y a signal automatique. En d'autres mots, l'automobiliste ne peut passer d'une rue à l'autre qu'en longeant le trottoir. Il lui est interdit de traverser une rue pour continuer sur une autre. Ainsi celui qui monte la rue O'Connor ne peut continuer sur la rue Sparks dans la direction ouest. Il doit se rendre à la rue Wellington et de là revenir sur la rue Sparks.

C'est surtout vers midi que nous avons pu juger de l'efficacité des signaux automatiques. Les véhicules sont beaucoup plus nombreux à cette heure et les signaux semblaient mettre plus d'ordre à la circulation. Les piétons sont soumis à l'obéissance des signaux autant que les automobilistes. Moins habitués aux ordres du constable de circulation que les automobilistes, ils étaient portés à ignorer les signaux ce matin. Cela se comprend facilement pour une première journée et il semble probable qu'ils s'habitueront rapidement au nouveau règlement.

L'établissement de signaux automatiques dans Ottawa a été proposé en premier lieu par le magistrat Charles Hopewell alors qu'il était président du comité de la circulation. Il a officiellement inauguré à huit heures ce matin le nouveau système. Deux constables spéciaux ont charge de chacune des intersections où il y a signal automatique. Leur devoir est surtout d'initier la population d'Ottawa à un règlement qu'ils ignoraient jusqu'à ce jour.

FEU J. J. McGEE

John Joseph McGee, du personnel des levers géologiques depuis 23 ans est décédé soudainement à sa demeure, 183 rue Wilbrod, samedi matin. Il était le fils de feu John J. McGee et le neveu de D'Arcy McGee. Les funérailles ont eu lieu ce matin à 9 heures en l'église St-Joseph et l'inhumation s'est faite au cimetière Notre-Dame.

Le défunt était âgé de 52 ans. Il laisse sa mère, deux soeurs et deux frères.

MOSKALUK AVOUE ÊTRE L'AUTEUR DE CES QUATRE VOLS

IL RECEVRA SA SENTENCE LE 8 MARS — QUATRE VOLS AVEC EFFRACTION.

William Moskaluk, 194 avenue Pretoria, a comparu en correctionnelle ce matin. Il est accusé de 4 vols avec effraction. Il recevra sa sentence le 8 mars. Il s'est avoué coupable des quatre vols suivants: une somme d'argent dans le magasin Graham Brothers, 302 rue Sparks au cours de la nuit du 10 février; un gilet, 3 chemises, un sous-vêtement, 2 cols et autres objets, d'une valeur totale de $25.00 chez Fleewood Wilson, 317 rue Bank, au cours du mois de février; différents objets dans le magasin de M. Harry Frick, 110 O'Connor, au cours de la nuit du 24 février; et d'autres objets différents dans l'épicerie de M. William Cook, 785 rue Bank dans la nuit du 25 février.

Moskaluk était aussi accusé d'avoir violé le droit de propriété du théâtre Fern, sur la rue Bank ,au cours de la nuit du 29 février au 1er mars dernier; mais cette accusation a été retirée.

William Moskaluk, âgé de 18 ans, avait comparu en cour de police jeudi matin dernier pour vagabondage et sa cause avait été remise à la huitaine. Les autorités de la police ont fait enquête et Moskaluk a avoué devant l'inspecteur Emile Joliat et le sergent Ernest Sabourin, être l'auteur de quatre vols avec effractions dans la ville récemment. La police croit également que le jeune homme est l'auteur d'une vingtaine d'autres vols avec effraction à Ottawa. Moskaluk a été arrêté de bonne heure jeudi matin et il n'y a pas eu de vols avec effraction dans la ville depuis ce temps.

Vers deux heures, jeudi matin, le constable James Callahan, en faction sur la rue Bank, trouva Moskaluk étendu sur un vieux lit dans la cave du théâtre Fern, sur la rue Bank. Comme il ne pouvait donner explication suffisante de sa conduite, il fut conduit au poste de police et traduit en cour de police pour vagabondage. A la demande du magistrat Charles Hopewell, le sergent Ernest Sabourin a fait des recherches minutieuses sur le compte de l'accusé; il a découvert que le jeune homme n'avait pas couché à la demeure de ses parents sur l'avenue Pretoria depuis plusieurs jours; son père l'avait finalement congédié parce qu'il ne voulait pas travailler; William Moskaluk se rendit ensuite chez un oncle sur la rue Isabella, mais ce dernier le congédia à son tour, voyant que le jeune homme ne voulait pas seulement gagner sa nourriture.

Après avoir trouvé les endroits où Moskaluk a passé plusieurs de ses nuits et après avoir questionné les amis du jeune homme, le sergent Sabourin se procura certaines pièces d'argent et d'autres objets. Dimanche matin, Moskaluk fut conduit de la prison de la rue Nicholas au poste de police pour subir un interrogatoire; il fut averti qu'il n'était pas obligé de rien dire, mais tout ce qu'il dirait servirait en témoignage contre lui. En voyant les pièces d'argent apportées par le sergent Sabourin, William Moskalak a admis avoir pénétré avec effraction dans le magasin Graham Brothers, 302 rue Sparks, au cours de la nuit du 19 février. "C'est la seule place où j'ai pénétré", affirma-t-il. Mais plus tard, le sergent Ernest Sabourin dit au jeune homme que M. Harry Frick , peut identifier certainee pièces d'argent comme venant de son magasin au No 110 rue O'Connor. Moskaluk admis alors avoir pénétré dans cet autre magasin. "Le gilet que tu portes, a été volé au magasin Fleetwood, 317 rue Bank", dit le sergent Sabourin. Surpris de cette affirmation, le jeune Moskaluk répondit affirmativement. La police lui montra ensuite un bouton qui avait été trouvé à l'arrière du magasin de l'épicerie Cook, 785 rue Bank, après que la porte de l'établissement, eut été enfoncée. Moskaluk vit que le bouton lui appartenait et s'aperçut qu'il le perdit en voulant se sauver.

Le jeune Moskaluk n'a pas encore admis d'autres vols. Depuis le 24 janvier dernier, environ 25 magasins ont été visités par un ou des cambrioleurs. Presque partout, les voleurs pénétraient dans les magasins en brisant quelque vitre à l'arrière des établissements ou en enfonçant des panneaux de porte. La police croit que Moskaluk est l'auteur de la plupart de ces 25 cambriolages.

On croit que Moskaluk est aussi l'auteur du vol avec effraction commis le mercredi soir, veille de son arrestation, au magasin Dominion Stores sur la rue Elgin. Moskaluk avait environ $3.00 sur lui au moment de son arrestation. Une femme qui demeure près du magasin Dominion Stores, entendit du bruit et vit un jeune homme s'enfuir après quelques instants. La police se rendit sur les lieux et s'aperçut que la porte d'arrière du magasin avait été forcée.

William Moskaluk a déjà comparu deux ou trois fois en cour des jeunes délinquants et a purgé une sentence dans une école industrielle. Il se rendit à Utica, il y a quelques mois, mais il fut renvoyé à Ottawa. De retour chez lui en novembre dernier, il ne se trouva pas d'ouvrage; la police sait qu'il passait une bonne partie de son temps dans la ville transpontine.

UN INCIDENT QUI N'AVANCE PAS LA CAUSE DE LA PAIX

BUDAPEST, 5. — (S.P.A.) — La cause de la paix ne sera pas avancée par l'exagération d'incidents tels que celui de l'expédition de mitrailleuses sur lequel la Société des Nations aura à se prononcer. Tel est du moins l'avis du premier ministre Bethlen. Le désarmement dit-il, ne fait pas de progrès en Europe, parce que les vainqueurs de la grande guerre croient que leur sûreté consiste à s'armer. La Hongrie, continue-t-il, ne peut accepter une politique qui offre de faire partie du traité de Locarno et la force en même temps **de tomber à genoux.**

Le va et vient quotidien sur les frontières n'est pas de l'immigration

NEW-YORK, 5.—Le droit des Canadiens d'entrer aux Etats-Unis chaque jour pour y travailler a été maintenu à l'unanimité des juges en cour d'appel aujourd'hui.

Le tribunal soutient que le droit des personnes demeurant des deux côtés de la frontière internationale de traverser et de retraverser les frontières quotidiennement par affaires, tel qu'accordé en vertu du traité de mai de 1794, s'applique aussi aux personnes venant du Canada quotidiennement pour travailler aux Etats-Unis.

Cette décision a été rendue dans l'affaire de Mary Cook et Antonio Darelon, de Niagara Falls, Ont., détenue par les autorités de l'Immigration depuis qu'ils tentèrent de traverser à Buffalo, N.-Y., dans l'intention d'y travailler pour une journée. Les détenus ne sont pas originaires du Canada, mais étaient considérés comme des sujets britanniques.

Le tribunal déclare que le va et vient journalier sur les frontières n'est pas de l'immigration.

L'ESPAGNE DOIT CONTRÔLER LA POLICE DE TANGER

APPUYEE DE L'ITALIE, ELLE DEMANDAIT L'INCORPORATION DE TANGER DANS SON PROTECTORAT.

PARIS, 5. — L'Espagne obtient le contrôle de la police de Tanger et de la zone internationale entourant cette ville d'après un accord avec la France signé samedi, après 18 mois de négociations.

L'Espagne avait demandé l'incorporation de la cité et des faubourgs dans le protectorat espagnol du Maroc, dès la reddition d'Abd El Krim, parce que les intrigues hostiles et la forte contrebande d'armes étaient surtout responsables des difficultés de l'Espagne en cette occurence.

Elle recevait l'appui de l'Italie et maintint fermement ses dires tant que la France et l'Angleterre ne lui eurent pas fait savoir qu'ils tenaient à maintenir un régime international pour la ville et ses faubourgs, finalement l'Espagne accueillit la suggestion de la France lu donnant prépondérance dans les activités policières et lui permettant ainsi de réprimer directement la contrebande des armes aux Riffains et la contrebande contre le prestige espagnol.

Sir Austen Chamberlain, ministre des Affaires Etrangères anglais, assura ensuite le ministre des Affaires étrangères français, Briand, que le nouvel accord était entièrement approuvé par la Grande-Bretagne.

Une conférence conjointe de la France, de l'Espagne et de l'Angleter pour donner leur approbation finale à ce projet doit se tenir à la fin du mois ou au commencement d'avril.

L'ESPAGNE ET LA S. DES NATIONS

MADRID, 5. — (S.P.A.) — Le problème de Tanger était pratiquement réglé, les journaux et la population en général font des conjectures sur le retour probable de l'Espagne à la Société des Nations.

Bien que le gouvernement n'ait pas encore discuté officiellement la question, le premier ministre Primo de Rivera déclare qu'elle le sera en temps opportun.

SEPT EMEUTIERS ARRETES A VIENNE

VIENNE, 5. — (S.P.A.) — Les émeutes de juillet se sont répétées hier soir à Vienne. Un contingent de communistes a marché dans la ville et lancé des pierres à la police, qui lui barrait la route. Plusieurs policiers furent blessés. Sept émeutiers furent arrêtés.

Le nouveau botin téléphonique

La livraison du botin téléphonique pour Ottawa et Hull, printemps été 1928, a été commencée aujourd'hui. Les abonnés remarqueront que la couleur du nouveau botin est d'un bleu pâle, afin qu'il soit facile de le distinguer avec le dernier paru, comme il est très important que le nouveau botin soit consulté pour tous les appels, vu le très grand nombre de changements d'additions, etc. 35,000 botins seront distribués dans les trois jours, dans les villes d'Ottawa et Hull et les territoires avoisinants.

On remarquera aussi, dans ce nouvel indicateur, un grand nombre d'annonces canadiennes-françaises. Elles lui donnent un caractère bilingue, de bon aloi.

BUCKLEY

Le Chapeau de l'homme bien mis

Le Buckley a du cachet... On le reconnait entre mille.

En vente chez tous les bons chapeliers.

THE
Buckley-Drouin Co.
Ltd.
Montréal.

LA RÉPONSE DES ÉTATS-UNIS N'EST PAS ENCORE PRÊTE

LA REPONSE A LA DERNIERE NOTE CANADIENNE SUR LA CANALISATION DU SAINT-LAURENT.

WASHINGTON, 5. (S.P.A.) — La réponse des Etats-Unis à la dernière note du Canada sur la canalisation du St-Laurent ne sera pas envoyée à Ottawa avant quelque temps. "Nous y travaillons", a déclaré Frank B. Kellogg, secrétaire d'Etat, à la Presse Canadienne aujourd'hui. "J'ai tenu plusieurs conférences avec nos ingénieurs, mais je ne puis donner aucune idée de la date".

Il est entendu que les Etats-Unis garderont secrets les détails de cette correspondance, tant que les deux gouvernements n'auront pas décidé de la publier. C'est l'usage à Washington.

La Presse Canadienne a appris officieusement que la note canadienne du 31 janvier était une réponse à une dépêche envoyée en décembre. La correspondance courante traite des détails techniques de la canalisation. Elle a de plus appris qu'une proposition définie de convention entre le Canada et les Etats-Unis sur l'accomplissement de cette entreprise n'est pas comprise dans cette correspondance.

Les premières soumissions américaines recommandaient la construction en une seule période tandis que les ingénieurs canadiens recommandaient une construction en deux périodes. Cela prendra quelque temps avant qu'on puisse considérer les rapports des ingénieurs .

CETTE AFFAIRE D'HERITAGE BOYER

DETROIT, 5. — (S.P.A.) — On est en train aujourd'hui de faire une investigation fédérale dans le cas du jeune Joseph Boyer, quatre ans, dont on nie les droits à l'héritage de millions. L'assistant procureur général Harry H. Metcalf a l'intention de faire un effort en vue de retarder la déportation de l'enfant au Canada, jusqu'à ce que l'Etat puisse faire une enquête détaillée sur les circonstances qui entourent sa naissance, au sujet de laquelle on allègue fraude. Mme Myron L. Boyer, qui aurait adopté l'enfant, a reçu ordre de comparaître avec lui, dit John L. Zurbrick, directeur d'immigration de district. Mme Boyer peut éviter une telle investigation en emmenant l'enfant chez le consul des Etats-Unis à Windsor, Ont., et en obtenant pour lui un visa et en payant la taxe. L'enfant pourrait alors être admis légalement, dit Zurbrick.

Mme Boyer n'a pas dit quelle alternative elle chosirait. Elle a cependant signifié son intention de faire son possible pour garder l'enfant.

LE VOTE SECRET PARMI LES OUVRIERS

NEW YORK, 5., (S. P. A.) — Au moment où la menace de grève du transport à New-York est sur le point d'entrer dans une phase critique, un nouveau projet qui serait favorisé du maire Walker consiste à prendre le vote secret parmi les quinze mille ouvriers. On leur demanderait de spécifier le genre d'organisation ouvrière qu'ils préfèrent, la A. F. of L., l'Almalgamated Association of Street & Electric Railway Employees ou l'Interborough Rapid Transit Brotherhood, soi-disant compagnie de l'union. L'Amalgamated prétend qu'elle se compose de 80 pour 100 des membres, tandis que la compagnie prétend que le percentage ne dépasse pas 10 pour 100.

L'Amalgamated propose que l'Interborough soumette le cas des 21 hommes de l'union suspendus à une commission que présiderait le maire Walker. On croit que la compagnie refusera la proposition.

Une assemblée de l'union a été convoquée pour mardi soir.

Cent quinze milles de tramways seront affectés par la grève.

CAMION EN FEU

Le camion de M. C. E. Plain, 72 rue York, a prit feu à une heure et 5 minutes cet après-midi à l'angle des rues Laurier et Nicholas; le feu a été causé par un court circuit dans les fils électriques de la machine.

Le chauffeur du camion sonna l'alarme à l'avertisseur 32 situé à l'angle des rues Laurier et Nicholas. Les pompiers des postes 3, 4, 5 et 8 ont répondu à l'appel. Le camion a subi de légers dommages.

SAUVEE DE LA MORT

WINNIPEG, 5. — Une femme et un pompier ont sauvé de la mort une servante, en la transportant du second étage, alors qu'elle fut prise d'une crise pendant que la chambre était remplie de fumée.

VOYEZ-LA VOUS-MEME

Les 17 Caractéristiques de Supériorité de la Laveuse Coffield

1. Elle lave le linge plus vite.
2. Ne frotte ni ne pile.
3. Lave parfaitement les poignets et les collets.
4. Lave les grosses couvertes.
5. Lave la lingerie délicate.
6. A une essoreuse Gold Seal.
7. Est d'un fonctionnement moins coûteux.
8. Toutes les parties mécaniques sont renfermées.
9. Moteur sourd.
10. N'a besoin d'être huilé qu'en un seul endroit.
11. Facile à tenir propre.
12. Tout le couvercle s'enlève.
13. Cuve extra grande, 24 pcs x 15½ pcs.
14. N'exige que 24 pcs par x 24 pcs de superficie de plancher.
15. Absolument protégée par la garantie du manufacturier.
16. Cuve de cuivre, intérieur nickelé, fond forme de bol.
17. Faite au Canada.

Essayez la Laveuse Coffield à votre prochain lavage, et cela à titre gratis. Téléphonez à Queen 6201 ou le soir à Queen 2335 ou Carling 5167-W.

Murphy-Gamble — Rez-de-chaussée de la rue Queen.

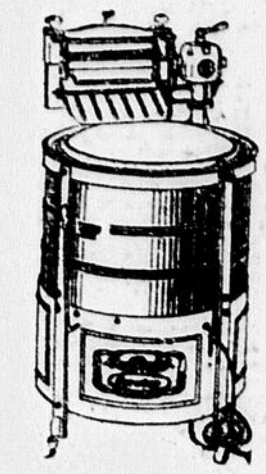

Murphy-Gamble Limited

DÉCISION SERA RENDUE AUJOURD'HUI

On s'attend à ce que la commission des chemins de fer rende aujourd'hui jugement sur la répartition du coût du pont de la rue Somerset. Le jugement devait être rendu ce matin après avoir été ajourné la semaine dernière. Au moment d'aller sous presse, nous apprenons tout de même du lieutenant-colonel Thomas Vien, président intérimaire de la commission des chemins de fer, que le travail n'a pu être terminé à temps pour que jugement soit rendu ce matin.

ON ATTEND DE NOUVEAUX DÉTAILS DES AVIATEURS

LES AVIATEURS LEWIS ET TERRY SONT A SE REMETTRE DES FATIGUES DE LEUR RECENTE AVENTURE.

Les aviateurs Lewis et Terry feront probablement connaitre plus de détails au sujet de leur absence de seize jours de Port Burwell lorsqu'ils seront rétablis de leurs lourdes fatigues.

Le ministère de la Marine et des Pêcheries a reçu une dépêche radiophonique ce matin, mais rien de nouveau n'était annoncé. La dépêche était simplement un rapport quotidien que l'expédition irradie quand la température le permet. On mentionnait tout de même qu'aussitôt que les deux aviateurs seraient sur pied, on donnerait plus de détails de leur absence. Le rapport du sergent Lawrence reçu samedi ne mentionnait rien de l'état de santé des deux aviateurs. On croit ici qu'une mention spéciale aurait été faite à ce sujet s'ils étaient dangereusement malades.

La dépêche reçu à Ottawa aujourd'hui fait mention comme à l'ordinaire de la température, de la glace et de la visibilité. Chose extraordinaire est qu'il faisait moins froid ce matin aux détroits de la baie d'Hudson qu'en plusieurs endroits de l'est d'Ontario.

COSTES ET LEBRIX EN ROUTE POUR CHICAGO

DETROIT, Mich., 5.—(S.P.A.— Le capitaine Dieudonné Costes et le lieutenant Joseph Lebrix, aviateurs français, se sont envolés de Chicago à 12.25 p.m. heure normaile de l'est, aujourd'hui.

Immédiatement leur départ, les aviateurs ont déclaré qu'ils n'avaient pas reçu ordre de retourner en France sur le champ. Ils ont dit qu'ils se proposaient de compléter leur voyage autour du monde, partant de San Francisco en avion et de là montant un steamer jusqu'au Japon où il feront une envolée asiatique.

"C'est notre avion et nous en sommes les maîtres a dit Lebrix. Nous le monterons partout où il nous plaira."

Bien que les aviateurs aient refusé de faire aux journalistes aucune déclaration au sujet d'une envolée de Paris à New-York au printemps, ils ont laissé entendre qu'ils se proposent une pareille envolée en mai ou juin.

DES ORDRES

Il a été annoncé semi-officiellement aujourd'hui que Dieudonné Costes et Joseph Lebrix, aviateurs français, avaient reçu des ordres des autorités de l'Aviation françaies les enjoignant de retourner en France immédiatement et d'abandoner leur projet de voyage transpacifique sur navire et d'envolée asiatique.

On rapporte qu'un avion qu'une grande compagnie française a préparé pour un projet d'envoyée de Paris à New-York par Costes et Lebrix est maintenant prêt à subir ses premières épreuves.

FEU DANS DES DECHETS

Des déchets ont pris feu à une heure 30 cet après-midi dans la cave de la demeure de Mme E. Condie, 411 rue Somerset ouest. Mme Condie a appelé les pompiers par téléphone. Le feu a causé une quantité considérable de fumée, mais nes 'est pas communiqué à la maison. Les dommages sont légers.

D'ANNUNZIO EST MIEUX

ROME, 5. — Les dernières nouvelles de Gardona disent que Gabriele d'Annunzio, poète-soldat italien, se remet d'une attaque de bronchite. Les médecins lui ont caché la nouvelle de la mort du maréchal Diaz, de crainte que son état n'empirât.

L'ENQUÊTE EST OUVERTE AU SUJET DE CES BULLETINS

LES JUGES MAGEE ET HODGINS PRESIDENT CE MATIN A L'OUVERTURE DE L'ENQUETE SUR LES BULLETINS DE VOTE PERDUS A OTTAWA-SUD — ON AJOURNE AU 15 MARS.

TORONTO, 5 — (S. P. C.) — Les juges Magee et Hodgins ont ouvert l'enquête officielle aujourd'hui au sujet des bulletins de vote d'élections provinciales qui auraient été trouvés dans une rue à Ottawa. On n'a procédé qu'aux premières formalités aujourd'hui. La prochaine séance aura lieu le 15 mars. M. W. E. N. Sinclair, chef libéral, sera alors le premier témoin et produira les 19 bulletins qu'il a dit avoir reçus de Russell Sparks, candidat libéral défait dans Ottawa-sud aux dernières élections provinciales. M. Sinclair aura un avocat.

J .R. Starr, C. R,. avocat de la Commission, a dit qu'il ferait son possible pour que les boites aux bulletins soient produites à la prochaine séance.

Le commissaire Magee a suggéré que le directeur des élections, l'imprimeur qui a imprimé les bulletins, l'officier-rapporteur et son assistant, et l'homme qui a distribué les bulletins soient sommés comme témoins et que le député élu d'Ottawa-sud (M. T. M. Birkett, cons.) et son adversaire, M. R. R. Sparks, soient invités à être présents.

LA ELECTRIC LTD EST CAMBRIOLEE

Des cambrioleurs ont visité au cours de la nuit du 2 au 3 février, les établissements de la Electrics Ltd, chambre 111 et 113 dans l'édifice Arcade, 196 rue Sparks, et ont volé une machine pour projection lumineuse d'une valeur de $38.00. Les voleurs ont pénétré dans le magasin d'appareils et d'installations électriques en coupant un panneau d'une porte située à l'arrière de l'édifice.

La police na' reçu le rapport du vol que ce matin; les détectives sont allés faire des recherches dans les alentours des établissements de la Electrics Ltd., cet avant-midi, mais ils n'ont trouvé aucune trace qui pourrait conduire à l'arrestation des cambrioleurs. La police continue cependant ses recherches au sujet de ce vol, et elle croit pouvoir retracer la machine.

SERIE DE VOLS

WINNIPEG, 5. — Des bandits armés ont volé ici la somme de quatre cent quarante-huit dollars. Deux hommes masqués ont attaqué N. Zampolsky et lui ont volé trois cent soixante-cinq dollars. Deux bandits non masqués ont volé quatre-vingt-trois dollars dans une épicerie.

Le Toronto commercial devient bilingue

TORONTO, 5 — L'hon C. F. Delâge, surintendant de l'Instruction Publique de Québec, qui visite actuellement Toronto, constate que la partie commerciale de cette ville devient bilingue, tout comme la ville-soeur, Montréal, bien qu'en sens inverse. Des commis de magasins a rayons, des garçons d'hôtel et autres lui ont parlé français à Toronto. M. Delâge est heureux d'apprendre que les professeurs de Toronto qui ont suivi en août dernier à Québec, les cours de français du gouvernement d'Ontario, en sont satisfaits. Ils ont travaillé ferme et se sont fait des amis, dit-il.

Comme on demandait à M. Delâge si sa visite avait quelque chose à faire avec l'établissement en Ontario d'une école d'anglais du gouvernement de Québec, il répondit: "Cela est très probable."